



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bilan de la Consultation sur le Lycée de demain menée dans l'académie de Paris

**Rapport à Monsieur le Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des Universités de Paris**

Sophie FOUACE
Inspectrice de l'académie de Paris

Caroline MAES
Déléguée académique à la vie lycéenne

Avril 2009

Lettre de mission

Sommaire

Préambule	p. 4
Introduction	p. 6
I - Les acteurs et les partenaires de l'académie de Paris, témoignages et propositions :	
- Les élèves	p. 9
- Les chefs d'établissement	p. 13
- Les enseignants et les personnels d'établissement	p. 17
- Les responsables d'orientation	p. 21
- Les représentants des organisations professionnelles et les chefs d'établissements privés	p. 24
- Les parents d'élèves	p. 32
- Les universitaires	p. 41
- Les élus parisiens	p. 48
- Les partenaires associatifs et économiques	p. 52
II - Synthèses des réflexions :	
- Les élèves	p. 66
- Les autres acteurs	p. 74
III – Synthèse globale :	
- Constat critique	p. 90
- Propositions	p. 95
Conclusion	p. 100
Annexes	p. 102

Préambule

A la demande du Ministre de l'Education nationale invitant les académies à organiser une large consultation sur l'avenir du lycée d'enseignement général et technologique, afin de relancer les réflexions et le dialogue sur le sujet, l'académie de Paris a initié, dès la fin du mois de janvier 2009, un large processus de consultation de l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés par cet enjeu.

Conformément aux objectifs fixés dans la lettre de mission, le public le plus vaste a été consulté : d'une part les lycéens, d'autre part les acteurs adultes du monde éducatif et les partenaires de l'académie de Paris.

Des consultations, au rythme d'une par jour en moyenne, entre le 3 février et le 23 avril 2009, ont été mises en place au sein des établissements scolaires et des rencontres ont eu lieu, individuelles ou en groupe, chacun représentant un public plus vaste dont il s'est fait le porte-parole.

Pour renforcer ce dispositif de relations directes, une adresse spécifique a été créée consultation.lycee@ac-paris.fr permettant à tous les acteurs de transmettre leurs propositions. L'information relative à la consultation sur le lycée a été présentée en première page du site académique. Des pages annexes ont permis de développer les conditions de la consultation et de faire connaître les documents émanant du ministère de l'Education nationale. Une affiche invitant les lycéens à se réunir a été mise en ligne pour être téléchargée (cf. annexe 5). Enfin l'annonce d'une plateforme électronique de consultation instaurée par Richard Descoings, pilote de la consultation au niveau national, www.lyceepourtous.fr a été relayée auprès des chefs d'établissement.

Concernant les lycéens, ils ont été largement associés et les représentants élus de la vie lycéenne ont été invités à jouer un rôle actif dans l'organisation et dans l'animation des réunions.

Quatre thèmes ont été soumis à leur réflexion (cf. annexe 2.1). Ils sont issus des points de convergence de juillet 2008 et des axes de travail de Richard Descoings (cf. annexes 3 et 4). Ils ont été élaborés de façon à ouvrir une réflexion large permettant à chaque élève des cycles du lycée d'y trouver un espace de parole :

- L'entrée au lycée
- Le lycée cadre de vie
- Choisir et construire son orientation au lycée
- Se préparer pour l'enseignement supérieur

La déclinaison affinée de ces thèmes a permis, sans questions fermées, d'organiser la consultation avec une certaine liberté de parole, en limitant les contraintes ou les guides trop formels, mais en organisant la réflexion de façon cohérente et pertinente.

Dans un premier temps, il a été retenu d'initier la consultation dans sept établissements pilotes (choisis pour leurs initiatives en matière de réussite scolaire ou présentant des caractéristiques particulières) au cours de réunions d'élus lycéens ou d'élèves volontaires. Ces réunions, animées avec le concours des élus lycéens volontaires du Conseil Académique pour la Vie Lycéenne, ont été planifiées dans le courant de la première quinzaine du mois de mars. L'ensemble des lycées aura été parallèlement invité à organiser des réunions de consultation d'élèves, sur la base des quatre thèmes de réflexion précités.

Parallèlement, la consultation des autorités civiles, intellectuelles et professionnelle sur le *Lycée de demain* a été entreprise.

Les chefs d'établissement ont été rencontrés individuellement ou en groupe, à la fois pour les informer du dispositif et pour recueillir leurs suggestions. Une réunion des chefs d'établissement avec Richard Descoings s'est tenue au lycée Louis le Grand, le 31 mars 2009. 120 proviseurs et proviseurs adjoint étaient présents ainsi que quelques personnels d'établissement.

Les enseignants et personnels d'établissement ont également été rencontrés, au nombre d'environ 200, ainsi que les responsables des services d'information et d'orientation, des organisations confessionnelles et des établissements privés.

Une large place a été donnée aux parents d'élèves, aux universitaires, aux élus parisiens ainsi qu'aux partenaires associatifs et économiques de l'académie de Paris.

Quatre thèmes, également élaborés à partir des points de convergence de juillet 2008 et des axes de travail de Richard Descoings, ont été soumis à leur réflexion (cf. annexe 2.2) :

- L'organisation des enseignements au lycée
- La préparation à la poursuite des études
- L'aide apportée à l'élève
- La responsabilisation des lycéens

Le calendrier s'est déroulé selon le rythme suivant :

- *Du 03 février au 23 avril 2009* : rencontre et consultations des lycéens, des chefs d'établissement, des enseignants, des personnels d'établissement, des responsables d'orientation, des organisations confessionnelles et établissements privés, des parents d'élèves, des universitaires, des élus, des partenaires économiques et associatifs.
- *Mardi 10 février 2009* : participation des membres de la mission à la réunion du Conseil de Vie Lycéenne d'Hélène Boucher, afin de tester auprès des élèves l'outil support de dialogue élaboré pour guider leur réflexion.
- *Du 02 au 17 mars 2009* : consultation des élus lycéens des CVL et/ou de groupes d'élèves volontaires des 7 lycées « échantillon » (Honoré de Balzac, Henri Bergson, Edgar Quinet, Jules Ferry, François Villon, Turgot, Rabelais) lors de réunions en établissement par les membres de la mission, assistés d'élus CAVL volontaires.
- *Mercredi 25 mars 2009* : présentation d'un bilan intermédiaire sur la mise en œuvre de la consultation des lycéens dans l'académie lors du Conseil académique de la vie lycéenne.
- *Mardi 31 mars 2009* : rencontre entre Richard Descoings et les chefs d'établissement.
- *Du 16 mars au 10 avril 2009* : consultation dans tous les lycées d'enseignement général et technologique des élus lycéens des CVL et/ou de groupes d'élèves volontaires, sous le pilotage des chefs d'établissement, avec les membres de la mission en support d'animation pour les proviseurs qui le souhaitent.
- *Mercredi 29 avril 2009* : remise du rapport *Consultation sur le Lycée de demain* au Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des Universités de Paris.

Introduction

A l'occasion de cette nouvelle consultation sur l'avenir du lycée, l'ensemble des participants, élèves et adultes, se sont exprimés avec exigence. Tous ont souligné la nécessité de ce débat national autour de l'enjeu majeur que représente l'avenir du lycée et sa réforme. Tous également ont insisté sur l'importance de la réponse qui sera donnée par le pilote de la consultation, Richard Descoings.

Les élèves, premiers concernés, ont réagi avec rapidité et pertinence. La participation active des élus du Conseil Académique de la Vie lycéenne a donné une dynamique à l'organisation de cette consultation. Les débats qui ont eu lieu dans les établissements ont été riches, parfois contradictoires, mais presque toujours enthousiastes. Les réunions de consultation se sont déroulées de façon variée en fonction des établissements, libres d'organiser à leur convenance cette réflexion des élèves.

Tantôt consultation large des élèves de l'établissement par le biais de débats en classe par exemple, tantôt discussions en assemblées générales des délégués ou dialogues entre les élus des Conseils de Vie Lycéenne, ces réunions de consultation ont permis de faire émerger une grande variété de centres d'intérêts ou sujets de préoccupation des élèves des lycées, avec bien entendu des thématiques récurrentes quelle que soit la typologie des établissements. Soixante-quinze établissements ont été concernés par cette consultation, vingt-huit l'ont réellement mise en œuvre, permettant à près de 6000 lycéens parisiens de prendre la parole et de présenter ainsi leur conception du lycée de demain.

Les adultes, chefs d'établissement, enseignants et personnels d'établissement, responsables d'organisation confessionnelles et directeurs d'établissements privés, parents d'élèves mais aussi universitaires, élus parisiens, partenaires associatifs et économiques de l'académie de Paris se sont également emparés du débat pour apporter avec vigueur leur vision du système d'éducation au lycée mais aussi leurs propositions pour aller de l'avant et améliorer l'accueil et la formation des lycéens.

Pour les deux publics, élèves et adultes, c'est la rigueur qui prédomine. Rigueur dans le constat sans concession porté sur un système qui ne répond plus aux attentes de la formation d'une jeunesse rendue inquiète par les enjeux du monde contemporain : compétitivité internationale, crise financière, perte des valeurs, menaces de dérèglement du monde. Rigueur également dans la recherche de propositions pour adapter ce système à une nouvelle donne.

On ne cherche plus désormais à empiler les savoirs mais à donner aux élèves une capacité à les maîtriser. On pose la question du temps d'enseignement par rapport au temps de l'année. On aspire à donner aux jeunes plus d'autonomie, plus de responsabilité au sein de l'établissement, on place au cœur des préoccupations l'orientation des jeunes avec la volonté d'inscrire leur parcours de formation vers des débouchés professionnels. On revendique l'ouverture du lycée vers l'extérieur, vers l'université mais aussi vers le monde professionnel. Enfin, pour ceux qui ont besoin d'un soutien adapté et qui menacent de décrocher, on imagine des solutions d'encadrement individuel ou en petits groupes.

Plus qu'une réforme de structures, c'est une évolution de nature philosophique qui est attendue : tenir compte de l'adulte en devenir qu'est l'élève, prendre en considération ses aspirations, ses compétences, ses possibilités d'aller vers son excellence.

Ce rapport sur le bilan de la consultation analyse donc, dans un premier chapitre, les constats et propositions des différents acteurs et partenaires de l'académie de Paris suivant les deux grilles de réflexion proposées (cf. annexe 2), l'une pour les élèves, l'autre pour les adultes. Les thèmes soumis aux adultes étant identiques, les constats et les suggestions sont souvent répétitifs mais la présentation du détail des entretiens permet de cerner les attentes de tel ou tel acteur ou partenaire.

Le second chapitre présente une synthèse des constats et propositions par publics, élèves et autres acteurs, et par thèmes. Emerge alors le tableau d'une situation qui s'assimile à un cahier de doléances tant les carences sont sensibles. Apparaît également, à l'exception du choix entre modules et filières et de l'organisation de la classe de seconde, un consensus général sur les propositions à mettre en œuvre pour mieux accueillir et mieux former les lycéens.

Enfin, un troisième chapitre propose une synthèse globale, selon cinq thèmes convergents entre les élèves et les autres acteurs, présentant un constat critique du système actuel et les propositions pour un nouveau lycée.

Les acteurs et les partenaires de l'académie de Paris :

Témoignages et propositions

LES ELEVES

Les débats qui se sont tenus dans les établissements laissent apparaître que les lycéens sont très attachés au lycée, même s'ils perçoivent les freins ou les limites du système. Véritable sas de transition entre la période encore enfantine du collège et l'univers presque adulte de l'enseignement supérieur, le lycée est vécu par de très nombreux élèves comme un temps d'éveil personnel, d'approfondissement scolaire et de choix d'un parcours déterminant pour leur avenir.

Le ressenti des lycéens par rapport à leur scolarité est livré ici dans une version rédigée relatant la teneur des témoignages des élèves sur les thématiques les plus souvent évoquées dans les établissements, lors des réunions de consultation.

L'ensemble des constats / propositions reprenant les quatre thèmes initiaux de réflexion soumis aux lycéens (cf. Annexe 2) sont quant à eux retranscrits de façon synthétique dans la seconde partie du rapport.

I – Les difficultés à l'entrée en 2^{nde} :

La difficulté récurrente évoquée par les lycéens à leur entrée en 2^{nde} est la **perte de repères** liée à la transition abrupte entre le monde clos du collège et l'univers plein de perspectives nouvelles du lycée. Au collège, les élèves sont encadrés et surveillés constamment, la présence des adultes est permanente, les entrées et sorties sont très réglementées. Le régime est le même pour le jeune élève entrant en 6^{ème} à 10 ans et pour le grand ado quittant le collège vers 15 ans pour entrer dans un monde nouveau plein de libertés, intrigant et désiré mais parfois source d'inquiétudes aussi.

Au lycée, une **autonomie importante et immédiate est attendue des élèves**, qui jouissent en outre d'une grande liberté de circulation et d'organisation hors de la surveillance ou du recours des adultes de l'établissement. Or cette autonomie ne s'apprend pas au lycée : on attend des élèves qu'ils soient déjà autonomes et responsables à leur arrivée en 2^{nde}. Gérer son emploi du temps, l'organisation et la répartition de son travail, décrypter les attentes des professeurs et trouver ses propres ressources pour y répondre, connaître et comprendre les différentes options et filières et savoir se positionner en terme de compétences et d'appétences pour accéder à la filière désirée sont autant de gageures que l'élève doit relever tout au long de sa scolarité en 2^{nde}.

Les élèves, très massivement, s'expriment en outre sur **l'absence d'accueil ressentie à leur arrivée en 2^{nde}**. A peine une prise en charge administrative la plupart du temps (distribution des documents de rentrée, de l'emploi du temps...) leurs premiers jours au lycée sont vécus comme une immersion en monde inconnu, déstabilisant les élèves qui trouvent difficilement des relais auprès des adultes des établissements. Seuls pour plonger dans ce nouveau monde, ils doivent faire preuve d'une autonomie immédiate, à laquelle ils n'ont pas été suffisamment préparés au collège. En fait, bien souvent les élèves ne disposent d'**aucun accompagnement institutionnel** pour l'apprentissage et l'acquisition de cette autonomie. C'est pourquoi elle est parfois difficile à gérer sans abus et de façon responsable pour de nombreux élèves, et qu'elle peut devenir cause de difficultés pour d'autres qui ne parviennent pas à s'adapter assez rapidement aux exigences et au fonctionnement de ce nouveau monde, causant ainsi un **décrochage progressif** se traduisant par des absences à répétition par exemple. La plupart des élèves consultés expriment que cette autonomie non-acquise à l'entrée en 2^{nde} s'apprend « sur le tas » à l'heure actuelle, que chacun d'entre eux est seul face à ses responsabilités et doit s'organiser au mieux et au plus vite pour éviter de perdre pied durant la phase d'adaptation en début d'année. Ils plongent dans un système qui leur est mal présenté (ou même pas du tout, selon les établissements) et pour lequel ils sont mal préparés mais qui porte néanmoins tous les espoirs de réussite future (en suivant des schémas très précis) et qui porte donc parallèlement une forte angoisse de l'échec.

II – De nouvelles exigences :

Il est d'autre part souligné quasi systématiquement, concernant les exigences et le fonctionnement de la classe de 2^{nde}, qu'une **somme de travail plus importante** est demandée aux élèves et que les **méthodes** sont **nouvelles** (prise de notes, dissertation). Les professeurs manifestent de nouvelles attentes et leur pression est ressentie de façon générale comme étant forte dès l'entrée en 2^{nde}, voire dès la fin de la 3^{ème}, sur les difficultés fatalement rencontrées et les efforts à fournir pour réussir.

Les **emplois du temps en classe de 2^{nde}** sont **lourds**, les programmes chargés : les élèves mal-préparés à la charge plus importante de travail ont le sentiment d'être coincés entre le programme qui défile rapidement et les exigences des professeurs, souvent mal-comprises. Les élèves soulignent donc massivement qu'il leur manque cruellement des explications claires, transversales et régulières pour répondre efficacement aux attentes des enseignants.

Les élèves perçoivent bien la **pression**, exercée de façon plus ou moins constante tout au long de la 2^{nde} par les professeurs, et ont parfois l'impression de vivre leur année avec l'idée omniprésente de devoir doubler ou se réorienter en cas d'échec. Mais ils ne se sentent pas forcément soutenus ou épaulés par les équipes pédagogiques pour souscrire aux attentes. Les élèves ont souvent l'impression qu'on leur répète à l'envi qu'ils échoueront s'ils ne font pas d'efforts, mais qu'on ne leur dit pas clairement, régulièrement, individuellement ce qu'ils doivent mettre en œuvre pour redresser la barre et infléchir une trajectoire déviante.

III – Le lien avec les professeurs :

On constate de fait que les lycéens attendent très nettement un **investissement plus grand des professeurs dans le suivi de leur scolarité**. Souvent désarçonnés, voire hostiles parfois, face à un professeur désinvolte qui fait son cours à la classe sans se préoccuper des élèves qui la composent, les lycéens manifestent une réelle envie de développer des relations individualisées avec leurs enseignants, gages selon eux d'un suivi plus efficace.

La **disponibilité** et la proximité, des enseignants notamment, sont plébiscitées lorsqu'elles existent dans les établissements. Plus d'écoute, **plus de suivi individualisé** permettent aux élèves de se structurer avec plus d'assurance, tout en appréhendant progressivement l'autonomie. Les professeurs ne doivent pas être présents au lycée juste pour enseigner aux élèves, mais également pour les aider à grandir et à construire leur vie « positivement » (pas uniquement en mettant la pression sur les points négatifs et les difficultés, mais en prenant également le temps d'expliquer, d'écouter, d'accompagner dans la durée).

Le sentiment de **devoir se débrouiller seul** ne favorisant pas l'essor de la confiance en soi, les élèves insistent sur l'importance qu'ils accordent à cet **accompagnement attentif des équipes pédagogiques tout au long de leur scolarité**. Ils souhaitent, notamment, disposer de créneaux horaires identifiés dans l'emploi du temps des enseignants pour les rencontrer seuls ou en petits groupes, sur des questions de cours ou d'orientation, ou comme temps de dialogue favorable à la remédiation en cas de problème par exemple.

IV – Options et choix de filières :

Cette notion d'accompagnement est particulièrement vivace sur le sujet de la construction du projet d'orientation : les élèves en effet sont soucieux de construire un parcours au lycée leur permettant ensuite de poursuivre les meilleures études possibles. Mais ils mentionnent systématiquement le **manque d'informations claires**, compréhensibles et régulières sur le **contenu des options** selon les filières, le **manque de vision large sur les parcours** de formations envisageables et se sentent très seuls pour trouver ces informations et se positionner objectivement selon leurs compétences face aux attendus des filières.

Les élèves souhaitent voir se développer les **dispositifs** permettant aux élèves de disposer régulièrement **d'informations** sur les parcours de formations (en général comme en technologique) et les débouchés possibles. Ils souhaitent en outre avoir la possibilité d'évaluer leur niveau de formation, leurs compétences et la pertinence de leur projet se dessinant progressivement grâce à des entretiens individuels avec le professeur principal ou le conseiller d'orientation par exemple. En résumé : informations larges, transversales et régulières, articulation plus évidente entre les options de 2nde, les filières d'examen et les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur, accompagnement et suivi individualisé sont autant de points nécessaires selon les lycéens pour leur permettre un **choix en connaissance de cause**, et la construction d'un **projet pertinent** gage de réussite.

Les élèves soulignent également un manque d'options ou de clubs favorisant l'**épanouissement personnel** des élèves dans les lycées. Si davantage de projets de ce genre existaient, les élèves pourraient donner plus de sens à leur journée au lycée en s'y sentant mieux (réel lieu de vie, pas seulement passage obligatoire) et s'accrocher à leur scolarité en dépit de leurs difficultés éventuelles. **Activités sportives, culturelles et artistiques** viendraient ainsi enrichir le parcours scolaire des lycéens, alliant compétences dans la filière et appétence pour les activités pratiquées. Dans les établissements qui les mettent en œuvre, ces activités parascolaires (club théâtre, échecs, dessin, musique, photos...) permettent un vrai brassage scolaire, social et culturel favorisant des échanges entre élèves et enseignants très enrichissants (prise en compte et valorisation des compétences personnelles des élèves).

V – Modules et tronc commun

Les élèves dénoncent, en sus de la difficulté de choisir sans avoir toutes les cartes en mains, la suprématie de la filière « S » au détriment des autres filières générales et technologiques. Par conséquent, ils souhaitent massivement un **rééquilibrage des filières** permettant une réelle reconnaissance des compétences générales des élèves empruntant les filières littéraire, économique ou technologiques.

Pour en arriver là, l'enseignement doit être général et axé autour de l'idée d'un **tronc commun fort pour tout le monde**, quelle que soit la filière envisagée à l'issue de la 2nde, ce socle de connaissances comportant du Français, des Mathématiques, de l'Histoire-Géographie, des Langues Vivantes, des Sciences Economiques et Sociales et de l'initiation à la Philosophie pour tous (l'idée, en introduisant la philo dès la 2nde, étant de favoriser les orientations en filière littéraire en connaissance de cause et à bon escient).

Ce tronc commun, à conserver en 1^{ère} et terminale, serait complété d'un **bouquet d'options** composé de différentes disciplines au choix des élèves, permettant une progressive spécialisation ou un éventail large de culture générale ne nuisant pas aux possibilités de poursuite d'études. Les passerelles entre les filières, en cas d'erreur de choix ou de réorientation, seraient également facilitées, le tronc commun garantissant le même niveau de connaissances pour tous les élèves.

VI – Entrer dans l'enseignement supérieur :

Le problème de l'information sur les poursuites d'études existantes et envisageables après l'obtention du bac a été mentionné massivement. La participation aux différents salons ou portes-ouvertes, la distribution de brochures ne sont pas suffisantes et satisfaisantes dans la mesure où les élèves se trouvent souvent seuls (pas de préparation ou de reprise par les équipes pédagogiques auprès des élèves) et ne savent pas traiter les nombreuses informations collectées.

Les élèves dénoncent une **absence d'articulation entre la filière choisie au lycée et les poursuites d'études post-bac**. Il est donc difficile de se projeter après l'examen et de construire efficacement son projet faute d'identification des différentes possibilités de formation dans l'enseignement supérieur, notamment à l'université, ni surtout des débouchés professionnels ad hoc.

En ce qui concerne **l'entrée dans les filières sélectives** (BTS et Classes préparatoires aux grandes écoles – CPGE – notamment), elle apparaît pour de nombreux élèves comme une **suite logique** de leurs études dans l'enseignement supérieur : outre un enseignement « plus conséquent » qu'à l'université (organisation de l'année et des emplois du temps de façon plus étoffée, donc ressentie comme plus sérieuse), BTS et CPGE adoptent un fonctionnement calqué sur celui du lycée, contraignant pour les étudiants mais rassurant (pas de perte de repères liée au fonctionnement, encadrement présent et identifié). Or, il apparaît que ce sont souvent les élèves les moins prêts scolairement pour l'université (en terme de résultats et d'organisation autonome de son travail) qui sont contraints d'y entamer leur poursuite d'études et risquent de fait de se trouver rapidement en situation d'échec.

Pour ces raisons, les lycéens souhaitent majoritairement avoir la possibilité de faire un **stage de découverte du monde professionnel** au lycée (ancrer la réflexion et les enseignements théoriques dans une réalité professionnelle) et disposer en terminale de **modules de préparation aux études universitaires** : découverte du système universitaire, explication du fonctionnement de la faculté, décryptage des différents parcours de formation, présentation des filières, des débouchés, des conditions d'obtention des diplômes, conseils méthodologiques (organisation de son travail personnel, lectures et recherches...). Ils proposent également une préparation au choix du parcours dans l'enseignement supérieur par le biais de partenariats organisant une **semaine d'immersion à la l'université, en classe préparatoire ou en IUT/BTS**, pour les lycéens qui le souhaitent, afin de construire un projet en connaissance de cause. Des professeurs de l'enseignement supérieur ou des étudiants pourraient également intervenir dans les classes de lycée (dès la 1^{ère}) pour présenter les spécialités, filières, diplômes et débouchés.

LES CHEFS D'ETABLISSEMENT

Par lettre du directeur, tous les proviseurs des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et des lycées professionnels (LP), les principaux de collège et les directeurs d'établissements privés ont été invités à participer largement à la consultation sur le lycée en prenant part personnellement à la consultation et en mettant en place des réunions avec les élèves mais également les professeurs et des personnels de l'établissement volontaires.

Une centaine de chefs d'établissements ont été rencontrés, soit personnellement soit en réunions de bassin, pour les sensibiliser à cette consultation. A cette occasion, tout en manifestant leur volonté de coopérer, ils ont pu exprimer leur scepticisme face à cette nouvelle consultation s'inscrivant après les maintes et vaines initiatives menées antérieurement. En outre les représentants des trois syndicats des chefs d'établissement (SNPDEN, ID et SGEN- CFDT) ont participé activement à la consultation.

Les chefs d'établissement ont été invités à rencontrer Richard Descoings, en présence, pour l'ouverture, de Patrick Gérard, Recteur de l'académie de Paris, le 31 mars au lycée Louis Le Grand (5^{ème} arrdt). Ont participé à cette réunion près de 120 proviseurs LEGT/LPO/LP, principaux de collège, membres des équipes de direction élargie (Adjoints, Chefs des travaux, Conseillers Principaux d'Education).

Lors de cette réunion, Richard Descoings a rappelé les principes et le calendrier de la consultation nationale, avant de présenter brièvement l'état actuel de son travail (déplacement dans 38 départements, analyse dans les établissements visités des difficultés et des propositions de remédiations). Il a évoqué l'existence d'une plateforme internet « YouTube » (inaugurée fin mars 2009) proposant vidéos et informations sur l'avancée de la consultation, ainsi que la possibilité de contribuer par le biais du blog (www.lyceepourtous.fr). Il a ensuite donné la parole aux membres de l'assemblée. 25 personnes ont pris successivement la parole (22 chefs d'établissement, 1 coordinateur du lycée autogéré, 1 professeur, 1 CPE). La réunion, débutée à 9h30 a pris fin à 12h.

Cette synthèse est le résultat des propositions émises lors de la réunion des chefs d'établissement avec Richard Descoings mais également lors des rencontres avec les proviseurs et les principaux ainsi qu'avec les syndicats des chefs d'établissement auxquels les thèmes de réflexion ont été proposés (cf Annexe 3).

I - L'organisation des enseignements au lycée

Constats :

- Les parcours

- L'arrivée en seconde résulte de la situation en collège qui a vu la mise en place du socle commun de compétences. Or personne ne sait comment l'évaluer. La massification engendre des tensions car le professeur doit conduire sa classe aussi bien pour les meilleurs que pour les moins bons.
- Il existe une étanchéité des filières qui se double d'une hiérarchisation dominée par la série S.
- L'empilement des connaissances ne fonctionne pas. Les élèves ne comprennent pas le sens de cet enseignement.
- L'enseignement des langues vivantes à l'heure actuelle est inadapté : le niveau de langue des élèves est insuffisant, les méthodes d'apprentissage et d'évaluation sont à revoir. Pour les langues rares, le système est injuste (enseignement commun et épreuves différentes selon les sections).
- Le niveau de maîtrise de la langue française est insuffisant et devient un critère de sélection entre les élèves.
- Les lycéens en baccalauréat professionnel ne résistent pas en études supérieures.

- Le temps

- La charge hebdomadaire de travail est très lourde alors que le temps de vacances est très long.

Propositions :

- Les parcours

En filières générales et technologiques :

- Conserver le groupe classe, sous le pilotage d'un professeur principal. C'est un repère stable pour les élèves qui manifestent, comme les professeurs, un attachement pour cette structure. Deux syndicats de chefs d'établissement proposent cependant l'éclatement du groupe classe et la constitution de modules avec dominantes en sciences ou en humanités.

- Conserver les enseignements à l'année. La semestrialisation qui avait été acceptée par certains syndicats de chefs d'établissement ne semble pas être un enjeu majeur.

- Renforcer le Français, l'Histoire-Géographie, l'Anglais et les matières scientifiques incluant les mathématiques dans le socle commun de connaissances.

- Accentuer le travail sur la maîtrise de la langue française au lycée : grammaire, syntaxe et orthographe.

- Repenser la filière scientifique pour contribuer à former de vrais scientifiques. Donner la possibilité aux élèves de choisir une orientation purement scientifique (Mathématiques et Physique) ou tournée vers la biologie (biologie et Sciences et Vie de la Terre).

- Concevoir une réforme de l'enseignement des langues qui passe, notamment, par une meilleure pratique de l'oral et une validation des niveaux de langue (LV1 et LV2) selon les niveaux européens.

- Développer les options artistiques et culturelles pour favoriser l'épanouissement individuel des élèves.

- Introduire des matières relevant des enseignements technologiques dans les lycées généraux afin de permettre la perméabilité entre les sections.

- Prendre appui sur les compétences des élèves, en dehors des connaissances disciplinaires, pour les valoriser.

- Donner plus d'autonomie aux établissements et leur permettre d'accompagner la réalité du lycée. Renforcer le rôle d'animateur pédagogique des chefs d'établissement.

- Donner aux enseignants une formation initiale (stage d'un an devant les élèves) et continue afin d'adapter leurs pratiques pédagogiques au contexte actuel.

En filières professionnelles :

- Assumer le fait que le baccalauréat professionnel oriente vers une insertion professionnelle avant d'ouvrir la voie vers l'enseignement supérieur.

- Le temps

- Réduire le temps de vacances afin de mieux équilibrer le temps de travail sur l'année (proposition d'un syndicat de chefs d'établissement).

- Diminuer le temps passé par les professeurs en cours magistral et consacrer plus de temps de concertation avec les collègues, d'accompagnement des élèves et de travail personnel au sein du lycée.

- Ne pas charger le temps scolaire par une multiplication des heures de cours. L'augmentation des matières entraîne une perte de la qualité des savoirs.

- Alléger les heures de cours afin de laisser plus de temps aux élèves pour un travail autonome.

- L'existant

- Recentrer les enseignements en classe de 2^{nde} sur certaines matières (ne pas enseigner tout, à tout le monde, tout le temps).

- Renforcer la 2^{nde} de détermination afin de ne pas enfermer trop tôt les élèves dans les filières.

- Maintenir le baccalauréat. Un syndicat de chefs d'établissement propose de combiner des épreuves terminales valorisant les spécialités de chaque dominante avec des contrôles en cours de formation pour les autres disciplines, dans le cas où les modules seraient retenus.

II – La préparation à la poursuite des études

Constats :

- L'orientation

- L'orientation se fait en trois étapes : en fin de 3^{ème}, en fin de 2^{nde} puis en fin de terminale. Chaque étape est un passage douloureux pour les élèves qui sont contraints d'effectuer un choix à l'aveugle ou en urgence. Ils éprouvent des difficultés à se projeter vers l'avenir alors que seule compte l'échéance du baccalauréat. Il faut tenir compte de leur jeune âge, de leur manque d'implication et de la complexité des études après le baccalauréat.

- Il existe un manque criant de lisibilité sur la diversité des parcours envisageables après le baccalauréat, et notamment à l'Université. L'orientation est dominée par l'idéologie des hiérarchies entre les formations : la classe préparatoire fait modèle pour l'enseignement du lycée par son type d'enseignement et ses programmes axés sur les matières scientifiques.

- Les conseillers d'orientation, qui peuvent aider les élèves dans leur recherche d'orientation, n'ont ni les moyens de connaître toutes les possibilités, ni le temps de remplir leur mission avec l'efficacité attendue.

- Les élèves des lycées professionnels ne réussissent pas en enseignement supérieur.

- L'autonomie

- Malgré les initiatives pour donner de l'autonomie aux élèves, il existe toujours une forte demande d'accompagnement de la part des élèves. A l'exception de certains établissements où les lycéens revendiquent leur autonomie comme une attitude naturelle, cette dernière demeure difficile à instaurer.

Propositions :

- L'orientation

- Donner aux élèves orientés en Sciences et Technologies de la Gestion la capacité de reprendre confiance en eux, repositionner leur orientation en la valorisant.

- Aider les élèves, dès la 2^{nde}, à construire un parcours d'orientation cohérent avec l'équipe pédagogique et plus spécialement le concours des professeurs principaux. Former les professeurs principaux à l'orientation.

- Ouvrir l'extérieur au lycée : prendre des contacts avec l'Université, les entreprises, l'international. Développer les Forums de l'emploi au sein du lycée, les journées portes ouvertes.

- Créer des liens entre l'université et le lycée pour améliorer la connaissance du contenu des programmes et passer des conventions pour faciliter l'accès des élèves socialement défavorisés. Organiser des rencontres avec des anciens élèves.

- Octroyer aux élèves la possibilité d'effectuer des stages dans le monde professionnel à tous les niveaux du lycée.

- L'autonomie

- La classe de 2^{nde} doit permettre aux élèves d'accéder à l'autonomie. Donner du temps individuel aux élèves pour les inciter à effectuer de la recherche documentaire, travailler cette acquisition de l'autonomie avec l'accompagnement des professeurs.

- Apprendre aux élèves à gagner de l'autonomie en encourageant les démarches personnelles d'acquisition des méthodes et d'expression de leur responsabilité.

- Développer le travail en équipe.

- Capitaliser les compétences par projet en plus de l'évaluation par discipline du baccalauréat. Valoriser les qualités personnelles des élèves.

III - L'aide apportée à l'élève

Constats :

- L'absentéisme est une forte préoccupation des chefs d'établissement. Ce phénomène souligne la démotivation des élèves, leur décrochage. La lutte contre l'absentéisme est une nécessité.

- Les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel ne sont pas suffisamment préparés pour entrer dans l'enseignement supérieur. Les élèves manquent d'outils méthodologiques. L'idée que la continuité est évidente entre le bac professionnel et le BTS est fausse.

Propositions :

- Penser le redoublement autrement : valider les matières qui ont été acquises et ne repasser que celles où l'on est défaillant.

- Lutter contre l'absentéisme en renforçant les équipes « Vie scolaire » et médico-sociales dans les établissements. Accompagner tous les élèves grâce à l'équipe éducative (psychologue, assistante sociale, médecins...).

- Valoriser le tutorat entre les élèves plus âgés et les plus jeunes, le suivi individualisé.

- Redonner leur place et leur rôle aux surveillants.

- Développer les passerelles entre les filières et le soutien nécessaire aux élèves qui pourraient en bénéficier. Proposer de modules spécifiques pour ceux qui sont un peu faible dans une matière afin d'éviter le décrochage des élèves les moins motivés ou en difficulté et, par voie de conséquence, les risques d'absentéisme.

- Augmenter le nombre d'heures de soutien et d'accompagnement et les intégrer dans la dotation annuelle.

- Accompagner les élèves titulaires d'un bac professionnel dans l'enseignement supérieur par une remise à niveau en Maths/Sciences physiques, nécessaire pour leur réussite.

- Tirer les élèves vers leur projet et leur redonner l'estime d'eux-mêmes.

LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS D'ETABLISSEMENT

Des consultations d'enseignants et de personnels d'établissement se sont tenues dans une dizaine d'établissements représentant au total près de 200 personnes. Certains ont communiqué individuellement leurs propositions par le biais de l'adresse académique : consultation.lycee@ac-paris.fr . En outre un syndicat d'enseignants, le SNALC, a fait part de ses propositions.

Avant de proposer des suggestions à partir de la grille de réflexion, les professeurs soulignent que les élèves arrivent au lycée avec de graves lacunes dans les connaissances de base qui ont été apprises mais ne sont pas ancrées comme savoir fondamental, ainsi qu'une relation au travail préoccupante : manque de concentration, manque du sens de l'effort, absence d'entraînement aux exercices, absence d'apprentissage par cœur. Cela pose le problème de l'articulation avec le collège et, si l'on remonte plus loin, des enseignements appris en primaire.

I - L'organisation des enseignements au lycée

Constats :

- Les parcours :

- Il existe une grande étanchéité entre les filières avec une hiérarchisation caractérisée par une domination de la filière S et une dévalorisation de la filière L.

- Au sein de la filière S, le poids des mathématiques s'est affaibli devenant insuffisant et celui des SVT s'est accru de façon trop importante. Les programmes de SVT sont trop lourds.

- La filière S ne remplit plus son rôle de formateur de futurs scientifiques dans la mesure où les titulaires du baccalauréat S s'orientent ensuite vers différentes voies qui ne sont pas nécessairement les études scientifiques.

- La diminution des horaires en langues, passant de 3 heures à 2 heures par semaine, contribue à faire perdre une année aux élèves et va à l'encontre des objectifs ministériels de maîtriser parfaitement une langue vivante.

- Le temps :

Les emplois du temps sont trop lourds pour tous, professeurs et élèves.

- L'existant :

Les classes de seconde sont trop hétérogènes ce qui nuit à la progression de la classe. Les bons élèves se lassent et les moins bons décrochent.

Propositions :

- Les parcours :

- Conserver les filières d'enseignement général en renforçant leur identité et en offrant un plus grand choix d'options.

- Restaurer la réalité de la filière scientifique afin de recruter des élèves réellement motivés par une poursuite d'études scientifiques.

- Alléger le bac S côté littéraire (langue histoire –géographie à l'oral, LV2 en option) pour éviter que des élèves qui s'orientent vers le littéraire ne passent un baccalauréat S.

- Séparer la série S en deux branches, l'une mathématiques et physique l'autre chimie et biologie.

- Renforcer la filière L par des options : mathématiques, langues, langues anciennes.
- Renforcer les langues : l'anglais mais également une seconde ou troisième langue. Dédoubler les classes en langues, travailler dans des classes multimédias pour développer l'oralisation.
- En filières technologiques, organiser des enseignements thématiques plutôt que par discipline (exemple thématique de Santé) afin de donner plus de cohérence dans la préparation du concours.
- Restaurer la première d'adaptation pour les élèves qui viennent de BEP et qui ont du potentiel afin de les tirer vers la réussite.

- Le temps :

- Réduire les plages horaires quotidiennes des cours (limiter par exemple à 8h – 15heures)
- Donner à chaque professeur une heure de conseil où il pourra répondre aux élèves individuellement ou en petit groupe.
- Disposer de plus de temps pour faire de l'expérimentation, en petits groupes, avec les élèves.

- L'existant :

- La classe de seconde :

- Deux principes d'organisation différents :
 - Conserver un tronc commun qui permette à l'élève de choisir son parcours en fin de seconde. Permettre ainsi l'adaptation et la mise à niveau de tous les élèves par un enseignement indifférencié.
 - Introduire les filières dès la seconde mais laisser un droit à l'erreur si l'on veut changer de filière en instaurant des passerelles.
- Introduire un peu d'hétérogénéité qui permet une bonne stimulation des élèves mais éviter trop d'hétérogénéité qui nuit à une bonne progression.
- Eviter les classes à sureffectif (35 élèves) et dédoubler les classes pour permettre de gérer l'hétérogénéité et permettre l'oralisation.
- Créer des groupes de 20 élèves en langues vivantes pour favoriser l'oral.
- Imposer l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales pour tous les élèves

- Le baccalauréat :

- Maintenir le baccalauréat qui demeure une référence nationale.

II - La préparation à la poursuite des études

Constats :

- L'orientation :

Le conseiller d'orientation n'a pas de place réellement identifiée au sein du lycée. N'a pas de temps pour les élèves. Les structures d'orientation sont trop administratives. Les actions d'orientation ne sont pas assez coordonnées.

- L'autonomie :

A l'issue de l'enseignement secondaire, les élèves ont un degré insuffisant d'autonomie. Les Travaux Personnels Encadrés sont intéressants en raison de leur interdisciplinarité mais ils ne sont une réussite que pour les élèves déjà autonomes.

Propositions :

- L'orientation:

- Organiser un temps fort de l'orientation dès la seconde avec les professeurs et les conseillers d'orientation pour informer les élèves et leur permettre de faire des choix.
- Créer un conseil d'orientation qui rassemblerait proviseur, proviseur adjoint, CPE, professeurs, élèves, parents et conseiller d'orientation (une demi-journée banalisée par classe).
- Prévoir dans l'emploi du temps des heures pour l'orientation.
- Rencontrer les familles pour aider à l'orientation.
- Développer des liens avec les Centres d'Information et d'Orientation de l'enseignement supérieur et développer les relations avec les universités (présentation de leur parcours par des étudiants par exemple)
- Revenir aux stages en entreprise, en institution (hôpital etc...).
- Disposer de films sur les métiers.

- L'autonomie :

- Conserver les TPE et les faire en deux ans ou développer un travail en équipe en terminale.

III - L'aide apportée à l'élève

Constats :

La seconde est la poursuite du collège unique, donc uniformisée. Il serait nécessaire de mieux orienter les collégiens en difficulté vers le lycée professionnel. Ceux qui ont un projet vont vers les filières professionnelles, ceux qui n'en ont pas s'orientent vers les filières générales et sont voués à l'échec. Passent de fait en seconde générale des élèves qui n'ont pas le niveau requis.

Propositions :

- Rétablir l'autorité des conseils de classe et ne pas faire passer les élèves dont le niveau est insuffisant. Rendre obligatoire l'obtention du Brevet pour entrer en seconde.
- Eviter le redoublement en seconde sauf s'il est accepté par l'élève.
- Revaloriser les sections techniques pour faciliter les transferts des sections générales vers les sections techniques.
- Poursuivre les stages de langues qui sont bien vécus.
- Donner des notes qui tiennent compte de la progressivité de l'effort d'assiduité donner une note positive plutôt que des avertissements.
- Adapter les dispositifs d'aide pour chacun : les bons bénéficiant d'une aide pour l'oral du baccalauréat par exemple, les moins bons pour un soutien individualisé. L'objectif devrait être que chacun aille à son excellence.
- Inscrire les heures de soutien dans l'emploi du temps.

IV - La responsabilisation des lycéens

Constats :

A l'exception de certains élèves particulièrement investis, il est généralement difficile de responsabiliser les lycéens. Pourtant, l'engagement des lycéens au sein de l'établissement permet de développer le sens civique, de donner corps à des initiatives culturelles, sociales ou sportives.

Propositions :

- Valoriser l'investissement des élèves dans le groupe ou la collectivité en constituant un dossier d'actions positives qui serait joint au livret scolaire pour les délibérations du bac.

LES RESPONSABLES D'ORIENTATION

Les responsables d'orientation de l'académie de Paris pour le secondaire et le supérieur ont été rencontrés afin qu'ils puissent apporter leurs suggestions dans un domaine porteur de fortes aspirations.

Dans l'enseignement secondaire

En préambule, Françoise Bertrand, chef du service académique d'information et d'orientation, rappelle que les élèves très demandeurs d'information ne sont pas toujours présents aux séances proposées, qu'ils ne savent pas organiser ni hiérarchiser l'information qui leur est procurée. Elle souligne également que si l'information existe sur les orientations, ce sont les contenus des enseignements et le mode de travail en université qui paraissent obscurs aux élèves.

I- L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Simplifier le nombre d'options dès la classe de Seconde.
- Réduire le nombre de filières et développer les passerelles entre les filières.

- Le temps

- Alléger le temps des cours magistraux pour permettre aux élèves de travailler autrement.

- L'existant

- Varier les enseignements en Seconde plutôt que définir une spécialisation.

II - La préparation à la poursuite des études :

- Valoriser les filières universitaires scientifiques par la mise en place de tutorat entre les lycées et les universités scientifiques où il existe un véritable déficit d'étudiants.
- Valoriser les filières technologiques industrielles et les métiers de l'industrie vers lesquels ces filières conduisent.

III - L'aide apportée à l'élève

- Améliorer l'accueil des élèves lors de leur arrivée au lycée.
- Organiser un suivi de l'élève pendant deux mois en portant attention à son travail et à ses méthodes de travail.
- Améliorer la relation 3^{ème} – 2^{nde} en mettant en place des rencontres entre professeurs de collège et professeurs de lycée.
- Poursuivre l'effort du socle commun de compétences en Seconde.

IV - La responsabilisation des lycéens

- Donner une place aux initiatives personnelles.
- Traiter les élèves comme des adultes en devenir.

Dans l'enseignement supérieur

- Le CIO des Enseignements Supérieurs, créé en 1972 et situé en Sorbonne, est dirigé par Michel Müller. C'est un lieu d'accueil d'information et de conseil sur l'enseignement supérieur pour tout public ayant au moins un niveau égal ou supérieur au baccalauréat, quel que soit le type d'établissement dans lequel il étudie, qu'il soit en formation initiale ou engagé dans la vie professionnelle.

Administrativement rattaché à l'académie de Paris, son rayon d'action est national voire international.

Douze conseillères d'orientation psychologues (COP) assurent cette mission soit dans les locaux du CIO en Sorbonne soit dans les services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation – Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) des Universités parisiennes.

Le CIO contribue également à la liaison secondaire-supérieur en participant à des Salons d'information destinés aux lycéens et aux étudiants, en animant un cycle d'ateliers intitulé « A nous la fac » pour tous les lycéens de Terminale des lycées généraux et technologiques publics de Paris, ainsi que des formations pour les professeurs de Terminale.

Il est enfin un centre ressource sur l'enseignement supérieur pour les professionnels de l'orientation.

- Le CIO Médiacom (14^{ème} arrdt), dirigé par Danièle Pourtier, est un CIO non sectorisé et la Cité des Métiers (19^{ème} arrdt) offrent tous deux aux étudiants et aux adultes une documentation sur les possibilités de poursuite d'études, une information personnalisée adaptée aux situations individuelles, une aide à la formation continue.

Ils sont également centre de ressource pour les établissements du second degré et tous ceux qui sont désireux de préciser leurs connaissances sur les enseignements supérieurs. De nombreux collèges participent ainsi aux conférences organisées par la Cité des Métiers sur les professions (Artisanat d'art, Hôtellerie – Restauration, Hôpital, Bâtiment, Automobile...). En lycée, les CIO mettent en place des ateliers d'orientation en petits groupes sur des sujets donnés.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Ne pas mettre en place une semestrialisation avec des modules dès la Seconde. Cette mesure aura une influence négative sur les élèves les plus défavorisés car ils ne connaissent pas les codes sociaux.
- Eviter les redoublements non souhaités.

II - La préparation à la poursuite des études

- L'information

Bilan du dispositif « A nous la fac » de 2008 :

Ce dispositif est destiné à tous les élèves de Terminale des lycées généraux et technologiques publics de Paris. L'information est transmise via les proviseurs et les directeurs de CIO. L'inscription procède d'une démarche volontaire de l'élève : 320 lycéens y ont participé. Après la présentation de leur parcours, chaque élève a rencontré un étudiant-tuteur qui lui a apporté des éclairages concrets sur ses perspectives d'études. Un suivi par le conseiller d'orientation – psychologue de son établissement a ensuite été proposé à chaque élève.

La formule a fait la preuve de son efficacité sur le plan qualitatif car les élèves ont largement exprimé leur satisfaction pour cette formule. Toutefois, la participation des élèves paraît insuffisante au regard de l'investissement mis en œuvre et des attentes exprimées par les lycéens en ce domaine.

- L'orientation

- Définir une problématique de l'orientation qui soit portée par le chef d'établissement.
- Partager les compétences entre le conseiller d'orientation et le professeur.
- Développer les moyens, et notamment en formation, pour que le professeur assume cette nouvelle compétence.
- Permettre à tous les lycéens de faire des stages dès la classe de seconde.
- Ouvrir le lycée sur l'extérieur par des opérations portes ouvertes, des témoignages d'anciens élèves, des partages d'expérience professionnelle.

III - L'aide apportée à l'élève

- Mettre en place des enseignements de méthodologie dès la seconde.
- Instaurer un tutorat entre professeurs et élèves ou élèves plus avancés et élèves en difficulté. Ne pas abandonner les élèves en difficulté qui sont en déshérence complète.

LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES ET LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS PRIVES

Les organisations confessionnelles :

L'enseignement catholique de Paris

Ces réflexions sont le résultat des réflexions menées avec les chefs d'établissements de collèges et de lycées de l'Enseignement catholique sur les axes de réforme du lycée.

En préambule, Jean-François Canteneur, Adjoint au Directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Paris, précise qu'il existe une confusion entre la démarche de consultation et l'expérimentation menée parallèlement. Quels seront les moyens qui seront donnés pour poursuivre les expérimentations ?

Par ailleurs, il souligne les contradictions qui existent entre les idées proposées par la réforme qui sont généralement bonnes et les contraintes administratives que l'on veut imposer à tous les établissements.

Enfin, il souhaite que l'on accède à une plus grande autonomie des établissements. Que certaines expériences soient menées par les établissements et qu'elles soient étendues si elles sont concluantes mais qu'une latitude soit laissée aux établissements

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Conserver le système de filières. Les établissements privés n'ont en effet pas la taille suffisante pour organiser des enseignements par modules. S'il n'y a pas de choix, les modules ne pourront être mis en place et la hiérarchie se recréera d'office.

- Remettre en cause la notion de coefficients. Il est important qu'un élève puisse choisir des matières plutôt que d'autres avec le même coefficient. Revenir sur le système d'écart important entre les coefficients.

- Donner aux établissements la possibilité d'agir par objectifs, leur permettre d'organiser les enseignements comme ils le souhaitent en coordonnant les services des enseignants.

- L'existant : la seconde et le baccalauréat

- Conserver le baccalauréat comme examen final.

II – La préparation à la poursuite des études

- L'orientation

- Mutualiser les expériences concluantes entre les établissements.

- Ne pas imposer les conditions de l'orientation par des instructions ministérielles.

- La très grande majorité des élèves de l'Enseignement catholique vont en classes préparatoires, dans des écoles ou structures encadrées. Très peu choisissent l'université.

III – L'aide apportée à l'élève

- Rationaliser la multiplicité des dispositifs.
- Choisir le modèle d'accompagnement que l'on souhaite : accompagner l'élève en le faisant progresser selon ses compétences (système nordique) ou accompagnement identique pour tous les élèves (système normatif à la française).
- Former les enseignants à ces nouvelles compétences.

IV – La responsabilisation des lycéens

- Aider le jeune à prendre en charge son parcours personnel, à faire des choix

Le Fonds Social Juif unifié

Le Fonds Social Juif Unifié (FSJU) a participé à la consultation en rappelant les spécificités de l'enseignement, dans la mesure où, à l'enseignement classique, s'ajoute l'enseignement de la langue et de la culture hébraïque.

I - L'organisation des enseignements au lycée

• Les parcours

- Organiser l'enseignement en semestres en 1^{ère} et terminale permet à l'élève de choisir son parcours et de changer de parcours grâce aux passerelles. Ce système permet une préorientation vers les études supérieures. A contrario, les élèves s'engagent dans les filières sans savoir ce vers quoi elles vont conduire.

- Tourner le système d'enseignement moins vers le bachotage et le bourrage de crâne que vers l'éducation : apprendre à être. Il faut former l'esprit et réfléchir sur l'objectif de l'enseignement prodigué : former un honnête homme ou un expert ? A l'heure actuelle les connaissances sont devenues accessibles par les nouvelles technologies et l'accumulation des savoirs n'est plus nécessaire comme avant.

- Améliorer les relations entre la terminale et l'université.

• Le temps

- Conserver le rythme de l'année. Les journées sont très longues car l'enseignement juif (+ 8 heures hebdomadaires) s'ajoute à l'enseignement classique. Les élèves travaillent tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi 14h (mercredi après – midi libéré). Ces rythmes ne sont pas remis en cause.

• L'existant : la seconde et le baccalauréat

- Conserver la seconde en l'état.

- Prévoir des examens à la fin de chaque module et un examen final mais pas de contrôle continu.

II – La préparation à la poursuite des études

• L'orientation

- Préparer l'orientation avec le professeur.

- Apporter un éclairage aux enseignants sur l'enseignement supérieur et sur le monde du travail ;

- Faire venir des intervenants extérieurs pour ouvrir d'autres perspectives.

• L'autonomie

- Apprendre à questionner, à prendre des notes, responsabiliser les lycéens dans leur formation ;

- Apprendre à utiliser le contenu des nouvelles technologies, à savoir chercher, à sélectionner et décoder l'information.

- Poursuivre et étendre la formule des TPE qui sortent l'élève de la vision disciplinaire.

III – L'aide apportée à l'élève

- Développer le système de soutien pour les élèves en difficulté (les élèves en difficulté sont sortis du système certaines heures et bénéficient ainsi d'horaires moins lourds), le soutien scolaire est prodigué le soir mais aussi le dimanche matin.
- Encourager les étudiants au tutorat afin qu'ils aident les plus jeunes aux devoirs (cela est pratiqué le dimanche matin et donne de bons résultats, une petite bourse est allouée aux étudiants tuteurs).

IV – La responsabilisation des lycéens

- Former les lycéens à l'esprit critique, les former à la vie civique par la connaissance et l'analyse de l'actualité (décryptage des médias, analyse de l'information).

Le Lycée polyvalent l'Initiative

Le lycée polyvalent (technologique et professionnel) l'Initiative est un lycée privé sous contrat situé 24, rue Bouret (19^{ème} arrdt).

Il compte 700 élèves, répartis dans deux grands domaines d'activité : un domaine artistique (Certificat d'Aptitude Professionnelle et Brevet des Métiers d'Art Céramiste, CAP et Bac professionnel Exécuteur en Communication Graphique, Brevet de Technicien Supérieur Communication Visuelle Multimédia, classe passerelle pour entrer dans les écoles d'art) et un domaine tertiaire (Brevet d'Etudes Professionnelles Vente Action Marchande, Bac Professionnel Commerce, Bac STG , BTS Management des Unités Commerciales...). Un Bac professionnel Artisanat Métiers d'Art option Marchandisage Visuel ainsi qu'un CAP Employé de Commerce Multi Services ouvriront leurs portes à la rentrée 2009.

L'une des spécificités de l'établissement résulte du fait qu'il n'accueille pas de classes de 2^{nde}. Les élèves arrivent dans les filières technologiques à partir de la 1^{ère} seulement, ce qui peut être source de difficulté d'adaptation (manque de lisibilité de la scolarité des élèves pour les équipes du lycée, orientation en STG pas toujours bien acceptée par les élèves...).

L'objectif annoncé de l'établissement, tout en préservant la spécificité de l'enseignement professionnel et technologique, est de permettre aux élèves d'aller le plus loin possible dans leurs études, au lycée l'Initiative ou ailleurs.

Dans le prolongement de cette priorité, l'équipe pédagogique menée par la directrice, a réfléchi à la mise en œuvre ou à la reconduction de divers dispositifs permettant aux élèves de se placer dans les meilleures conditions possibles de réussite.

- Lutte contre le décrochage des élèves de bac pro intégrant un BTS

Actuellement au lycée l'Initiative, 1 élève de bac pro sur 2 qui a intégré une première année de BTS abandonne sa scolarité avant le terme des 2 ans, suite à des difficultés trop importantes dans les disciplines générales essentiellement.

Des modules d'accompagnement (dispositif précis non finalisé à ce jour) seront mis en place dès la rentrée 2009 pour les élèves volontaires de terminale Bac pro, modules encadrés par des enseignants volontaires, afin de préparer au mieux en terme de méthodologie et de contenu disciplinaire les candidats à l'entrée en BTS.

De la même manière, un suivi de ces élèves est prévu en première année de BTS. Au préalable, un travail auprès des élèves sur « Qui est capable de » est mené dans les classes de Bac pro par les professeurs principaux et des enseignants volontaires, avec en outre un temps de partage de l'expérience des étudiants de BTS, anciens élèves de Bac pro, auprès de leurs cadets.

- Soutien aux élèves en difficulté

Au vu des problèmes d'adaptation (mauvaise compréhension, lenteur...) de certains élèves par rapport aux attentes des enseignants en terme de méthodologie ou de compétences scolaires par exemple, depuis une quinzaine d'année existe dans l'établissement un professeur de soutien, dont le service est totalement axé sur la prise en charge des élèves en difficulté signalés par les enseignants, de façon ponctuelle ou régulièrement tout au long de l'année.

Le professeur de soutien organise son emploi du temps en fonction des plages horaires disponibles des élèves, travaille dans un bureau identifié, assure la confidentialité des propos des élèves tout en apportant un éclairage différent sur leur situation lors des conseils de classe par exemple. Les élèves sont pris en charge par petits groupes (5 élèves maximum) ou en séances individuelles. La relation nouée entre le professeur de soutien et les élèves permet de cerner plus finement les problématiques scolaires individuelles et de favoriser, par un travail de médiation ou de remédiation, une relation normalisée avec les enseignants.

Pour que ce travail soit bénéfique (objectif : remettre en selle les élèves les plus fragiles, afin d'éviter un décrochage annonciateur d'échec), il nécessite un réel effort de communication entre enseignants et une bonne dose de confiance mutuelle.

- Réorganisation du temps scolaire

Deux périodes de l'année scolaire ont été identifiées dans l'établissement comme potentiellement problématiques. Pour éviter les débordements ou la fatigue excessive constatés lors de ces moments, une réflexion est menée actuellement pour réorganiser des vacances de Toussaint plus longues par exemple, en allongeant de quelques jours la période scolaire en juillet.

Une autre piste serait d'encadrer certains cours différemment pour éviter un face à face théorique parfois difficile. Réorganiser l'espace « classe », permettre aux enseignants de travailler en binôme dans les classes (exemple : un professeur de vente et un professeur de mathématiques, pour proposer un cours de mathématiques appliqués à la vente).

L'Ecole Active Bilingue Jeannine Manuel

Située 70, rue du Théâtre (15^{ème} arrdt) l'Ecole active bilingue Jeannine Manuel (EABJM) a le statut d'association à but non lucratif et bénéficie d'un contrat d'association avec l'Etat. L'Ecole est associée à l'Unesco. Elle a été créée en 1954 par Jeanine Manuel dans le but de développer la compréhension internationale par une éducation bilingue commençant dès la maternelle.

Elle compte deux écoles maternelles et primaires, Duplex et Suffren, un établissement allant du primaire au lycée, rue du Théâtre, et un établissement allant du primaire au lycée à Lille. Elle prépare le baccalauréat français, le baccalauréat français avec option internationale (OIB) et le baccalauréat international dit *de Genève* (hors contrat). Elle accueille 3000 élèves dont 2400 à Paris.

Constats :

Les élèves passent trop de temps à assister à des cours magistraux. Ils sont soumis à du bourrage de crâne sans possibilité de réflexion.

La France est l'un des rares pays, avec la Chine et la Russie, à considérer que les sciences sont un critère de sélection. Les Français accordent beaucoup d'intérêt aux matières scientifiques mais sans lien avec l'avenir professionnel.

Les établissements manquent d'autonomie. Il est nécessaire de leur donner plus de liberté afin de responsabiliser l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Témoignage :

L'établissement a mis en œuvre la réduction du temps des cours qui est passé de 55 à 45 minutes. Le temps économisé permet aux professeurs d'être disponibles pour recevoir les élèves. Ils disposent ainsi de 18 périodes de cours et de 4 périodes de temps disponible pour les élèves. Cela implique de changer de méthodes d'enseignement.

Cette nouvelle méthode de travail a porté ses fruits car les élèves sont plus concentrés et les professeurs, contraints d'aller plus vite, se sentent dynamisés. Les récréations ont été supprimées. Seules 5 minutes de pause entre chaque cours sont autorisées.

Propositions :

I- L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Supprimer les filières et opter pour un tronc commun avec les matières fondamentales et les options.
- Organiser en amphithéâtre un cours magistral pour tous les élèves et développer des séminaires plus dynamiques sur des sujets spécialisés.
- Intégrer les enfants de l'immigration en inventant une voie où l'écrit compte moins. Développer l'oralité, la pratique des langues.
- Enseigner en passant par une démarche de questionnement avant de donner des réponses.

- Le temps

- Toute la société doit s'organiser autour d'un nouveau temps. L'Ecole ne peut pas bouger toute seule. Consacrer le temps pour les études le matin et après 15h : activités, sports ...

- L'existant : la seconde, le baccalauréat

- Maintenir le baccalauréat mais l'étaler plus largement sur deux ans. Passer les tests de langue selon les niveaux européens.

II - La préparation à la poursuite des études

- L'orientation

- Faire appel aux entreprises pour développer les stages.

- Avoir un référent au sein de l'établissement qui coordonne les activités d'orientation.

- L'autonomie

- Donner en première et en terminale la possibilité aux élèves de trouver leurs méthodes de travail, de connaître leurs forces et leurs faiblesses.

IV - La responsabilisation des lycéens

- Prendre en compte les composantes autres que celles liées aux disciplines. Rédiger un rapport sur ce que fait l'élève dans son engagement social, local ou international. Favoriser les enfants qui veulent entreprendre

LES PARENTS D'ÉLÈVES

Trois organisations ont participé à la consultation : les deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public, la PEEP et la FCPE, ainsi que l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre, l'APEL. Des parents d'élèves ont également adressé leurs contributions par l'intermédiaire de l'adresse académique.

La PEEP Paris

En préambule, la PEEP exprime son regret que ne soient pas consultés les collégiens à travers leurs professeurs principaux, leurs parents, leurs délégués, dans la mesure où ils seront les premiers concernés par la réforme. Elle estime, en outre, que les professeurs de lycée et de l'enseignement supérieur auront des observations très utiles à apporter.

I - L'organisation des enseignements au lycée

• Les parcours

- Organiser des modules capitalisables dès la classe de 2nde. Le Baccalauréat validerait trois années de lycée. L'objectif à atteindre serait plus mobilisateur dès l'entrée au lycée.

Le redoublement deviendrait une exception dans un parcours plus personnalisable, avec possibilité de changer de module et/ou d'en rattraper. Dans cette optique, il faut repenser et accentuer l'aide à l'élève en difficulté pour une remise à niveau appropriée. Il faut favoriser la souplesse et la diversité des parcours, développer les passerelles entre les filières, y compris avec les filières professionnelles qui sont trop souvent dévalorisées. L'organisation de l'année par semestre (en place dans certains pays européens) corrobore celle des modules.

- Organiser les cours différemment : l'élève devrait pouvoir disposer de manuels scolaires qui lui permettent de préparer le cours pour participer activement à l'enseignement du professeur parce qu'il a pris connaissance du contenu et non assister passivement à un cours magistral. Dès la fin de 3^{ème} il faut apprendre à l'élève à prendre des notes afin d'éviter le choc de la seconde.

- Mettre un crédit d'heures à la disposition de l'élève tout au long de l'année pour l'enseignement des langues. L'enseignement des langues vivantes devrait avoir un côté plus pratique et préparer à des examens comme le TOEFEL, par exemple.

- Répartir les options selon les lycées : un lycée aurait une option dominante ce qui permettrait peut-être d'éviter le contournement de certains lycées pour leur image négative.

• Le temps

- Instaurer le matin les enseignements de tronc commun et les modules l'après midi.

• Le baccalauréat :

- Evaluer l'élève sur ce qu'il a réellement acquis et non en fonction des seules notes attribuées par les enseignants.

- Pratiquer une uniformisation européenne comme cela a été fait pour le LMD (Licence Master Doctorat à) en université. Le baccalauréat ne serait pas supprimé mais une évaluation serait faite à la fin de chaque module. Dès la seconde, les modules seraient mis en place et s'affineraient au fil des années. Une fois les compétences acquises, les élèves ne repasseraient pas le module. L'épreuve finale serait allégée.

Si la réforme du lycée entraîne celle du baccalauréat et donne plus de poids aux notes du contrôle continu, une réflexion s'impose pour harmoniser les échelles de valeur dans les notations (y compris au sein de chaque établissement). La PEEP souligne les fortes distorsions sur l'académie de Paris dans les moyennes des notes des élèves suivant le niveau d'exigence des établissements.

Les compétences des élèves ne sont pas jugées à la même valeur, d'un établissement à l'autre. Il faut donc repenser l'évaluation des élèves autrement que par les notes, de façon plus « objective ». Ces écueils sont rencontrés par le baccalauréat actuel.

II - La préparation à la poursuite des études

• L'orientation :

- Elargir les champs d'investigation des élèves sur la diversité des formations. Le saupoudrage des Conseillers d'Orientation Psychologues, l'absence d'implication des professeurs sur l'orientation de leurs élèves, par manque de formation, font défaut.
- Favoriser l'orientation en faisant venir le monde de l'entreprise au sein du lycée et en permettant aux professionnels d'enseigner en lycée. Les associations comme l'AJE (Association Jeunes Entreprises), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Chambre de métiers peuvent faire connaître les gisements professionnels. Il faut faire en sorte que l'orientation ne soit pas irréversible et que les élèves se rendent compte que l'on peut changer d'orientation.
- Former les enseignants pour leur permettre d'orienter les élèves vers le post-bac. Il serait nécessaire de créer des pôles de référencement avec des professeurs, des COP et surtout des professionnels de l'orientation qui maîtrisent la connaissance du tissu économique et les débouchés sectoriels et géographiques.
- Permettre aux élèves d'aller assister à des cours en université pour voir comment sont dispensés les savoirs et juger l'élève à partir d'un dossier de motivation sur son orientation.
- Encourager les stages en entreprises et les stages de langues avec des locuteurs natifs. Il faut aussi revaloriser les métiers manuels.
- Associer étroitement les parents sur l'avenir des enfants. (Constat d'un durcissement dans les relations avec les parents depuis quelques années au sein des établissements. Tout se dit lors du pré-conseil et il ne se passe plus rien lors du conseil de classe).
- Rendre obligatoire les rencontres parents – professeurs. L'organisation de l'année en deux périodes devrait permettre de faire un bilan à mi- semestre sur la situation de l'élève.
- Organiser une prérentrée des parents pour rencontrer l'équipe enseignante, remplir les fiches administratives, alerter les professeurs sur les problèmes de l'enfant, récupérer les livres scolaires. Lors de cette prérentrée les parents immigrés pourraient plus facilement être intégrés.

• L'autonomie

- Favoriser l'acquisition de l'autonomie par l'apprentissage de la méthodologie, c'est-à-dire la faculté pour l'élève de s'adapter à tous types d'enseignement (prendre des notes, organiser son travail, maîtriser la recherche documentaire seul ou en groupe).

III - L'aide apportée à l'élève

- Etablir une permanence avec l'équipe éducative pour encadrer les élèves tout en leur permettant de devenir autonomes : c'est l'apprentissage du travail post bac.
- Opter pour des enseignements en modules afin que l'élève soit mieux investi dans des matières qu'il a choisies.

- Autres suggestions

- Donner de l'autonomie aux établissements avec un chef d'établissement responsable qui puisse recruter ses enseignants et que chaque établissement ait un projet d'établissement.
- Encourager le sentiment d'appartenance à un lycée et créer un esprit de corps.

La FCPE Paris

En préambule, la Fcpe-75 regrette que la vision de l'avenir du lycée soit si étroite et que, ni le collège ni le lycée professionnel ne soit dans le champ de la réflexion. En effet dans un objectif de réduction des inégalités, le principe « tous les jeunes sont éducatibles » doit être clairement posé, induisant une prise en compte large de toutes les questions d'orientation (ou plutôt de l'éducation au choix). Le lycée s'inscrit dans la continuité du collège unique et prépare à l'enseignement supérieur, professionnel ou général.

Concernant l'avenir du lycée général et technologique, les principes suivants doivent être respectés : préserver et développer la richesse de la carte des formations en conservant à titre d'exemples les BEP et les Bacs technologiques spécifiques qui correspondent à des véritables filières de progression pédagogique et de réussite. Les Bacs technologiques spécifiques favorisent l'accès dans des conditions plus réalistes à ce jour aux BTS et DUT.

En outre, les enseignements professionnels et technologiques spécifiques doivent conserver leur équilibre entre matières générales et techniques.

- la réforme doit être pédagogique, ambitieuse sur ce plan,
- elle doit faire l'objet d'une vraie concertation avec tous les partenaires de la communauté éducative dont les parents d'élèves,
- le travail doit se mener par la négociation avec l'adhésion des personnels,
- le lycée de demain doit conduire à l'amélioration de l'égalité et favoriser l'accès de tous les jeunes à l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel. L'élévation du niveau général de formation doit s'accompagner d'une plus grande souplesse.

En outre, il est précisé que la réflexion sur le lycée de l'avenir doit intégrer le collège unique, auquel il faut donner les moyens de sa réussite pédagogique, et une réflexion sur l'orientation.

I – L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Remettre en cause la hiérarchie des lycées parisiens en introduisant de l'ouverture, de la polyvalence.
- Aménager le cloisonnement des filières par un tronc commun renforcé par des modules exploratoires en 3^{ème} et 2^{nde} et de spécialisation en terminale.
- Mutualiser les options entre les établissements.
- Favoriser les passerelles et reconnaître le droit à l'erreur dans le système de formation.
- Travailler les fondamentaux des Humanités, les savoirs et les compétences ; Intégrer le droit, l'économie et la technologie, la philosophie dans les savoirs fondamentaux à acquérir et à maîtriser par tous les jeunes (culture commune).
- Maintenir les passerelles au sein de l'enseignement professionnel, restaurer les classes d'adaptation entre le CAP et le Bac Pro et améliorer l'accès du Bac Pro au BTS ou DUT. Penser la perspective universitaire à donner à ces élèves.

- Le temps

- Définir un temps pour les cours, un temps pour l'accompagnement, pour les modules, les projets interdisciplinaires.
- Repenser le temps de l'année : réduire les grandes vacances pour réorganiser le temps à l'intérieur du lycée.
- Penser les emplois du temps dans l'intérêt des élèves, des jeunes (adolescence).

- L'existant : la classe de seconde, le baccalauréat

- Ne pas introduire une spécialisation précoce dès la seconde.
- Préserver impérativement le caractère national du diplôme en conservant des épreuves terminales mais allégées et en introduisant du contrôle au cours de la formation (Capitalisation de crédits).

II – La préparation à la poursuite des études

- L'orientation

- Penser le lien 3^{ème} – 2^{nde} et Terminale-enseignement supérieur.
- Améliorer la formation des COP et des professeurs principaux.
- Développer les stages en milieu professionnel. Les lycées doivent fournir les stages et contrôler les contenus pédagogiques (En enseignement professionnel, les stages sont obligatoires mais les élèves doivent trouver eux-mêmes leur stage) ;
- Etablir une Charte des stages.

- L'autonomie

Sont également évoqués les nécessaires évolutions pédagogiques qui doivent mieux préparer le lycéen à l'enseignement supérieur : pédagogie de projet et pédagogie coopérative pour plus d'autonomie dans les apprentissages. Si le volume d'enseignement sous forme de cours peut être allégé, les enseignants doivent accompagner les élèves dans leur travail personnel qui ne se situe pas au domicile mais bien dans le lycée (cf. TPE).

- Développer les pratiques favorisant l'interdisciplinarité, à l'exemple des TPE. Réduire les cours magistraux et renforcer les projets transdisciplinaires.
- Favoriser les travaux de recherche, de construction de projets y compris collectifs, en groupe.
- Renforcer le rôle des adultes qualifiés au sein de l'établissement et notamment des surveillants qui peuvent apporter un dialogue. Mais aussi celui des assistantes sociales, des infirmières, des médecins.

III – L'aide apportée à l'élève

- Revenir sur la pratique du redoublement en Seconde ;
- Accompagner les jeunes, les encadrer en petits groupes, les suivre dans leur progression de formation. Ce qui implique une réflexion sur le métier d'enseignant, sur la présence des enseignants dans l'établissement et des lieux, des espaces de travail, de rencontre adaptés.

IV – La responsabilisation des lycéens

- Reconnaître la place du lycéen dans son projet de formation individuelle. La place du lycéen, acteur de son parcours et présent dans son lycée doit être affirmée. Par exemple, les élections de délégués de classe, au CA ou au CVL donnent rarement lieu à de véritables campagnes.
- Reconnaître les autres pratiques où le jeune est plus actif.
- Former les délégués de classes à leur engagement au sein de l'établissement.
- Améliorer la vie scolaire au sein des établissements et donner une place aux parents.

Pour terminer, la réforme du lycée doit s'inscrire dans une perspective ambitieuse d'élévation du niveau de formation des jeunes afin de leur permettre de faire des choix, de s'adapter au cours de leur vie dans un mode qui bouge et d'être des citoyens libres.

L'APEL Paris

L'APEL Paris, unique association des parents de l'enseignement libre, représente plus de 52 000 familles, soit plus de 75 000 élèves scolarisés dans 34 lycées généraux, 11 lycées techniques, 5 lycées professionnels et 2 CFA. Sur l'ensemble du territoire national, ce sont 2 millions d'élèves scolarisés.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

La Directive européenne, qui fixe à 50% d'une classe d'âge le nombre d'élèves devant atteindre le niveau bac+3, va accroître l'offre et faciliter l'accès aux études supérieures pour les bacs professionnels.

Le renforcement des disciplines générales en termes de contenus et d'évaluations (écrits plus nombreux) dans les sections technologiques ainsi que le raccourcissement de la durée du bac professionnel en 3 ans revalorisent ces sections.

La mise en place d'un socle commun de connaissances semble plus illusoire.

- Le temps

Le problème principal réside dans le temps à consacrer au travail à la maison après l'école. Globalement peu d'élèves travaillent 2h/j le soir en rentrant chez eux : tentations de changer d'air, de penser à d'autres choses...

Les établissements devraient privilégier un travail sur l'acquisition de méthodes de travail, or ils proposent surtout un travail d'apprentissage de contenus qui reste cependant nécessaire.

Les contenus devraient être donnés en cours et un peu plus de liberté laissée aux enseignants (certains professeurs passionnés par leur travail disent : « les référentiels de diplômes sont intéressants et obligatoires mais castrateurs »).

L'accompagnement éducatif reste une priorité majeure dans les établissements catholiques, un éducateur bien formé et passionné par son métier est bien plus précieux que tout le reste.

Les remises à niveau ne sont possibles que par l'engagement réciproque élève - enseignant sur un objectif jamais trop ambitieux. L'élève doit prendre le temps de retrouver confiance en lui-même.

- L'existant

La semestralisation comprenant une véritable semaine d'orientation entre les deux périodes peut constituer l'assurance d'une meilleure orientation pour les élèves, mieux adaptée à leurs choix et compétences

La réintroduction de spécialités en seconde, au cours du second semestre, celui qui suit la semaine d'orientation, pourrait permettre une meilleure préparation à la 1^{ère}. Pour que cette préparation soit efficace, il faut qu'elle permette aux élèves le passage en 1^{ère} L ou ES s'ils se rendent compte que la section S n'est pas leur voie. Ce ne doit pas être pénalisant.

Une réflexion doit également être conduite sur la réalisation de stages en entreprise.

Le baccalauréat représente aussi « un rite de passage » dans le monde des adultes dont il ne faut pas priver les élèves. C'est une page qui est tournée, vécue avec un peu de stress vis à vis de l'examen, mais il est bon de connaître un peu le stress, moteur d'action.

Il ne s'agit pas de casser la "voie royale" de la section S, mais plutôt de rendre les autres sections tout aussi "royales", chacune dans leur voie, en les différenciant grâce à des contenus spécifiques, à savoir l'économie, les lettres, les sciences. Ceci concerne principalement les filières générales, et partiellement les sections technologiques.

Par exemple, il conviendrait d'inciter les élèves désirant s'engager en khâgne à suivre la série L où ils pourront trouver, outre une véritable culture générale, des méthodes de travail leur permettant de s'adapter aux classes préparatoires. L'acquisition de ces méthodes de travail propices à une meilleure adaptation aux classes préparatoires pourrait concerner l'ensemble des sections générales.

La série S doit effectivement privilégier la préparation aux études scientifiques dans le contexte actuel de pénurie d'ingénieurs, de médecins Cette série devrait par ailleurs renforcer le niveau de culture générale qui compléterait ainsi la formation scientifique.

II - La préparation à la poursuite des études

• L'orientation

L'orientation a fait l'objet de nombreuses réflexions au sein du mouvement des Apel. Son dernier congrès juin 2008 y a ainsi été consacré. Le thème retenu était : « Orientation sensée, sens de l'orientation ». Ce fut pour notre mouvement l'occasion de souligner l'importance d'une orientation choisie, et non subie.

Les parents étant les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants, aux côtés des enseignants dont le rôle est tout aussi essentiel, ils doivent être associés et consultés aux décisions concernant l'orientation de leurs enfants.

L'orientation n'est pas un acte que l'on pose en fin de troisième, ou en fin de seconde ou encore en fin de Terminale. C'est au contraire la conséquence d'actes et de choix menés tout au long de sa vie, qui commencent dès le plus jeune âge et se poursuivent bien après avoir terminé ses études.

L'orientation ne doit en aucun cas être un choix par défaut ou une sélection par l'échec.

Enfin, il convient de renforcer les possibilités de passerelles qui doivent être nombreuses et clairement identifiées et proposées.

• L'autonomie

L'autonomie est essentielle dès lors qu'elle n'est pas confondue avec anarchie. L'acquisition de l'autonomie doit être accompagnée, par étapes, et avec méthodes.

Avec le recul (conseils de disciplines) on peut constater qu'une autonomie accordée brutalement aux élèves, du jour au lendemain, sans un suivi individualisé conduit parfois à des échecs. Dans ce cas, les élèves sont considérés comme « nuls » !

Cela évite de se remettre en cause (trop facile) et cela vaut autant pour les professeurs, les éducateurs que pour les parents.

L'autonomie s'acquiert d'autant mieux que l'élève a été bien guidé pendant ses années de collège et qu'elle se développe progressivement au lycée. C'est alarmant de constater que des enseignants, au niveau des études supérieures, doivent revenir sur des fondamentaux méthodologiques enseignés au collège.

L'autonomie prématurée est handicapante.

III - L'aide apportée à l'élève

- Le redoublement en seconde

Dans certains établissements, des élèves ou des parents d'élèves demandent fréquemment ce redoublement de la seconde pour accéder ensuite à une section générale. Cette démarche est tout particulièrement fréquente lorsque ce redoublement est demandé pour sécuriser l'accès, lorsqu'il n'est pas obtenu directement en fin de seconde, à la voie soit disant royale, la section S. Proposer une seconde en deux ans permettrait de mieux accompagner un élève sur un programme qu'il pourrait réellement approfondir, sans le faire deux ans de suite. Un élève pouvant de plus avoir besoin de deux ans pour certaines matières, mais pas dans d'autres.

- L'aide à l'élève en difficulté pour une remise à niveau appropriée

Tout le monde a le droit de ne pas avoir compris quelque chose, surtout les élèves. Mais il est indispensable de bien identifier le problème initial en réfléchissant avec l'élève à son fonctionnement intellectuel ou méthodologique. Cette étape est un préalable à la mise en œuvre adaptée de l'accompagnement et à l'apprentissage des contenus

- L'égalité des chances

La culture générale est un socle, ciment républicain, de connaissances qui doit être dispensé à tous. C'est une des conditions de l'égalité des chances qui constitue l'une des missions de l'Education nationale. C'est la raison pour laquelle il nous semble totalement incohérent d'envisager la disparition de disciplines constitutives de la culture générale.

IV - La responsabilisation des lycéens

- L'engagement des lycéens au sein de l'établissement

La responsabilisation des lycéens, adultes en devenir, constituent un élément essentiel de leur formation. Cependant, cette responsabilisation ne doit pas conduire à des simulacres de démocratie locale propices aux échanges infructueux. Certains sujets doivent leur être accessibles (cantine), les lycéens doivent pouvoir échanger avec leurs éducateurs, mais chacun à sa place.

Les lycées catholiques ont des fondateurs, des projets pédagogiques forts qui ne doivent pas varier au gré du vent en fonction des modes adolescentes ou politiques. Le temps passé par l'établissement (mais aussi les parents) avec des élèves dans une relation de confiance mutuelle et d'écoute ne rend pas nécessaires toutes ces instances.

- Autres suggestions

- La scolarisation des enfants handicapés

L'Apel est très favorable à la scolarisation de ces enfants. Cependant, l'Apel nourrit néanmoins de grosses inquiétudes à ce sujet. Comment améliorer l'accueil des enfants handicapés sans un véritable statut et un financement pérennisé des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il est nécessaire de réfléchir à leur recrutement et à leur formation. Enfin les établissements de l'Enseignement catholique doivent pouvoir bénéficier de la présence d'AVS collectifs.

- L'expérimentation

Dans la mesure où une marge de manœuvre pédagogique est octroyée à l'Enseignement Catholique, l'Apel est assez favorable à ce que les dispositions de cette réforme puissent être expérimentées dans les établissements. Cette expérimentation pourrait ainsi permettre une mise en place de la réforme, très attendue, le plus rapidement possible, dans l'intérêt des enfants.

Les contributions individuelles des parents

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Donner la priorité à l'exigence de travail et de qualité. Ne pas alléger les programmes.
- Adopter un programme à contenu unique pour tous les lycéens.
- Etablir des passerelles permettant de corriger les erreurs de choix.
- Renforcer l'apprentissage de la littérature française.
- Renforcer la pratique de l'oral des langues étrangères avec le recrutement d'auxiliaires favorisant la conversation en demi groupes de 15 élèves au plus, une heure par semaine pour chaque langue. Ne pas réduire les horaires de langue.
- Introduire l'économie dès la seconde pour tous les élèves (2 heures hebdomadaires au moins)

- Le temps

- Allonger la durée de l'année scolaire et du temps d'enseignement et alléger les horaires hebdomadaires pour favoriser le travail individuel à la maison, la pratique du sport, le soutien en petits groupes pour les élèves en difficulté.
- Trouver des solutions pour que les établissements ne soient plus lieux d'examen et que l'année scolaire se déroule normalement.

- L'existant : la classe de seconde et le baccalauréat

- Considérer le redoublement comme exceptionnel en classe de seconde. Il faut gérer le problème de manque de bases avant ou orienter vers des filières adaptées et qui ne sont pas montrées du doigt.
- Développer le soutien aux élèves en difficulté plutôt que redoublement en seconde.
- Harmoniser les échelles de valeur et les notations, au sein de l'établissement, de l'académie et au plan national pour éviter une distorsion entre les notations, entre les académies, entre les établissements et entre les professeurs.
- Rééquilibrer les coefficients au baccalauréat dans la section S, notamment en Français.

II - La préparation à la poursuite des études

- Améliorer la qualité de l'orientation et de l'information post-bac.
- Revaloriser l'orientation vers l'université. Organiser des rencontres avec des chefs d'entreprise, des chercheurs afin de mieux connaître la vie de l'entreprise et réfléchir à l'orientation.
- Systématiser dans chaque établissement une enquête sur le devenir des élèves après le bac sur deux ans, afin d'évaluer si les choix d'orientation correspondent aux compétences des élèves.
- Introduire de la souplesse avec la responsabilisation individuelle et le travail personnel supervisé.

III - L'aide apportée à l'élève

- Introduire de la souplesse et de la différenciation dans la gestion des élèves aux profils et capacités différentes.

- Adapter le rythme de l'enseignement selon les niveaux des élèves et revenir aux classes de niveaux.

- Aider les élèves en difficulté et, notamment, en développant l'internat.

- Autres suggestions

- Réformer le collège avant de réformer le lycée.

- Responsabiliser les chefs d'établissement qui doivent disposer de plus de latitude dans la gestion des moyens et d'une autorité sur les enseignants exerçant dans leur établissement.

- Former ou réorienter les professeurs inefficaces.

- Favoriser les échanges européens.

LES UNIVERSITAIRES

L'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm

Constats :

Les directeurs d'études de l'Ecole Normale supérieure ne constatent pas de baisse de niveau aussi bien en disciplines scientifiques qu'en disciplines littéraires.

La directrice des études littéraires constate cependant qu'un étudiant sur deux qui entre à ULM Lettres est titulaire d'un baccalauréat S. Cela correspond au fait que les meilleurs étudiants choisissent cette filière, indépendamment de leur vocation, dans la mesure où l'on considère que l'on y apprend mieux à travailler et quelle offre plus de débouchés.

Cette constatation pose le problème de l'identité de la filière L, qui recueille non seulement les élèves qui la choisissent par goût mais également les élèves qui ne peuvent aller dans une autre filière d'enseignement général. Cette situation conduit à une dévalorisation regrettable de la filière littéraire.

Propositions :

- Les modalités d'enseignement :

Dès le primaire, apprendre par la répétition. Tout au long de l'enseignement, apprendre par cœur, apprendre les repères, apprendre par l'Histoire. Développer l'interdisciplinarité, par exemple : Histoire, Lettres, Histoire de l'Art

- Les langues vivantes :

Développer les langues et la pratique de l'oralisation. Exemple de l'Italie où tous les cours nécessitent une participation active à l'oral et où les examens se passent à l'oral. En France, on stigmatise la faute en langue étrangère au lieu d'en valoriser la pratique.

- Les matières scientifiques :

Il manque actuellement une vraie filière scientifique. Il faut penser à créer une vraie filière scientifique et rééquilibrer la place des S. En filière scientifique, laisser à l'élève le choix d'une seule option entre la physique, la chimie ou la biologie en plus de la matière obligatoire. Ne pas rendre le tout obligatoire. Les élèves devraient connaître moins de choses mais mieux assimilées.

- La filière littéraire :

Pour les classes littéraires, introduire l'enseignement de la Philosophie dès la première et la limiter en horaires en terminale.

Les Universitaires

Les représentants de l'université ont été rencontrés en fonction de leur discipline et leur engagement au sein de l'Université.

Monsieur Jean-Robert Pitte, Membre de l'Institut, Président de la Société de Géographie, ancien Président de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, auteur de l'ouvrage *Stop à l'arnaque du Bac* dans lequel il dénonce la dégradation du système d'enseignement français depuis le primaire.

Pour Jean Robert Pitte, le système est à repenser dès le primaire qu'il faut revertébrer en redonnant le sens de l'exigence. Par la suite, il faut l'organiser en fonction de l'orientation que l'on souhaite donner aux élèves. Il faut revenir sur le mythe des études longues et repenser le système d'orientation.

I - L'organisation des enseignements

- Donner plus de place à l'enseignement technologique et professionnel dans le système scolaire.
- Favoriser l'insertion professionnelle au niveau du bac, de bac + 2 et de bac + 5. Les universités sont très mal équipées pour savoir ce que deviennent leurs étudiants et ne s'en sentent pas responsables. En université seuls 10% des étudiants en Lettres ou en Droit réussissent. Que deviennent les autres ? Les jeunes font des études sans projet professionnel.
- Supprimer le baccalauréat qui est une mascarade mais imposer une sélection pour entrer à l'université avec des droits d'inscription élevés et des bourses pour les étudiants défavorisés.

II – La préparation à la poursuite des études

- Analyser les perspectives d'emplois pour les années à venir et les besoins de la société.
- Associer les parents et les milieux professionnels : développer l'information au sein du lycée avec des représentants d'entreprises (des directeurs de ressources humaines).

III- L'aide apportée à l'élève

- Renforcer le tutorat, indispensable pour accompagner les élèves qui sont dans des conditions difficiles.

IV – La responsabilisation des lycéens

- Favoriser la responsabilisation des lycéens et leur autonomie, en restaurant la fonction d'encadrement sévère mais juste.

Monsieur Daniel Jore, Directeur du centre universitaire des Saints-pères, Université Paris Descartes–Paris V.

Constats :

L'université Paris Descartes est dans une situation spécifique car elle comporte deux types de filières :

- Une filière sélective pour les études médicales (PCEM) qui compte des étudiants motivés pour réussir le concours de fin d'année ;
- Une filière en Sciences de la Vie qui compte des étudiants qui n'ont choisi ni une filière sélective ni une classe préparatoire. Ces étudiants ne sont malheureusement pas au niveau des études universitaires. Seuls 30% réussissent en Licence. Cela pose la question du décalage qui s'est opéré entre le niveau du lycée et celui exigé par l'Université.

Il y a une marche énorme à franchir entre le lycée et l'université. Les jeunes étudiants se sentent perdus à leur arrivée. Chaque étudiant de première année est mis en relation avec un enseignant référent mais ceux qui en ont vraiment besoin ne viennent pas.

La mise en œuvre du LMD au niveau européen se heurte à des problèmes. De nombreuses universités étrangères ne valident pas les diplômes. C'est une difficulté supplémentaire pour les universités qui veulent favoriser la mobilité des étudiants.

Propositions :

- Donner à tous les élèves la maîtrise de la méthodologie. En fin de terminale, seuls les bons ont acquis une méthodologie, or ceux qui iront en université en ont impérativement besoin ;
- Comblent la faiblesse considérable qui existe dans le domaine de l'orientation :
 - Associer les enseignants au travail de présentation des métiers mené par le SCIO de l'Université. Il est nécessaire que les enseignants soient présents avec les élèves car cela les concerne aussi ;
 - Inciter les acteurs de l'orientation à travailler ensemble ;
 - Former les COP pour une meilleure information des élèves ;
 - Former les professeurs.
- Instaurer une sélection à l'entrée des universités à conditions qu'il existe des solutions alternatives : BTS, DUT et que l'on revalorise les métiers manuels ;
- En matière de recherche scientifique, veiller à ce qu'une matière ne l'emporte pas sur une autre (dans la recherche c'est la Biologie qui l'emporte actuellement). Les enseignements à partir du concret peuvent être plus abordables mais ils ne doivent pas se substituer aux enseignements théoriques au risque de conduire à une baisse de niveau.

Constats :

Deux problèmes majeurs sont constatés à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) dans le lien lycée - université : le niveau des étudiants en matières scientifiques et les choix d'orientation des jeunes.

- Le niveau de formation

Le problème de la formation se situe pas dans les contenus mais dans la capacité qu'ont les élèves à assimiler des concepts. Les élèves n'ont pas acquis d'autonomie dans l'apprentissage ce qui pose un réel problème à l'université.

Les disciplines scientifiques sont importantes sur le plan théorique. Mais au lycée, l'élève ne peut faire de relation entre les théories et les applications et moins encore avec les secteurs d'activité. La question de la relation entre la science et les métiers n'est pas établie.

Au lycée on croit avoir formé des scientifiques mais on a formé en réalité des ES.

Le label du bac S ne préjuge en rien du potentiel de l'étudiant pour suivre un cursus jusqu'au niveau bac+5. Ce niveau est le niveau généralement admis par les entreprises pour l'embauche. L'étudiant a donc trois ans pour se mettre à niveau, découvrir les champs de la discipline, approfondir les connaissances puis une fois en master, obtenir une qualification métier.

- L'orientation

Les études scientifiques à l'université sont insuffisamment identifiées au lycée. Les élèves ne choisissent pas l'Université qui souffre d'être mal connue. L'université et les débouchés qu'elle offre ne sont pas mis en valeur à l'inverse de la médecine, des parcours juridiques et des écoles de commerce. Un grand nombre d'étudiants choisissent donc l'université scientifique par défaut (à l'exception de la médecine)

A l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), 20% des étudiants constatent en première année qu'ils se sont trompés de voie et s'orientent ensuite vers Paris Sorbonne - Paris I, Panthéon Assas - Paris II ou Paris Dauphine.

L'absence de réflexion sur l'orientation post-bac conduit également les étudiants à s'orienter vers d'autres universités scientifiques comme Paris Descartes-Paris V, Paris Diderot-Paris VII ou Orsay-Paris XI.

L'UPMC se trouve donc confrontée à un public hétérogène qui n'est pas au niveau ou qui découvre que ce n'est pas sa vocation.

Cela pose donc la question du moment où l'on choisit de construire sa vie :

- Est-ce avant le baccalauréat et, dans ce cas, l'on s'interroge sur les possibilités du parcours post-bac avec mise en perspective des études supérieures et des débouchés ;
- Est-ce après le bac au cours des études universitaires et, dans ce cas, on admet les erreurs d'orientation.

L'UPMC forme 2000 diplômés chaque année à Bac+5, 95% de ces étudiants trouvent un emploi dans les trois mois notamment en sciences de l'ingénieur et en mécanique et électronique. Le problème n'est donc pas de trouver des emplois mais de trouver des étudiants de qualité. Il manque en effet d'étudiants en sciences. Les entreprises épuisent les écoles scientifiques et ensuite se tournent vers les universités. Les départs à la retraite et les nouvelles technologies créent des besoins en recrutement pour les années à venir.

Témoignage :

- Le dispositif *Cap en fac*

L'UPMC participe à ce dispositif mené dans le cadre de l'égalité des chances et soutenu par la Ville de Paris. Depuis quatre ans les lycées de zones défavorisées comme Gabriel Fauré (13^{ème} arrdt), François Villon (14^{ème} arrdt), Honoré de Balzac (17^{ème} arrdt) ou Rabelais (18^{ème} arrdt), bénéficient de ce dispositif destiné à ouvrir l'accès des universités aux élèves défavorisés.

Une équipe de professeurs présente l'offre de formation de l'UPMC, rencontre les chefs d'établissement, les enseignants, les conseillers d'orientation et les élèves. Les élèves intéressés déposent leur dossier auprès de l'Université et passent un entretien à l'issue duquel la décision est prise. Soit l'élève est admis et bénéficie d'un tutorat adapté et d'aides matérielles soit on met en garde l'élève et on lui conseille une autre voie. Une trentaine d'élèves sont ainsi admis à l'UPMC chaque année.

Propositions :

- Instaurer une vraie filière S avec des matières renforcées notamment en mathématiques.
- Harmoniser une politique régionale d'information et d'orientation : ouvrir les perspectives d'études vers les débouchés.
- Aider l'élève à mûrir pendant sa période d'acquisition des connaissances, l'aider à savoir être, à mettre ses connaissances en relation avec son potentiel et son projet.
- Donner à l'élève les outils de la méthodologie, lui apprendre à valoriser ses acquis et à maîtriser ses connaissances. Ce temps peut permettre de travailler également sur l'orientation.
- Développer le tutorat pour les étudiants qui n'ont pas la capacité de travail ni le niveau requis. Le tutorat peut avoir deux objectifs :
 - Tirer les élèves à plus fort potentiel
 - Accompagner les élèves qui en ont besoin
- Remettre au goût du jour les ateliers de technologie pour apprendre également à construire de ses mains.

Monsieur Alain Ghozi, Professeur à l'Université Panthéon Assas – Paris II, Directeur du CIO de Paris II.

Constats:

- Le niveau des compétences des étudiants

Les lycéens ont acquis beaucoup de connaissances mais ne savent pas ce qui leur serait utile pour réussir dans des études comme celles que l'on dispense en université. Les lacunes des lycéens sont sensibles dans la pratique d'exercices écrits, dans le commentaire de texte, dans la maîtrise de la langue, dans la rigueur du raisonnement. Ils juxtaposent alors qu'ils devraient enchaîner et articuler. Par ailleurs, la culture émotionnelle remplace la culture générale qui nécessite une connaissance de l'actualité dans son contexte.

Il manque des disciplines qui permettent de structurer le raisonnement : le Français et le commentaire de texte, le Latin, le Grec et l'Allemand, l'Histoire. La pratique des langues est insuffisante. Le bagage est faible en statistiques pour la gestion. L'Economie enseignée à Panthéon Assas n'a rien à voir avec l'économie enseignée à l'université. L'enseignement de l'économie au lycée induit donc des choix fallacieux : soit le niveau est trop fort à l'université et les étudiants abandonnent soit les étudiants renoncent à l'économie dès leur sortie du lycée.

Le secondaire ne remplit plus correctement sa mission ce qui explique une large part du taux d'échec à l'université. Le baccalauréat n'a plus de sens. Il est maintenu mais il a été vidé de son sens.

On crée une ségrégation : les familles initiées préparent les enfants aux classes préparatoires pour intégrer une Grande école. Les autres la perçoivent comme un handicap car elles éloignent de l'emploi.

Les filières courtes rassurent mais, la maturité aidant, les étudiants se rendent compte que cela constitue une voie terminale. Ils souhaitent donc revenir en université. C'est un choc très violent : la filière courte désapprend l'abstraction or ils rejoignent l'université au moment où les étudiants qui ont commencé en première année la maîtrisent enfin.

Au Royaume Uni et en Allemagne la formation post-bac se déroule dans deux secteurs égaux en dignité, sans hiérarchie : le secteur académique classique avec les Lettres, les Sciences, le Droit, l'Economie et la gestion ; l'enseignement technologique avec les universités technologiques polytechniques pour l'apprentissage des techniques d'un métier.

- L'information et l'orientation

En ce domaine aussi le constat est sévère : les lycéens rarement informés des procédures, s'épuisent à les explorer. Parallèlement, une méconnaissance croissante de ce que sont les métiers est sensible. Les établissements relaient peu et mal les informations. Les CIO des lycées ne sont pas en mesure de remplir la tâche qu'on leur alloue. L'évolution des métiers est si rapide qu'elle induit une évolution des cursus que les CIO des lycées ne peuvent connaître.

Les jeunes et leurs familles ne savent pas à quoi correspondent les métiers et, plus grave, les métiers sont perçus à travers les séries télévisées (image du policier sur le modèle du *policeman* américain, image du juge que l'on appelle Votre Honneur).

L'activité économique a créé des métiers qui ne correspondent plus au nom des facultés. On acquiert les métiers par la réunion de plusieurs disciplines d'où une difficulté nouvelle de faire comprendre que les métiers existent et comment on les rejoint. Paris II met en place des sessions d'information après les cours de 19h à 21h mais ce sont les établissements voisins qui en bénéficient compte tenu de leur proximité : Louis le Grand, Henri IV, Saint Louis. C'est le renforcement de l'élitisme.

Le CIO de Paris II :

Le rôle du CIO est de comprendre les matières et d'en analyser les débouchés. Un même service, par la polyvalence imposée à ses membres, assure l'aval c'est-à-dire les stages et l'amont, l'information et l'orientation. Quand un CIO est en charge de trouver des stages ou un premier emploi, il acquiert nécessairement la connaissance du contenu du cursus. Le CIO de Paris II discute ainsi avec les recruteurs des entreprises en cherchant des stages et peut donner des conseils utiles aux étudiants. Le CIO organise, en outre, des séances d'information : métiers des juristes d'entreprise, de commissaire de police, de droit social...

La création du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) dans les universités entraîne la dissociation entre l'orientation et la gestion des stages. Les CIO qui fonctionnaient en coordonnant les deux, comme celui de Paris II, se voient décapités.

Propositions

- Restaurer la formation au raisonnement pour diminuer le taux d'échec à l'université
- Repenser les rémunérations (temps de correction des copies).
- Restaurer la fonction du baccalauréat.
- Développer une véritable politique d'information et de communication :
 - Saisir la chaîne de télévision régionale pour des émissions sur l'orientation.
 - Diffuser l'information sur les métiers sur des panneaux d'affichage.
 - Proposer de vrais salons d'information qui permettent de discuter avec les élèves.
- Etablir une liste des métiers sur site web avec l'explication : quelle formation conduit à quel métier.

LES ELUS PARISIENS

Colombe Brossel, Adjoint au Maire chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative

L'Adjoint au Maire de Paris est d'accord sur la nécessité de réformer le lycée et de renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles.

Cette politique implique néanmoins d'avoir des moyens humains, notamment en accompagnement éducatif. Cette nécessité d'avoir non seulement des effectifs mais des effectifs formés va en contradiction avec les suppressions de postes mises en œuvre par l'Education nationale.

Se pose également la question de la précarisation des personnels de l'Education nationale. Les problèmes rencontrés nécessitent d'avoir recours à des personnes formées pour y répondre. On ne peut remplacer les psychologues scolaires par des accompagnateurs.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Engager une réflexion sur la question du temps scolaire. La France est le pays où les journées de cours sont les plus longues et le temps sans scolarité le plus long. Cette organisation du temps pèse sur les élèves les plus démunis.
- Donner une place aux activités périscolaires dans la vie de l'établissement. Il faut réserver du temps pour les activités extérieures. Les ressources proposées par les associations existent.
- Conserver à la classe de seconde son caractère de classe de découverte.
- Introduire de la souplesse dans les enseignements et favoriser les passerelles entre les choix.

II – La préparation à la poursuite des études

- Former les personnels pour orienter les lycéens vers des choix cohérents. Aider les conseillers d'orientation à s'adapter aux nouvelles demandes.
- Renforcer la mission de service public que constitue le CIO. Engager une réflexion sur ses missions et ses moyens.
- Développer les stages et faciliter l'accès aux offres de stage. Passer des conventions avec les entreprises qui s'engagent à recruter. Ouvrir les portes des entreprises aux élèves. Accorder un label aux entreprises qui participeraient au dispositif.
- Réfléchir aux débouchés du système universitaire.

III – L'aide apportée à l'élève

L'abandon de la sectorisation va conduire à la disparition de la mixité sociale.

- Réserver des moyens aux établissements en situation de difficulté afin qu'ils puissent mettre en place des projets en petits groupes, des expérimentations. Ne pas attribuer la dotation globale horaire uniquement en fonction des effectifs mais en fonction des projets d'aide et de soutien.
- Développer l'accompagnement éducatif en apportant une définition claire des contours des missions. Les dispositifs ont des résultats quand il y a pluridisciplinarité et quand le rôle de chacun est bien défini, notamment quand de nouveaux acteurs interviennent dans les établissements scolaires.

- Préserver l'effort des personnels spécialisés : Rased, psychologues scolaires, assistantes sociales, infirmières.
- Eviter de ne se concentrer que sur le problème du niveau scolaire et prendre la situation de l'élève dans sa globalité (décrochage scolaire mais parallèlement situation de violence par exemple).

IV - La responsabilité des lycéens

- Valoriser l'engagement des lycéens : remettre aux lycéens un certificat attestant de leur engagement.
- Officialiser les initiatives des jeunes par un rapport d'activité.
- Valoriser les actions positives.
- Dédier un temps spécifique à un évènement (comme la Semaine d'éducation contre le racisme, qui a été supprimée) pour donner de la cohérence aux projets collectifs spécifiques.

Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris chargé de la vie étudiante

Constats :

La situation parisienne est caractérisée par un système dual où se rencontrent les très bons lycées qui possèdent des classes préparatoires aux grandes écoles et les autres lycées qui sont moins côtés. Les lycées qui disposent de classes préparatoires ou des BTS tendant à orienter les élèves vers ces structures au dépend des universités.

La Mairie de Paris a donc instauré un dispositif intitulé Cap en Fac, orienté vers les lycées dans le cadre de la Politique de la Ville. Il vise d'une part à promouvoir l'excellence des parcours universitaires auprès des lycéens. Il doit d'autre part permettre à certains lycéens de dépasser les mécanismes d'autocensure vis-à-vis de l'université et plus largement de l'enseignement supérieur (« l'Université, ce n'est pas fait pour moi »). Ce dispositif a vocation à s'étendre pour sensibiliser un maximum de lycéens à l'orientation vers les universités parisiennes.

Toutes les universités participent à ce dispositif à l'exception jusqu'à présent de Paris IV et du grand Etablissement Paris Dauphine. Leur participation prochaine n'est pas exclue. Paris I, Paris V et Paris VII réalisent en commun le dispositif Cap en Fac.

Les lycéens sont initiés au monde universitaire grâce à des sessions d'information données dans leurs établissements et réalisés par les personnels des universités et des étudiants. Une fois entrés à l'université ils bénéficient du tutorat exercé par les étudiants afin de favoriser leur insertion. Dans le cadre de ces tutorats, Paris II et Paris VI organisent un suivi plus particulier et personnel des élèves de Cap en Fac.

Propositions :

- Développer le dispositif Cap en Fac afin de faciliter le passage du lycée à l'université ;
- Revaloriser l'université dans son ensemble et faire mieux connaître ses offres de formation ;
- Créer un portail permettant de visualiser toutes les offres de formation des universités afin de disposer d'un lieu où l'on puisse avoir toutes les références, de la licence au Doctorat ;
- Développer un système d'Université en ligne avec mise en ligne des cours et permettre aux lycéens d'y accéder, par un code, afin de prendre connaissance des contenus.

Jean Baptiste Menguy, Vice – président Commission Education

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Revaloriser l'enseignement technique en intégrant dès le collège des enseignements techniques dans l'enseignement général.

- Le temps

- Rééquilibrer le temps quotidien. Revoir l'organisation des horaires en plaçant les cours qui demande une forte concentration le matin et les cours moins lourds l'après midi : méthodologie, options, sport...

- Mettre en place la semestrialisation avec un mois de vacances entre les deux semestres mais un mois de moins en été (vacances d'été du 10 juillet au 20 août par exemple).

- L'existant : la seconde et le baccalauréat

- Attendre la fin de seconde pour définir une orientation. En seconde, prévoir un volet renforcement des connaissances et un volet de spécialisation.

- Réorganiser le baccalauréat : moitié contrôle continu, moitié épreuve finale en fin de semestre. Double épreuve pour les langues (écrit et oral).

II - La préparation à la poursuite des études

- L'orientation :

Le lycée demeure dans une logique de fin de collège alors qu'il devrait préparer à l'enseignement supérieur, être l'école de l'enseignement supérieur. Il existe un fossé énorme entre le baccalauréat et la première année d'université. Il manque deux ans de formation générale entre la terminale et la première année d'université. Les étudiants ne savent ni lire, ni écrire, ni s'exprimer.

Le lycée est tiraillé entre les débouchés hyperspécialisés comme les classes préparatoires, le droit, la médecine ou les débouchés sans avenir. Il est possible de renforcer le canal littéraire et économique si le lycée est le pont d'envol vers le supérieur.

Le Conseil de classe doit être valorisant pour l'élève. Faire le point des acquis, des matières non acquises. L'orientation doit aller jusqu'au métier avec des possibilités de passerelles : proposition d'orientation en Seconde, mise en place en Première et possibilité de changer après le baccalauréat.

L'enseignement doit être professionnalisant. Les stages doivent être favorisés dès la 2^{nde}.

L'information : il faut multiplier les informations et répéter les événements : organiser un jour par mois une journée de l'orientation.

- L'autonomie :

Le lycée doit apprendre à l'élève à devenir autonome. Dès la seconde, il est nécessaire de mettre en place des cours de méthodologie afin de permettre à l'élève de se connaître (travail plutôt le soir, plutôt le matin, seul ou en groupe ...) apprendre à gérer son temps et utiliser les techniques (prise de note, réalisation d'une fiche...). Les cours de méthodologie doivent faire partie des enseignements fondamentaux avec l'informatique et les langues. Ils doivent être programmés sur un semestre.

III - L'aide apportée à l'élève

- Mettre en place, dès la seconde, une aide spécifique pour consolider les savoirs ou rattraper les retards.

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET ECONOMIQUES

L'Union départementale des Associations familiales (UDAF)

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Permettre à l'élève en classe de 2^{nde} de prendre connaissances de diverses possibilités d'orientation (ne pas spécialiser trop tôt les élèves). Mettre en place un tronc commun avec des modules jusqu'en 1^{ère}.
- Intégrer dans le socle commun de connaissances le Français, les Mathématiques, les Sciences de la Vie, les Langues vivantes et l'Education Physique et Sportive. Les modules permettent d'étudier les autres matières.
- Donner à l'élève des méthodes de travail dès la fin du collège mais surtout en seconde et ouvrir les relations élèves – professeurs grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.
- Renforcer le brevet de collèges. Une revalorisation de ce diplôme serait un moyen d'éviter les redoublements en seconde. Les modules permettraient sans doute d'éviter ces redoublements.
- Maintien du baccalauréat avec une part plus importante du contrôle continu. Introduire la culture de l'intelligence pratique en lycée général.

II - La préparation à la poursuite des études

- Mettre en place des séminaires d'orientation trois jours avant la rentrée scolaire avec une présentation des différentes filières et une préparation à l'avenir professionnel. Prévoir une évaluation psychologique des élèves pour tenir compte de leurs aptitudes avant leur orientation.
- Renforcer le rôle de la famille et donner plus de place aux parents d'élèves. Créer un lieu pour que les familles puissent s'épauler les unes les autres.
- Le professeur doit conduire l'élève à savoir faire à la fois une recherche documentaire en bibliothèque et sur internet : développement du travail en autonomie.
- Maintenir un haut niveau de culture générale pour accéder à l'enseignement supérieur et créer des passerelles pour un jeune qui se serait trompé d'orientation.

III - L'aide à l'élève

- Aider les élèves ne repousse-t-il pas le problème de l'échec en leur procurant une éternelle assistance ? Cela pose également la question de l'orientation vers le bac général alors que des débouchés sont proposés en filière professionnelle.
- En lycée, le temps des cours est déjà important. Faut-il alourdir le temps passé à l'école pour des séances de soutien ?
- Développer les internats avec des bourses pour encadrer le jeune. Si ce dispositif est onéreux, l'échec aussi coûte cher.

IV - La responsabilisation des lycéens

- La participation des élèves dans les différentes instances de vie lycéenne devrait compter dans leur évaluation. C'est un domaine à valoriser.

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville – Paris (AFEV)

Créée en 1992, l'AFEV travaille à développer l'accompagnement individualisé des élèves en difficulté afin de promouvoir l'égalité des chances. Grâce à la mise en place d'un tutorat, des étudiants bénévoles assurent, deux heures par semaine, une écoute, une aide afin d'amener les adolescents en difficulté à prendre confiance en leurs capacités par l'acquisition de méthodes.

L'AFEV mobilise 7500 étudiants dont 300 à Paris, représentant 18 000 heures d'accompagnement en faveur de 10 000 enfants parisiens.

Le partenaire historique de l'AFEV est l'Education nationale. Elle bénéficie également du soutien de la Mairie de Paris qui lui accorde une subvention de 60 000 euros par an.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

Le constat est le **déséquilibre et le manque de passerelles** entre les enseignements généraux et professionnels. Les filières professionnelles ne sont que rarement choisies, alors que bon nombre d'adolescents se retrouvent en seconde générale avec un niveau limite voire non adapté.

Au-delà de campagnes de communication pour la valorisation de l'enseignement professionnel, il semble important de renforcer **le socle commun d'enseignement, par des cours communs**, entre les deux filières.

- Le temps

Le volume horaire des cours incite peu à l'ouverture sur l'extérieur. Le temps de cours, de devoirs et leçon, transports, etc. réduisent d'autant le temps libre du lycéen pour se consacrer à éveiller sa curiosité et mettre en pratique la transversalité des connaissances.

- L'existant

La seconde de spécialisation est vécue par les familles les moins averties, le plus souvent issues des quartiers en politique de la ville, comme une période de stress. Il semble aussi que l'information et l'accompagnement des familles ne soient pas suffisants.

II - La préparation à la poursuite des études

- L'orientation : dans l'enseignement général

Constat :

Carence de relation avec les études supérieures (le post-bac dans son ensemble) et le monde professionnel (l'entreprises, les services, etc.).

Propositions :

- Mettre en place des rencontres trimestrielles avec des professionnels, non seulement pour la découverte d'un milieu professionnel mais également du monde professionnel.
- Dédier trois demi-journées, dès la seconde, à l'information sur les poursuites d'études en enseignement supérieur pour renforcer et faciliter le choix vers la poursuite d'études post bac.
- Envisager la mise en place de stage de découverte de l'entreprise dès la seconde, sur une période d'un mois. Techniquement, cela ne semble pas impossible, dans la mesure où une grande partie des lycées de 2^{nde} sont libérés fin mai début juin (épreuves du bac obligatoire).

Ces trois propositions conjuguées ne se résument pas à des temps d'information, mais bien à la mise en résonance entre les études, le marché du travail et ses débouchés (aujourd'hui on parle de plusieurs vies professionnelles, avec le développement des métiers du service, la société de la connaissance, etc).

- L'orientation : dans l'enseignement professionnel

- Réinvestir le temps passé en entreprise pour donner du sens à l'enseignement général. Le stage en entreprise est partie intégrante de l'enseignement général. L'exemple parlant est le lycéen qui s'ennuie en cours de français et se révèle lorsqu'il est en entreprise.

- Redonner du sens à l'enseignement général, dans les filières professionnelles semble un atout majeur pour la transversalité des connaissances.

III - L'aide apportée à l'élève

A partir du rôle de l'AFEV et des associations complémentaires à l'Education nationale, réfléchir au lien à créer entre l'Education nationale et les associations complémentaires. Après 17 ans de pratique dans le champ de l'éducation prioritaire, il apparaît en effet, pour l'AFEV, que la qualité, l'efficacité et la pertinence de l'aide apportée à l'élève dépend en grande partie du travail entre l'Education nationale et ces dispositifs complémentaires.

Il n'est pas rare qu'un enfant en difficulté scolaire résulte d'une situation sociale compliquée. L'élève est suivi dans son lycée par un professeur, il l'est également par un éducateur, par l'association X pour l'accompagnement à la scolarité... Il est important qu'un chef de file coordonne les différents acteurs professionnels intervenant au profit de l'élève. De cette façon, le type d'accompagnement, le suivi, la remise à niveau sont menés avec pertinence sans doublons ou incohérence. Ce qui amène les questions de redoublement auprès des familles comme une solution et non une sanction.

Il s'agit d'aborder la réussite de l'élève par le champ de la Réussite Educative. Cette approche garantie également le choix réfléchi et co-construit (famille, éducation nationale et associations) pour seconde de détermination.

Ce type de fonctionnement existe, cependant il est construit autour de l'initiative de personnes et non d'une politique de partenariat clairement établie. Le turn-over des personnels est une réalité qui impose un résultat sans appel : au départ des personnes incarnant ce fonctionnement, tout s'arrête.

IV - La responsabilisation des lycéens

L'investissement des lycées à la vie de l'établissement, à la mise en œuvre de projets sont autant d'éléments qui amènent le lycéen et plus largement l'adolescent à prendre le sens des responsabilités. Pour exemple, l'un des programmes « Tous Acteurs des Quartiers » (TAQ), créé par l'AFEV, est l'investissement de collégiens à la mise en vie de projets. Les projets qui dans le prolongement de nos actions d'accompagnement éducatif visent à casser l'enfermement culturel et géographique des enfants et des jeunes suivis et à les positionner comme acteurs de la cité (sorties culturelles, découverte de la ville, ateliers, organisation de fêtes de quartier, réalisation d'expositions, ...).

Concrètement, TAQ met en œuvre une nouvelle forme d'implication citoyenne : des collégiens sont mobilisés pour mener leur propre campagne d'information sur un sujet de société : santé, discrimination, environnement, Europe... Dans le cadre d'un processus d'action clairement défini en 7 étapes, ils vont pouvoir maîtriser l'information et être en posture d'informer les autres collégiens. Ce type d'initiative favorise non seulement l'acquisition d'une méthodologie mais ouvre le collégien sur son environnement. Après étude, cette approche peut être modélisée et développée en direction des lycéens.

L'Association TALENS

Le programme TALENS est né en 2006, porté par l'Ecole Normale Supérieure et une association d'élèves. En proposant à des jeunes issus des quartiers défavorisés ou des zones isolées une information, un accompagnement et une ouverture d'esprit, les tuteurs normaliens leur donnent les moyens de construire un parcours à la hauteur de leurs espérances. A Paris, C'est le lycée Paul Valéry (12^{ème} arrondissement) qui bénéficie de cet accompagnement.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Il est nécessaire de garder les enseignements à l'année.
- Travailler la culture générale en Histoire et Lettres, notamment.

II - La préparation à la poursuite des études

- L'orientation

- Présenter les différentes orientations des classes préparatoires au BTS ou à l'Université dès le début de l'année scolaire. TALENS s'investit dans cette information.

- L'autonomie

- Il faut apprendre aux élèves à fournir des efforts (ne pas se contenter de la moyenne) et à être maître de leur travail.
- Donner des cours de méthodologie : savoir prendre des notes, faire des fiches, savoir gérer son temps, connaître le niveau d'exigence pour une discipline.
- Apprendre à répéter des exercices.
- Conseils de travail : relire sa copie, comparer avec les corrections du professeur, voir les autres copies, organiser un planning de travail, préparer ses révisions.

III - L'aide apportée à l'élève

- Pour éviter le décrochage, c'est le tutorat qui peut apporter une réponse positive. Les plus âgés aident les plus jeunes, les plus forts aident les plus faibles.
- Réintroduire les classes de niveau les élèves qui ne sont pas au niveau peuvent être demandeurs d'un meilleur encadrement.

L'Association Initiadroit

Initiadroit a été conçu en 1998, par le Bâtonnier de Paris Claude Lussan afin de faire connaître le droit et la loi aux élèves.

Un accord a alors été passé entre le Rectorat de Paris et le Barreau de Paris afin de permettre l'intervention d'avocats dans les collèges et les lycées parisiens. En 2005, l'association Initiadroit a été créée afin de renforcer cette action.

Les thèmes d'intervention des avocats sont établis avec le concours de l'Association des Professeurs d'Histoire- Géographie et couvrent, sous un angle pratique, des questions a priori ardues mais qui sont abordées dans l'esprit de la vie quotidienne comme le droit de l'enfant, le droit communautaire, internet et le droit, le contrat ... Ces sujets pourront être étendus, en fonction des âges des élèves, à la médiation, au droit des animaux, à la responsabilité administrative, au Tribunal Pénal International. L'objectif est d'éveiller les consciences afin de former les futurs citoyens et apprendre à vivre ensemble.

A l'heure actuelle 500 avocats bénévoles interviennent dans une centaine d'établissements parisiens, publics et privés sous contrat, à égalité entre les collèges et les lycées. En 2007 – 2008, 543 heures d'intervention ont été réalisées en collège et 458 en lycée.

Initiadroit forme également les professeurs et les personnels de l'Education nationale grâce à l'Association Française des Docteurs en Droit. Elle participe également à la formation en éducation civique des enfants scolarisés à l'hôpital.

Le 16 janvier 2008, l'association a signé une convention nationale avec le Garde des Sceaux, le Ministre de l'Education nationale et le Bâtonnier, Président d'Initiadroit, afin d'étendre les interventions des avocats dans les collèges et les lycées de France.

Se considérant comme un complément aux enseignements dispensés en collège et en lycée, cette formation contribue à ouvrir les esprits et à influencer sur les comportements. Ses apports peuvent servir de base de réflexion pour une évolution des enseignements en lycée :

- Pratique d'un travail interdisciplinaire qui touche plusieurs matières comme le Français avec l'éloquence, l'Histoire – Géographie avec le contexte et la matière concernée (par exemple l'EPS quand on parle du droit du sport) ;
- Apprentissage des règles de la citoyenneté et adaptation aux diverses situations de la vie ;
- Valorisation des élèves en leur donnant un rôle et en travaillant de manière interactive (ce qui nécessite un groupe de 25 élèves maximum) ;
- Travail sur le vocabulaire, son enrichissement, la précision des termes.

En outre, au contact des classes, l'actuelle Présidente d'Initiadroit, Lucile Rambert, émet les propositions suivantes :

- Reconnaître l'Education civique, juridique et sociale comme une discipline à part entière. Cette matière doit être évaluée par une note et doit être rendue obligatoire pour le Brevet. Il est proposé de la rendre vivante en faisant venir des praticiens du droit, avec étude de cas pratique et mise en situation ;
- Etablir un Code des bonnes pratiques dans les établissements afin que les chefs d'établissements et les professeurs s'en inspirent ;
- Accroître la place des psychologues dans l'établissement afin de développer la pédagogie et travailler sur la responsabilisation des élèves.

Les sociétés savantes et l'association *femmes et mathématiques*.

La Société mathématique de France (SMF) fondée en 1872 est l'une des plus anciennes sociétés savantes pour les mathématiques dans le monde. Elle a pour but « l'avancement et la propagation des études de Mathématiques pures et appliquées »

La Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) a été fondée en 1983 à l'initiative de mathématiciens appliqués français ayant pris conscience de la spécificité de leur discipline et désirant assurer son expansion et son développement. L'objectif de la société est de contribuer au développement des mathématiques appliquées à travers la recherche, les applications dans les entreprises, les publications, l'enseignement et la formation des chercheurs et ingénieurs.

La Société Française de Statistique (SFdS) a été officiellement constituée le 6 août 1997. Elle résulte de la fusion décidée en octobre 1996 de 3 associations : l'ASU (Association pour la Statistique et ses Utilisations) fondée en 1969, la SSP (Société de Statistique de Paris) fondée en 1860, la SSF (Société de Statistique de France) fondée en 1976. Elle vise à promouvoir l'utilisation de la statistique, à favoriser ses développements méthodologiques et à assurer la représentation de l'ensemble de ceux qui la pratiquent, l'enseignent ou y effectuent des recherches. La SFdS se propose en particulier de faciliter les échanges entre statisticiens travaillant dans les administrations, les entreprises et les établissements d'enseignement ou de recherche.

L'association femmes et mathématiques est née en 1987. Elle a pour objectifs d'encourager les filles à s'orienter vers des études scientifiques et techniques, de promouvoir les femmes dans le milieu scientifique, en particulier mathématique, d'être un lieu de rencontre entre mathématiciennes et de coopérer avec les associations ayant un but analogue en France ou à l'étranger.

Les sociétés savantes et l'association femmes et mathématiques dressent un constat alarmant de la situation des mathématiques en France. L'Ecole mathématique française arrive à présent à un stade critique : le flux d'étudiants, leur niveau de connaissances, leur capacité de réflexion sur un problème de mathématiques est en chute libre. Les notions d'abstraction et de réflexion commencent à faire défaut et au lycée, de moins en moins d'élèves choisissent la spécialité mathématiques en terminale S. A très court terme, c'est la recherche en mathématiques qui risque de s'effondrer. Il est donc indispensable de donner aux élèves une meilleure formation en mathématiques.

I – L'organisation des enseignements au lycée

• Les parcours

Les sociétés savantes ne sont pas favorables à un enseignement modulaire semestriel au lycée. Le morcellement ne permet pas une bonne assimilation des concepts tout du moins dans les enseignements scientifiques. Cette difficulté est ressentie chez les étudiants en Licence à l'université (difficulté à changer de professeur, à faire le lien entre le cours magistral et le TD). Les bénéficiaires de ce système sont ceux qui sont déjà autonomes.

Elles préconisent de dispenser des enseignements différenciés à des publics différenciés :

- Un premier niveau doit donner à tous une formation de base, utile pour la vie quotidienne ;
- Un second niveau doit former les utilisateurs et utilisatrices de mathématiques (scientifiques, ingénieurs, techniciens, commerciaux, statisticiens...) ;
- Le troisième niveau consiste à former des spécialistes en mathématiques capables de modéliser, optimiser et prévoir dans tous les secteurs de l'industrie, des services, des organismes de recherche, de universités et des grandes écoles.

Il faut donc opter pour le maintien de filières, et non pour un tronc commun, mais de filières à identités renforcées. Il faut élargir la place des mathématiques dans l'enseignement général chez les scientifiques et chez les littéraires. En filière scientifique, il est nécessaire de renforcer le poids des mathématiques et en filière littéraire, il faut réintroduire les mathématiques, notamment les statistiques.

Il est également nécessaire de proposer des stages pour les professeurs de mathématiques du secondaire et qui seraient comptés comme de la formation continue.

- Le temps

- Donner plus de temps aux élèves pour qu'ils puissent multiplier les exercices, la réflexion et acquérir solidement les connaissances.

- L'existant

- La classe de seconde :

Le problème de l'hétérogénéité des classes se pose : l'enseignant vise un niveau moyen que les plus faibles n'atteignent pas et dans lequel les plus forts ne trouvent pas leur compte. L'académie des Sciences est favorable à une seconde spécialisée en deux voies : une voie dite Humanités et une voie dite scientifique.

II – La préparation à la poursuite des études

- L'orientation

- Mettre en place une politique volontariste, et pas seulement fondée sur les opportunités de voisinage, pour favoriser les rencontres entre le lycée et l'université. Les sociétés savantes peuvent être un relai entre ces institutions : Faire venir des doctorants qui parlent aux élèves, accompagner les enseignants pour leur ouvrir les portes de l'université.

- Dispenser des séances de sensibilisation dans les lycées avec un coordonateur par établissement, former également les enseignants, les conseillers d'orientation et les parents qui le souhaitent.

- Répondre par cette orientation aux demandes de stages dans les métiers scientifiques, en mathématiques, statistiques et mathématiques industrielles. La proportion entre la demande et l'offre de stages est de un à dix. Il y a donc un large vivier d'emplois souvent méconnu.

L'Association jeunesse et Entreprises (AJE)

Présidée par Monsieur Yvon Gattaz, l'association est membre du Club des Partenaires.

I - L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours

- Réformer le collège avant de réformer le lycée.
- Introduire du choix et de la souplesse mais en prenant garde de ne pas désorienter l'élève.
- Instaurer des classes de niveau mais avec un encadrement adapté pour les plus faibles expliquant les étapes d'insertion dans la vie professionnelle.
- Revaloriser l'image de l'insertion professionnelle : renforcer le lycée des métiers, donner un sentiment de fierté à ceux qui passent de la 3^{ème} à une 2^{nde} professionnelle ou en apprentissage.

- Les programmes

- Donner plus de culture générale et de méthodologie aux élèves (savoir trier les informations, savoir se situer géopolitiquement, connaître la place de la France par rapport à ses partenaires).
- Apprendre à savoir être : donner la capacité à gérer des relations professionnelles et personnelles à l'intérieur du milieu de travail. Développer le travail en équipe (le chef d'entreprise est un capitaine d'équipe). Les Français sont individuellement brillants mais manquent d'esprit d'équipe.
- Privilégier la maîtrise des langues : l'apprentissage linguistique doit être doublé d'un apprentissage de la culture du pays. Se concentrer sur l'anglais en primaire afin de donner une parfaite maîtrise de la langue.
- Améliorer la maîtrise du français notamment pour les scientifiques (améliorer le français pour les Bac S).

II – La préparation à la poursuite d'études

- L'orientation

L'AJE considère que la sensibilisation au monde professionnel doit s'opérer le plus tôt possible : L'Ecole est là pour préparer l'élève au monde actif.

- Développer la pratique des stages et permettre leur réussite. Un stage réussi est vital pour l'orientation professionnelle.
- Créer un vrai partenariat entre le système éducatif et le monde de l'entreprise. L'AJE propose d'organiser une coordination pour les PME, qui sont très intéressées pour proposer des stages mais ne sont pas organisées pour faire l'information au sein des établissements.
- Valoriser le bac pro et les élèves qui ont choisi un parcours professionnel.
- Développer des équipes professionnelles de conseillers d'orientation et former les conseillers en les associant plus étroitement au monde de l'entreprise.
- Améliorer le dialogue entre le système éducatif et les entreprises : que les entreprises expliquent ce qu'elles attendent et que l'Education ait une idée claire de ce que les entreprises souhaitent.
- Organiser une campagne de valorisation des lycées professionnels et de la voie technologique.

Le Réseau National des Entreprises pour l'Égalité des chances dans l'Éducation nationale

Le Réseau, présidé par Alexandre Varlet, a une vocation nationale. Il est membre du Club des Partenaires.

Le Réseau a été créé en 2006 avec une mise en activité réelle au sein des établissements en septembre 2007. Il a pour objectif de renforcer les liens entre l'entreprise et le monde éducatif pour que l'insertion des jeunes dans l'entreprise soit une chance pour tous. Il est en relation avec quatorze académies dont l'académie de Paris.

Il a le soutien de 60 grands groupes qui proposent des stages soit en collège pour une semaine, soit en lycée professionnel, soit en supérieur pour 2 à 6 mois.

Une Charte d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation permet et respecter les objectifs.

Ces stages permettent aux jeunes d'acquérir des compétences autres que les connaissances, une évaluation de fin de stage permet de mesurer les acquis.

En un an le réseau a permis à 10 000 élèves et à 3500 étudiants et à 800 professeurs de bénéficier de ses actions.

Sur le total des jeunes concernés 10% connaissent déjà les circuits, 40% ont une connaissance du monde du travail mais n'ont jamais eu accès à la grande entreprise et 50% ne savent pas rédiger un curriculum vitae.

Les interventions sont privilégiées aux étapes suivantes :

- en classe de 3^{ème} au moment du choix d'orientation,
- en 1^{ère} au moment où le choix de la filière a été fait, permettant d'accompagner le jeune (quelle, école, quelle classe préparatoire, quel BTS, quel DUT, quel stage ?) Cette réflexion est menée avec l'entreprise qui prend en charge le jeune.
- en Licence 3
- en Master 2 pour une insertion qui est plus un emploi qu'un stage. Le réseau est celui de ceux qui n'en n'ont pas.

Le réseau contacte le proviseur ou le principal et propose de signer une convention d'objectif. Cette convention prévoit une à deux visites d'entreprises par an, 5 interventions et 30 stages par an.

Grâce à ces actions, les liens école-entreprise peuvent être renforcés, les futurs enseignants peuvent être sensibilisés au sein des IUFM par l'intervention de DRH sur un mode très concret, enfin les professeurs peuvent se sensibiliser à la vie de l'entreprise.

Ces objectifs correspondent aux attentes exprimées par les lycéens par rapport à leur projets d'orientation et aux souhaits exprimés par divers acteurs de proposer une formation aux enseignants en ce domaine.

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise (CJD)

Membre du Club des partenaires, le CJD est un réseau de jeunes dirigeants, fondé en 1938 pour mettre l'économie au service de l'homme. Son président Yves Perrot a souhaité faire part de son expérience et de ses vœux concernant la sensibilisation des lycées à la vie de l'entreprise.

L'ambition du CJD est de promouvoir des idées nouvelles afin de rendre l'entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine.

Le CJD anime des interventions au sein du lycée et transmet ses valeurs d'humanisme en abordant les sujets d'avenir que sont le social, le sociétal et l'environnemental.

Propositions :

Le CJD est très demandeur d'un coordonnateur au sein de l'académie de Paris qui permette de faciliter les interventions dans les établissements. 150 chefs d'entreprise, dont 90% sont des représentants de Très Petites Entreprises (TPE) peuvent venir faire des présentations dans les classes.

Le CJD souhaite également promouvoir les initiatives suivantes :

- Le parrainage d'un jeune par un chef d'entreprise ;
- Le parrainage d'un lycée par une entreprise ;
- Les déjeuners de sensibilisation à la vie de l'entreprise avec les professeurs.

Le Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France (CNISF)

Le Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France (CNISF) est présidé par Etienne Dessus de Cerou. Il est membre du Club des Partenaires.

Le CNISF a pour vocation de représenter les 850 000 ingénieurs diplômés (31 000 ingénieurs sortent par an soit quatre fois plus qu'il y a trente ans).

Une section du Conseil National s'est impliquée dans la promotion des métiers scientifiques dans les collèges et les lycées. 250 interventions annuelles dans les collèges et les lycées donnent l'occasion à l'ingénieur de parler de son métier. En Région Ile-de-France, une centaine de bénévoles participent à ces présentations.

Constats :

- Beaucoup d'élèves choisissent la filière S mais ne poursuivent pas en filière scientifique en études supérieures.
- Les filles choisissent la filière S mais feront médecine par la suite plutôt que des études d'ingénieur.

Propositions :

- Développer les mathématiques comme sciences vivantes en interaction avec les autres sciences.
- Intégrer des épreuves expérimentales en physique-chimie, mathématiques, sciences et vie de la terre au baccalauréat scientifique.
- Renforcer le niveau des mathématiques en S pour répondre aux exigences des classes préparatoires.
- Réintroduire une épreuve de mathématiques au baccalauréat littéraire.
- Maintenir dans le socle commun de connaissances le français, les langues, la culture scientifique (histoire des sciences), la culture générale dans tous les domaines.
- Maîtriser parfaitement l'anglais en sortant du lycée.
- Développer le sens de l'adaptation : la culture générale moderne est la base des capacités d'adaptation. Savoir s'adapter, changer de métier.
- Préparer les élèves à l'enseignement supérieur par des méthodes de travail adaptées (rédaction de projets, recherche documentaire...).
- Développer les activités scientifiques, dans et hors de l'école, encadrées par des chercheurs ou des ingénieurs.
- Etendre la découverte professionnelle aux élèves de 2^{nde}. Ouvrir les yeux aux jeunes ainsi qu'aux professeurs sur la diversité des métiers.
- Garder les passerelles entre les filières pour dédramatiser les changements d'orientation ;
- Remettre au même niveau de formation l'apprentissage et la voie scolaire.
- Organiser des cours de soutien adaptés : pour les élèves qui marchent (approfondissement) et pour ceux qui ont du mal.
- Former les enseignants scientifiques au travail en équipe et à l'approche pluridisciplinaire des sciences ;
- Introduire des stages dans l'industrie ou dans la recherche pour sensibiliser les enseignants au monde du travail scientifique.

L'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL)

Les associations régionales agréées des professions libérales voient le jour en 1978. En 1984, les professions libérales entrent au Conseil Economique et Social.

Les professions libérales recouvrent des spécialisations telles que médecin, architecte, avocat, expert-comptable, conseil en informatique, infirmier, graphiste, traducteur... dans les domaines diversifiés de la santé, le droit, les techniques et le cadre de vie. Si les jeunes connaissent les métiers les plus représentatifs des professions libérales, il existe des professions moins connues et mal identifiées par les jeunes, les parents et la communauté éducative.

Afin d'accompagner au mieux les jeunes dans leur processus d'orientation, l'UNAPL souhaite faire connaître le secteur des professions libérales et le gisement d'emplois qu'il représente (il regroupe un quart des entreprises françaises).

Dans le cadre de sa politique de communication en direction des jeunes, l'UNAPL a initié de nombreuses actions d'information et d'orientation des jeunes vers l'emploi.

L'UNAPL participe ainsi :

- au Salon de l'Education organisé par la revue l'Etudiant,
- aux Forums et journée d'information et notamment, depuis 2006, au Forum des Métiers Inter collèges de Paris Centre qui réunit les associations de parents, le CIO et les chefs d'établissement de sept collèges de Paris Centre, avec le soutien de la Mairie du 3^{ème} arrondissement.

L'UNAPL a signé un accord-cadre avec le Ministère de l'Education nationale en mai 2008 portant sur l'information, la formation et l'orientation des jeunes.

Il a également signé une convention de partenariat nationale avec l'Association Jeunesse et Entreprise (AJE) en septembre 2007 pour promouvoir les professions libérales et sensibiliser les jeunes à l'exercice de professions indépendantes.

Un site internet, un guide composé de fiches métiers et une plaquette destinée aux enseignants de collèges, de lycées, aux élèves, aux conseillers d'orientation et aux parents visent à développer l'information et les ouvertures proposées par ce secteur.

Pour l'UNAPL, il est important de prévoir des formations à l'entrepreneuriat afin de préparer les jeunes à leurs futures responsabilités de chef d'entreprise.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris

La Chambre des métiers et de l'Artisanat est un établissement public au service des entreprises pour la création d'entreprises, le répertoire des métiers, le service économique (conseils aux chefs d'entreprise, création, développement, transmission d'entreprise).

Actions :

- Elle organise des stages de formation à l'installation d'une entreprise artisanale ainsi que des stages de formation continue (comptabilité, multimédia, gestion des ressources humaines, formation juridique).
- Elle accorde une formation diplômante pour l'artisanat et participe aux formations en alternance dans le cadre de l'apprentissage.
- A l'heure actuelle environ 4000 jeunes sont sous contrat d'apprentissage dans une entreprise parisienne. Les contacts établis entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris sont essentiellement tournés vers l'apprentissage.
- Excellence de la formule de l'apprentissage : les chefs d'entreprise ont été formés sur ce modèle. Ils sont donc particulièrement investis pour former des jeunes. 80 à 85 % des sortants d'apprentissage trouvent un emploi rapidement.

Propositions :

- L'entreprise ressent le besoin de rencontrer des jeunes qui ont fait un choix d'orientation vers la vie professionnelle et non qui subissent leur formation. Il est donc nécessaire de multiplier les stages pour mieux connaître le monde professionnel :
 - Ouvrir le lycée à la vie active par des stages et par l'intermédiaire des CIO.
 - Etendre le stage de 3^{ème} en classe de 2^{nde} et le renouveler en 1^{ère}. Inscrire ce stage dans le parcours scolaire et lui donner une valeur pédagogique.
- Nécessité de formaliser l'ouverture avec un stage et une réflexion sur le parcours avec réappropriation pédagogique par l'élève sans la pression de la note. L'élève doit être accompagné dans cette démarche par un adulte et le centre d'information.
 - Consacrer des heures d'emploi du temps au cours du troisième trimestre de 1^{ère}, à la découverte du monde professionnel et du parcours de l'élève.
 - Former les élèves à communiquer sur soi, savoir se connaître, savoir se présenter, se préparer au monde de l'après lycée.
- Organiser des stages pour les professeurs principaux et les professeurs qui le souhaitent dans le monde du travail afin qu'ils connaissent le milieu. Le professeur est une référence pour l'élève

Synthèse des réflexions

LES ELEVES

Près de 6000 lycéens parisiens ont participé à la consultation sur le lycée, par le biais d'assemblées générales de délégués, de réunions de Conseils de la Vie Lycéenne ou de discussions en classe dans les établissements. Ils ont travaillé sur quatre thématiques de réflexion (cf. Annexe 2) : ont été conservés, et sont donc présentés ci-dessous, les constats et propositions les plus récurrents.

Thème 1 : L'ENTREE AU LYCEE

Constats :

- La perte de repères à l'arrivée en seconde liée à la transition abrupte entre le collège (élèves encadrés et surveillés constamment ; entrées et sorties du collège très réglementées) et le lycée (autonomie importante immédiate ; grande liberté de circulation) est souvent évoquée. Les élèves sont peu préparés au collège à l'apprentissage de l'autonomie, parfois difficile à gérer sans abus et de façon responsable pour de nombreux élèves.

- Méthodes et travail personnel : une somme de travail plus importante est demandée au lycée, les méthodes nouvelles (prise de notes, dissertation, commentaire ou analyse de texte...). Beaucoup d'attentes de la part des professeurs : la pression est forte mais il manque des explications claires, transversales et régulières pour répondre aux attentes. En résumé : beaucoup de pressions, mais peu d'explications.

- Les emplois du temps en classe de 2^{nde} sont lourds, les programmes chargés, les journées mal-équilibrées, les enseignements mal-répartis dans la journée ou dans la semaine. Les élèves mal-préparés à la charge plus importante de travail sont en plus « assommés » par les journées lourdes et fatigantes.

- Les classes avec des effectifs trop importants (+ de 30 élèves par classe) sont néfastes pour la réussite des élèves. Les professeurs n'ont pas le temps de s'arrêter pour les élèves en difficulté : ils font cours à la classe mais ne s'occupent pas des élèves.

- Les élèves les plus fragiles décrochent rapidement (absentéisme ou résultats en forte baisse) par manque de compréhension des exigences et de suivi individuel de la part des adultes de la communauté éducative.

Thème 1 : L'ENTREE AU LYCEE

Propositions :

- Organiser dans l'emploi du temps dès l'entrée en seconde des **cours de méthodologie** adaptée (prise de notes, méthodes de dissertation, organisation de son travail...), pour tous les élèves. Ces cours donnés par les enseignants ou des assistants pédagogiques, entre septembre et la Toussaint par exemple (temps d'adaptation requis) permettraient d'**explicitier clairement les attentes et les exigences** des enseignants.

- Organiser l'emploi du temps hebdomadaire sur cinq jours pleins, de façon à **équilibrer les journées**, en proposant les cours d'enseignement général le matin, et les options l'après-midi.

- Prévoir chaque jour (de milieu à fin d'après-midi en général) des **plages horaires intégrées dans l'emploi du temps permettant aux élèves de faire leur travail scolaire** (dans les Centres de Documentation et d'Information, par exemple, pour accéder aux ressources documentaires ou informatiques aisément, ou en salle d'études) ou à **participer à des cours de soutien** (petits groupes de travail organisés et encadrés par les enseignants) sur la base du volontariat des élèves, ou sur proposition des professeurs en cas de difficultés scolaires persistantes d'un élève.

- **Généraliser les stages intensifs de révisions** (sur le modèle des stages gratuits d'anglais oral) pour éviter le recours onéreux aux instituts privés de cours particuliers, et ainsi permettre à tous les élèves de bénéficier de remise à niveau sans discrimination.

- **Affecter 25 élèves maximum par classe**, ce qui permettrait de créer des relations différentes avec les enseignants en développant une façon de travailler plus interactive. Le dépistage des élèves en difficultés serait plus rapide et permettrait par conséquent une prise en charge de ces difficultés plus adaptée, évitant de fait un décrochage ou un échec (redoublement) de l'élève. **Systematiser les demi-groupes en cours de Langues Vivantes**, plus adaptés à un apprentissage de l'oral.

Thème 2 : LE LYCEE CADRE DE VIE

Constats :

- Lien élèves / adultes de la communauté éducative : la disponibilité et la proximité, des enseignants notamment, sont plébiscitées lorsqu'elles existent (la plupart du temps : initiatives individuelles). Plus d'écoute, plus de suivi individualisé permettent aux élèves de se structurer avec plus d'assurance, tout en appréhendant progressivement l'autonomie. Les professeurs ne doivent pas être présents au lycée juste pour enseigner aux élèves, mais également pour les aider à grandir et à construire leur vie « positivement » (pas uniquement en mettant la pression sur les points négatifs et les difficultés).

- Parrainage / tutorat entre élèves : les lycéens ne perçoivent pas la nécessité de formaliser les relations entre eux (ni pour l'accueil et l'adaptation à l'environnement scolaire, ni pour l'aide au travail).

- Manque d'options ou de clubs favorisant l'épanouissement personnel des élèves dans les lycées. Si davantage de projets de ce genre existaient, les élèves pourraient donner plus de sens à leur journée au lycée en s'y sentant mieux (réel lieu de vie, pas seulement passage obligatoire) et s'accrocher à leur scolarité en dépit de leurs difficultés éventuelles.

- Les lycées ne disposent aujourd'hui d'aucun lieu de vie dédié aux élèves à proprement parler : le lycée est encore trop largement vécu (bien que la situation varie selon les établissements) comme un lieu dans lequel on reste le moins possible.

- Les instances lycéennes (rôle des délégués élèves au conseil de classe, des élus lycéens au Conseil d'administration de l'établissement, du Conseil pour la vie lycéenne, du Conseil académique pour la vie lycéenne...) ne sont pas bien identifiées (ni par les élèves, ni par les enseignants), ou alors pas assez prises au sérieux, ou pas entendues. Les élèves ont le sentiment d'être représentés par nécessité, mais sans responsabilités ni réels champs de compétences à investir. Le lien et la communication entre les différentes instances dans lesquelles les lycéens sont représentés sont insuffisants (CVL / CAVL / CNVL).

Thème 2 : LE LYCEE CADRE DE VIE

Propositions :

- Déterminer dans l'emploi du temps des enseignants (et pas uniquement les professeurs principaux) des **plages horaires identifiées de « permanence » à disposition des élèves** qui souhaitent les consulter (questions relatives au cours, suivi individualisé, conseils sur le travail et l'orientation, temps de parole favorisant la perception globale de l'élève).

- **Renforcer les équipes médico-sociales et Vie Scolaire** affectées dans les lycées. La présence accrue des infirmières, assistantes sociales et conseillers principaux d'éducation permettra aux élèves en souffrance de trouver rapidement une réponse adaptée ou un début de prise en charge, l'objectif étant de permettre à l'élève de se trouver dans les meilleures conditions possibles de travail.

- Développer dans les lycées, en fin d'après-midi généralement, des **options artistiques, culturelles ou sportives** (en plus du soutien mentionné dans le thème 1) permettant aux élèves qui le souhaitent de s'ouvrir, de s'aérer, de s'épanouir.

- Créer, ou redynamiser, des salles de **Foyers des élèves et salles d'études**, permettant aux lycéens de disposer de lieux de vie, de travail et de repos au sein de l'établissement. En somme, faire du lycée un véritable lieu de vie auquel les lycéens peuvent s'identifier et dans lequel ils se sentiront mieux.

- Un travail de communication doit être engagé pour **informer tous les élèves sur le rôle, la composition et les attributions des différentes instances lycéennes**, dès le début de l'année, à un moment clairement dévolu à cet effet (à intégrer au programme d'Education Civique Juridique et Sociale ou d'Histoire-Géographie par exemple), essentiellement en classe de seconde mais également en 1^{ère} et terminale. Au préalable, **sensibiliser les équipes pédagogiques et administratives à la représentation lycéenne**, et donner une responsabilité plus importante aux instances de la vie lycéenne et à leurs élus. Prévoir une période de formation des élus lycéens et créer dans chaque établissement un bureau de travail et de réunion pour les élus des CVL. **Promouvoir le lien entre les instances (CVL / CAVL / CNVL).**

- **Valoriser par une note** ou une appréciation portée au bulletin l'engagement des lycéens dans la vie de l'établissement.

- Développer toutes les **nouvelles technologies dans les lycées** (sites internet, intranet, blogs...) permettant aux élèves notamment de disposer de contacts identifiés avec leurs professeurs (forums sur des sujets de cours, cours en ligne...), d'informations sur la vie de l'établissement (présentation des filières, témoignages d'élèves, réunions de parents, comptes-rendus des réunions du CVL...).

Thème 3 : CHOISIR ET CONSTRUIRE SON ORIENTATION AU LYCEE

Constats :

- Le choix des options en 2^{nde} se fait très souvent à l'aveugle (compréhension du contenu des options obligatoires au moment du choix en 3^{ème} est très floue). La seconde ne doit donc pas être déterminante pour le choix de la filière d'examen.

- Le problème de l'orientation tout au long de la classe de 2^{nde} a été très souvent soulevé : les conseils sont donnés par des personnes (Conseillers d'Orientation Psychologues – COP -) qui ne connaissent pas les élèves et qui sont peu disponibles dans les établissements. Les COP savent où trouver les informations sur les filières, dire dans quelles matières « il faut être bon » pour faire S ou L, mais souvent il y a méconnaissance sur l'ensemble des possibilités offertes après l'obtention du bac (filières rares et spécialisées, débouchés professionnels).

- Manque d'investissement de la part des élèves de 2^{nde} dans le processus d'orientation : problème d'identification des filières et de connaissances des options, mais surtout problème d'immaturité (15 ans pour faire un choix est trop jeune). Les élèves n'ont pas réellement conscience des enjeux liés à leur choix et aux efforts de réflexion et de travail qu'il faut faire en classe de 2^{nde} pour bien choisir.

- Filières : elles doivent être maintenues, mais le problème idéologique de la suprématie de la série « S » au détriment des autres, et notamment de la filière « L » a été très souvent évoqué. Le choix massif de la filière « S » s'explique par une volonté de garder en post-bac un large éventail de possibilités de poursuite d'études (la construction du projet d'orientation se trouvant ainsi différée de 2 ans). Le choix de la filière se fait donc la plupart du temps en fonction des résultats en 2^{nde} plus qu'en fonction d'un réel projet réfléchi et abouti.

- Attachement massif à l'idée d'un tronc commun fort tout au long de la scolarité au lycée, tronc commun identique quelle que soit la filière choisie en 1^{ère}. Le principe de l'organisation de ce tronc commun est double : permettre à tous les élèves de disposer d'un même socle de connaissances et de culture générale et réduire en conséquence l'attrait pour la filière « S » (tronc identique, options différentes).

- Problème de choisir la filière « L » en fin de 2^{nde} sans connaître le contenu ou les compétences attendues en Philosophie (option lourde, fort coefficient à l'examen).

- Rôle du conseil de classe « couperet », surtout au 3^{ème} trimestre, qui n'accorde pas assez de confiance ou de poids à la parole et au projet personnel de l'élève.

Thème 3 : CHOISIR ET CONSTRUIRE SON ORIENTATION AU LYCEE

Propositions :

- **Découvrir les options dès la classe de 3^{ème}** (vers le 2^{ème} trimestre), en assistant à des cours d'option au lycée par exemple, ou des enseignants de lycée viennent faire un cours d'initiation en classe de 3^{ème}. Choisir son option en connaissance de cause, et non à l'aveugle.

- **Instaurer dans l'emploi du temps de 2^{nde} des heures de vie de classe axées sur l'orientation.** Heures encadrées de façon transversale par les enseignants, les Conseillers d'Orientation Psychologues, les Conseillers Principaux d'Education, d'anciens élèves devenus étudiants, des enseignants d'universités...).

- Permettre un « **droit à l'erreur** » en début de 2^{nde} dans le choix des options (organiser un mois « test » avant changement éventuel d'option par exemple, ou période de découverte des différentes options en septembre, permettant aux élèves de faire un choix en connaissance de cause à l'issue de cette période).

- **Instaurer des passerelles** plus souples entre les filières au début de la classe de 1^{ère}, et réinstaurer la 1^{ère} d'adaptation pour les élèves qui passent du professionnel au technologique.

- **Créer un cours obligatoire de philosophie** dès la classe de 2^{nde}, quelle que soit la filière envisagée à l'issue du cycle. L'objectif, double, est d'apprendre à tous les élèves à réfléchir et de proposer une poursuite d'étude en filière « L » en connaissance de cause.

- **Rendre obligatoire un rendez-vous d'orientation** pour tous les élèves au cours de l'année de 2^{nde}, si possible entre le premier et le second trimestre. Cet entretien sur la construction du projet de l'élève peut être mené par le COP ou le Professeur principal, selon que l'élève désire obtenir des renseignements techniques sur les poursuites d'études et les filières, ou qu'il souhaite établir la pertinence de son projet selon ses capacités.

- **Permettre aux élèves d'assister au conseil de classe du 3^{ème} trimestre** au moment de l'étude de leur dossier, afin de pouvoir présenter leur projet d'orientation, donner des explications sur les difficultés rencontrées et mieux comprendre la décision d'orientation prise par le président du conseil.

- **Renforcer le rôle du professeur principal dans la construction du projet d'orientation des élèves** (personne ressource qui peut avoir une bonne connaissance de l'élève dans sa globalité, grâce au suivi individualisé et donc formuler des avis adaptés). **Former les professeurs principaux pour remplir cette mission efficacement.** Faire du professeur principal bien plus qu'un intermédiaire administratif et le responsabiliser quant à son rôle de suivi individuel de chacun des élèves de sa classe.

Thème 4 : SE PREPARER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Constats :

- La réflexion sur le projet d'orientation démarre en milieu de terminale au moment où les futurs bacheliers se plongent dans les révisions intensives pour l'examen : c'est insuffisant et trop tardif.

- Angoisse forte des lycéens (nombreux avis concordants) de se projeter après le bac (souvent vécu comme un aboutissement à part entière) dans la sphère universitaire perçue comme une nébuleuse complexe et peu porteuse de réussite.

- Le problème de l'information sur les poursuites d'études existantes et envisageables après l'obtention du bac a été mentionné massivement. La participation aux différents salons ou portes-ouvertes, la distribution de brochures ne sont pas suffisantes et satisfaisantes dans la mesure où les élèves se trouvent souvent seuls (pas de préparation ou de reprise par les équipes pédagogiques auprès des élèves) et ne savent pas traiter les nombreuses informations collectées.

- Pas d'articulation entre la filière choisie au lycée et les poursuites d'études post-bac. Vision à court terme, difficile de se projeter après l'examen et de construire efficacement son projet faute d'identification des différentes possibilités de formation dans l'enseignement supérieur, ni surtout des débouchés professionnels ad hoc (à nuancer pour les poursuites d'études après un bac technologique en BTS : les lycéens évoquent la continuité logique de leur projet entre leur option au bac et la spécialité de BTS concordante).

- L'entrée dans les filières sélectives (BTS et Classes préparatoires aux grandes écoles – CPGE – notamment) apparaît pour de nombreux élèves comme une suite logique de leurs études dans l'enseignement supérieur : outre un enseignement « plus conséquent » qu'à l'université (organisation de l'année et des emplois du temps de façon plus étoffée, donc ressentie comme plus sérieuse), BTS et CPGE adoptent un fonctionnement calqué sur celui du lycée, contraignant pour les étudiants mais rassurant (pas de perte de repères liée au fonctionnement, encadrement présent et identifié).

- Calendrier peu judicieux : les salons et portes ouvertes se tiennent en même temps que le moment où l'élève doit formuler ses choix. Pas de temps de maturation du projet. Le calendrier des procédures est trop tôt dans l'année (mi-janvier, mi-mars : élèves pas prêts pour formuler vœux définitifs).

Thème 4 : SE PREPARER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Propositions :

- **Commencer l'information** et la réflexion sur la construction du projet d'orientation **dès la classe de 1^{ère}**. Utilisation des heures de vie classe, encadrées de façon transversale, pour amorcer cette réflexion.

- Mettre en place en terminale des **modules de préparation aux études universitaires** : découverte du système universitaire, explication du fonctionnement de la faculté, décryptage des différents parcours de formation, présentation des filières, des débouchés, des conditions d'obtention des diplômes, conseils méthodologiques (organisation de son travail personnel, lectures et recherches...).

- Développer des partenariats proposant une **semaine d'immersion à la l'université, en classe préparatoire ou en IUT/BTS**, pour les lycéens qui le souhaitent, afin de construire un projet en connaissance de cause. **Des professeurs de l'enseignement supérieur ou des étudiants** pourraient également intervenir dans les classes de lycée (dès la 1^{ère}) pour **présenter les spécialités, filières, diplômes et débouchés**.

- Instaurer un **stage en entreprise, association, ou fonction publique** dès la classe de 1^{ère} pour les élèves volontaires. Lien/articulation du projet en maturation avec le monde du travail, ancrage de la réflexion et des enseignements théoriques dans une réalité professionnelle. Créer une **bourse aux stages** et permettre la réalisation de ces stages hors temps scolaire (assouplir les procédures actuelles de convention de stages).

- **Réorganiser le calendrier des informations et procédures d'orientation** : au cours du 1^{er} trimestre, salons et portes ouvertes ; et vers la fin du 2^{ème} trimestre, inscription à la procédure Admission Post-Bac.

- **Organiser la première année d'université sur le modèle des filières sélectives** : emploi du temps plus étoffé, nombre d'étudiants limité pour participer aux cours, professeur référent dans le suivi des études dès la première année.

LES AUTRES ACTEURS

Thème 1 : L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS AU LYCEE

Constats :

- Les parcours

- *Le clivage entre les établissements :*

- La situation parisienne est caractérisée par un système dual où se rencontrent les très bons lycées qui possèdent des classes préparatoires aux grandes écoles et les autres lycées qui sont moins côtés. Les lycées qui disposent de classes préparatoires ou des BTS tendant à orienter les élèves vers ces structures au détriment des universités.

- On constate une ségrégation entre les familles : les initiés préparent les enfants aux classes préparatoires pour intégrer une Grande école, les autres la perçoivent comme un handicap car elles éloignent de l'emploi.

- *Les filières d'enseignement général et leur identité :*

- Il existe une grande étanchéité des filières qui se double d'une hiérarchisation caractérisée par une domination de la filière S et une dévalorisation de la filière L.

- Au sein de la filière S, le poids des mathématiques s'est affaibli devenant insuffisant. Le label du bac S ne préjuge en rien du potentiel de l'étudiant pour suivre un cursus jusqu'au niveau bac+5. En université, le flux d'étudiants, leur niveau de connaissances, leur capacité de réflexion sur un problème de mathématiques est en chute libre. Les notions d'abstraction et de réflexion commencent à faire défaut et au lycée, de moins en moins d'élèves choisissent la spécialité mathématiques en terminale S. A très cours terme, c'est la recherche en mathématiques qui risque de s'effondrer. Il est donc indispensable de donner aux élèves une meilleure formation en mathématiques.

- Les titulaires du baccalauréat S s'orientent vers différentes voies qui ne sont pas nécessairement les études scientifiques (un étudiant sur deux qui entre à ULM Lettres est titulaire d'un baccalauréat S). Cela correspond au fait que les meilleurs étudiants choisissent cette filière, indépendamment de leur vocation, dans la mesure où l'on considère que l'on y apprend mieux à travailler et qu'elle offre plus de débouchés.

- Cette constatation pose le problème de l'identité de la filière L, qui recueille non seulement les élèves qui la choisissent par goût mais également les élèves qui ne peuvent aller dans une autre filière d'enseignement général. Cette situation conduit à une dévalorisation regrettable de la filière L.

- *Les disciplines :*

- L'enseignement des langues vivantes à l'heure actuelle est inadapté : le niveau de langue des élèves est insuffisant, les méthodes d'apprentissage et d'évaluation sont à revoir. La diminution des horaires en langues, passant de 3 heures à 2 heures par semaine, contribue à faire perdre une année aux élèves et va à l'encontre des objectifs ministériels de posséder parfaitement une langue vivante. Pour les langues rares, le système est injuste (enseignement commun et épreuves différentes selon les sections).

- Le niveau de maîtrise de la langue française est insuffisant et devient un critère de sélection entre les élèves.

- Le problème de la formation de se situe pas dans les contenus mais dans la capacité qu'ont les élèves à assimiler des concepts et à structurer leur raisonnement. Les lycéens ont acquis beaucoup de connaissances mais ne savent pas ce qui leur serait utile pour réussir dans des études comme celles que l'on dispense en université. Les lacunes des lycéens sont sensibles dans la pratique d'exercices écrits, dans le commentaire de texte, dans la maîtrise de la langue, dans la rigueur du raisonnement. Ils juxtaposent alors qu'ils devraient enchaîner et articuler.

- La culture émotionnelle remplace la culture générale qui, elle, nécessite une connaissance de l'actualité dans son contexte.

- Le secondaire ne remplit plus correctement sa mission ce qui explique une large part du taux d'échec à l'université.

- Les filières professionnalisantes :

- Il existe un déséquilibre et un manque de passerelles entre les enseignements généraux et professionnels.

- Les filières professionnelles ne sont que rarement choisies, alors que bon nombre d'adolescents se retrouvent en seconde générale avec un niveau limite voire non adapté.

- Les lycéens en baccalauréat professionnel ne résistent pas en études supérieures.

- En post- bac, les filières courtes rassurent mais, la maturité aidant, les étudiants se rendent compte que cela constitue une voie finale. Ils souhaitent donc revenir en université. C'est un choc très violent : la filière courte désapprend l'abstraction or ils rejoignent l'université au moment où les étudiants qui ont commencé en première année en ont acquis le sens.

- Le temps

- La charge hebdomadaire de travail est très lourde alors que le temps de vacances est très long.

- Les emplois du temps sont trop lourds pour tous, professeurs et élèves.

- L'existant : la classe de seconde et le baccalauréat

- Les classes de seconde sont trop hétérogènes ce qui nuit à la progression de la classe. Les bons élèves se lassent et les moins bons décrochent. La massification engendre des tensions car le professeur doit conduire sa classe aussi bien pour les meilleurs que pour les moins bons. L'enseignant vise un niveau moyen que les plus faibles ne suivent pas et dans lequel les plus forts ne trouvent pas leur compte.

- Le Baccalauréat a valeur de symbole mais il a été vidé de son sens.

Thème 1 : L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS AU LYCEE

Propositions :

- Les parcours

- *Les filières d'enseignement général et leur identité : deux principes (le premier étant largement majoritaire)*

- **Renforcer l'identité des filières d'enseignement général.**

- Restaurer la réalité de la filière scientifique, avec des matières renforcées notamment en mathématiques, afin de recruter des élèves réellement motivés par une poursuite d'études scientifiques. Séparer la série S en deux branches, l'une mathématiques et physique l'autre chimie et biologie.

- Renforcer la filière L par des options : mathématiques, langues, langues anciennes.

- **Opter pour un tronc commun d'enseignements et des modules permettant aux élèves de changer de parcours.** Le tronc commun comprendrait au moins les Mathématiques, le Français, les Langues vivantes, l'Histoire et Géographie. Les modules seraient capitalisables et évalués en fin de période. Ils devraient permettre d'éviter les redoublements en 2nde. Des modules de soutien devraient pouvoir être mis en œuvre.

- **Répartir les options** selon les lycées et les mutualiser entre les établissements.

- **Développer les passerelles** entre les filières pour dédramatiser les changements d'orientation. Maintenir les passerelles au sein de l'enseignement professionnel (restaurer la première d'adaptation).

- **Conserver l'organisation des cours à l'année** de préférence à la semestrialisation.

- *Les disciplines :*

- Accentuer le travail sur la **maîtrise de la langue française** (grammaire, syntaxe et orthographe) et de la **littérature française** pour tous les élèves, y compris les scientifiques.

- Introduire, en classe littéraire, l'enseignement de **la Philosophie dès la première** et en limiter les horaires en terminale.

- **Renforcer les langues** : l'Anglais, qu'il faut développer dès le primaire, mais également une seconde ou troisième langue. L'apprentissage linguistique doit être doublé d'un apprentissage de la culture du pays.

- Améliorer la pratique de l'oral en systématisant les classes dédoublées, en travaillant dans des classes multimédias et en recrutant des auxiliaires pour la conversation.

- Mettre un crédit d'heures à la disposition de l'élève tout au long de l'année pour l'enseignement des langues. L'enseignement des langues vivantes devrait avoir un côté plus pratique et préparer à des examens comme le TOEFEL, par exemple. Valider les niveaux de langue (LV1 et LV2) selon les niveaux européens.

- **Développer les Mathématiques** comme sciences vivantes et dispenser des enseignements différenciés à des publics différenciés : un niveau de base, un niveau pour les utilisateurs de mathématiques, un niveau pour les spécialistes.

- Introduire **l'Economie dès la seconde pour tous les élèves** (2 heures hebdomadaires au moins).

- Reconnaître **l'Education civique, juridique et sociale** comme une discipline à part entière.

- Développer **les options artistiques et culturelles** pour favoriser l'épanouissement individuel des élèves.

- Développer **l'interdisciplinarité**.

-L'enseignement technique :

- Donner **plus de place à l'enseignement technologique et professionnel**:

- Renforcer le socle commun d'enseignement par des cours communs, entre les deux filières, favoriser l'ouverture, la polyvalence.

- Revaloriser l'enseignement technique en intégrant, dès le collège puis dans les lycées, des enseignements techniques dans l'enseignement général afin de permettre la perméabilité entre les sections.

- Conserver, au sein des enseignements professionnels et technologiques spécifiques, **l'équilibre entre les matières générales et techniques**.

- Valoriser l'enseignement professionnel par **des campagnes de communication**.

- Le mode d'enseignement :

- **Tourner le système d'enseignement vers l'éducation : apprendre à être**. Il faut former l'esprit et réfléchir sur l'objectif de l'enseignement prodigué. A l'heure actuelle les connaissances sont devenues accessibles par les nouvelles technologies et l'accumulation des savoirs n'est plus nécessaire comme avant.

- **Organiser les cours différemment** : organiser en amphithéâtre un cours magistral pour tous les élèves et développer des séminaires plus dynamiques sur des sujets spécialisés. L'élève devrait pouvoir disposer de manuels scolaires qui lui permettent de préparer le cours pour participer activement à l'enseignement du professeur.

- Le temps

- **Repenser le temps de l'année** : réduire le temps des vacances afin de mieux équilibrer le temps de travail sur l'année à l'intérieur du lycée.

- **Réduire les plages horaires quotidiennes des cours** (limiter par exemple à 8h – 15heures). Revoir l'organisation des horaires en plaçant les cours qui demande une forte concentration le matin et les cours moins lourds l'après midi : méthodologie, options, sport... Instaurer le matin les enseignements de tronc commun et les modules l'après midi.

- **Diminuer le temps passé par les professeurs en cours magistral** et consacrer plus de temps de concertation avec les collègues, d'accompagnement des élèves en petits groupes et de travail personnel au sein du lycée. Définir un temps pour les cours, un temps pour l'accompagner, pour les modules, les projets interdisciplinaires.

- Donner **plus de temps aux élèves** pour qu'ils puissent multiplier les exercices, la réflexion et acquérir solidement les connaissances, éveiller sa curiosité et mettre en pratique la transversalité des connaissances.

- Donner une place aux **activités périscolaires dans la vie de l'établissement**. Il faut réserver du temps pour les activités extérieures. Les ressources proposées par les associations existent.

- L'existant

- *La classe de seconde : deux principes (le premier étant largement majoritaire)*

- **Conserver un tronc commun** qui permette à l'élève de choisir son parcours en fin de seconde. Permettre ainsi l'adaptation et la mise à niveau de tous les élèves par un enseignement indifférencié sans enfermer trop tôt l'élève dans les filières.

- Introduire **les filières** dès la seconde mais laisser un droit à l'erreur si l'on veut changer de filière en instaurant des passerelles. Dans le cas de la semestrialisation, l'introduction de spécialités en seconde, au cours du second semestre, celui qui suit la semaine d'orientation, pourrait permettre une meilleure préparation à la 1^{ère}.

- Introduire **un peu d'hétérogénéité** qui permet une bonne stimulation des élèves mais éviter trop d'hétérogénéité qui nuit à une bonne progression.

- **Eviter les classes à sureffectif** (35 élèves) et dédoubler les classes pour permettre de gérer l'hétérogénéité et permettre l'oralisation notamment en langues vivantes.

- *Le Baccalauréat :*

- **Maintenir le baccalauréat**, référence nationale.

- **Conserver des épreuves terminales mais allégées** et en introduisant des **évaluations à la fin de chaque module d'enseignement**.

- **Harmoniser les échelles de valeur et les notations**, au sein de l'établissement, de l'académie et au plan national pour éviter une distorsion entre les notations, entre les académies, entre les établissements et entre les professeurs.

- Revenir sur le système d'écart important entre les coefficients.

Thème 2 : LA PREPARATION A LA POURSUITE DES ETUDES

Constats :

- L'orientation

- *Les étapes de l'orientation :*

- L'orientation se fait en trois étapes : en fin de 3^{ème}, en fin de 2^{nde} puis en fin de terminale. Chaque étape est un passage douloureux pour les élèves qui sont contraints d'effectuer un choix à l'aveugle ou en urgence. Ils éprouvent des difficultés à se projeter vers l'avenir alors que seule compte l'échéance du baccalauréat. Il faut tenir compte de leur jeune âge, de leur manque d'implication et de la complexité des études après le baccalauréat.

- L'orientation pose la question du moment où l'on choisit de construire sa vie : avant le baccalauréat et, dans ce cas, l'on s'interroge sur les possibilités du parcours post-bac avec mise en perspective des études supérieures et des débouchés ou après le baccalauréat au cours des études universitaires et, dans ce cas, on admet les erreurs d'orientation.

- *Les choix d'orientation*

- Il existe un manque criant de lisibilité sur la diversité des parcours envisageables après le baccalauréat, et notamment à l'université. L'orientation est dominée par l'idéologie des hiérarchies entre les formations : la classe préparatoire fait modèle pour l'enseignement du lycée par son type d'enseignement et ses programmes axés sur les matières scientifiques.

- Il existe une carence évidente des relations entre le lycée et les études supérieures ou l'après bac et entre le lycée et le monde professionnel (l'entreprise, les services ...).

- L'activité économique a créé des métiers qui ne correspondent plus au nom des facultés. On acquiert les métiers par la réunion de plusieurs disciplines d'où une difficulté nouvelle de faire comprendre que les métiers existent et comment on les rejoint.

- L'élève ne peut faire de relation, dans le domaine scientifique, entre les théories et les applications et moins encore avec les secteurs d'activité. L'université scientifique et les débouchés qu'elle offre ne sont pas mis en valeur. On manque donc d'étudiants en filières scientifiques à l'université alors qu'il existe une vaste diversité et de nombreuses possibilités d'offres d'emploi.

- *Le rôle des centres d'information et d'orientation :*

- Les conseillers d'orientation qui peuvent aider les élèves dans leur recherche d'orientation, n'ont ni les moyens de connaître toutes les possibilités, ni le temps de remplir leur mission avec l'efficacité attendue. L'évolution des métiers est si rapide qu'elle induit une évolution des cursus que les conseillers des lycées ne peuvent connaître. Les établissements relaient donc peu et mal les informations relatives à l'orientation.

- Les lycéens rarement informés des procédures, s'épuisent à les explorer. Parallèlement, une méconnaissance croissante de ce que sont les métiers est sensible. Les jeunes et leurs familles ne savent pas à quoi correspondent les métiers et, plus grave, les métiers sont perçus à travers les séries télévisées.

- Les actions d'orientation, qui existent dans les lycées et les universités, ne sont pas assez coordonnées.

- L'autonomie

- Malgré les initiatives pour donner de l'autonomie aux élèves, il existe toujours une forte demande d'accompagnement de la part des élèves. A l'exception de certains établissements où les lycéens revendiquent leur autonomie comme une attitude naturelle, cette dernière demeure difficile à instaurer.

- Les Travaux Personnels Encadrés (TPE) sont intéressants en raison de leur interdisciplinarité et des nouvelles pratiques qu'ils initient.

- A l'issue de l'enseignement secondaire, les élèves ont un degré insuffisant d'autonomie. Ils n'ont pas acquis d'autonomie dans l'apprentissage des enseignements ce qui pose un réel problème à l'université.

Thème 2 : LA PREPARATION A LA POURSUITE DES ETUDES

Propositions

- L'orientation

- Renforcer la **mission de service public que constitue le CIO**. Développer des **équipes professionnelles de conseillers d'orientation**, aider les conseillers d'orientation à s'adapter aux nouvelles demandes et **former les professeurs principaux et les enseignants à l'orientation**. Accompagner les enseignants pour leur ouvrir les portes de l'université et organiser des stages pour les professeurs principaux et les professeurs qui le souhaitent dans le monde du travail afin qu'ils connaissent le milieu.

- Créer un **conseil d'orientation** qui rassemblerait proviseur, proviseur adjoint, CPE, professeurs, élèves, parents et CIO (une demi-journée banalisée par classe). Faire le point des acquis, des matières non acquises. L'orientation doit aller jusqu'au métier avec des possibilités de passerelles : proposition d'orientation en seconde, mise en place en première et possibilité de changer après le baccalauréat. **Avoir un référent** au sein de l'établissement qui coordonne les activités d'orientation.

- Aider les élèves, dès la 2^{nde}, à **construire un parcours d'orientation cohérent avec l'équipe pédagogique** et plus spécialement le concours des professeurs principaux en relation avec les conseillers d'éducation. La problématique de l'orientation doit être portée par le chef d'établissement.

- Systématiser dans chaque établissement **une enquête sur le devenir des élèves après le bac** sur deux ans, afin d'évaluer si les choix d'orientation correspondent aux compétences des élèves.

- **Associer étroitement les parents** sur l'avenir des enfants, rencontrer les familles pour aider à leur orientation.

- **Ouvrir le lycée sur l'extérieur**. Mettre en place des séminaires d'orientation, organiser un temps fort de l'orientation dès la seconde, multiplier les informations et répéter les événements.

- **Favoriser les rencontres entre le lycée et l'université :**

- Développer des liens avec les CIO de l'enseignement supérieur et développer les relations avec les universités : rencontre avec des étudiants, des doctorants, prise de connaissance du contenu des programmes, des offres de formation et des débouchés.

- Permettre aux élèves d'aller assister à des cours en université, à une période bien identifiée, pour voir comment sont dispensés les savoirs et juger l'élève à partir d'un dossier de motivation sur son orientation.

- Créer un portail permettant de visualiser toutes les offres de formation des universités afin de disposer d'un lieu où l'on puisse avoir toutes les références, de la licence au Doctorat. Développer un système d'Université en ligne avec mise en ligne des cours et permettre aux lycéens d'y accéder, par un code, afin de prendre connaissance des contenus.

- Développer le dispositif Cap en fac afin de faciliter le passage du lycée à l'université. Passer des conventions pour faciliter l'accès des élèves socialement défavorisés.

- **Ouvrir le lycée sur le monde de l'entreprise :**

- Mettre en place des rencontres trimestrielles avec des professionnels. Organiser des rencontres avec des chefs d'entreprise, des chercheurs afin de mieux connaître la vie de l'entreprise et réfléchir à l'orientation et aux débouchés professionnels.

- Octroyer aux élèves la possibilité d'effectuer des stages dans le monde professionnel, de la 2nde à la terminale. Inscrire ce stage dans le parcours scolaire et lui donner une valeur pédagogique. Former l'élève à communiquer sur soi, savoir se connaître, savoir se présenter, se préparer au monde de l'après lycée.

- Développer les stages et faciliter l'accès aux offres de stage. Etablir une Charte des stages. Instaurer des parrainages.

- Améliorer le dialogue entre le système éducatif et les entreprises : que les entreprises expliquent ce qu'elles attendent et que l'Education nationale ait une idée claire de ce que les entreprises souhaitent et peuvent proposer. Organiser une coordination pour les PME, qui sont très intéressées pour proposer des stages mais ne sont pas organisées pour faire l'information au sein des établissements.

- **L'autonomie**

- **Programmer les cours de méthodologie, comme enseignement fondamental, dès la classe de seconde.**

- Apprendre à **utiliser le contenu des nouvelles technologies**, à savoir chercher, à sélectionner et décoder l'information.

- Développer les pratiques favorisant **l'interdisciplinarité**, à l'exemple des TPE. Réduire les cours magistraux et renforcer les projets transdisciplinaires. Conserver les TPE et les faire en deux ans ou développer un travail en équipe en terminale. **Capitaliser les compétences par projet** en plus de l'évaluation par disciplines du baccalauréat. Valoriser les qualités personnelles des élèves.

- **Renforcer le rôle des adultes qualifiés** au sein de l'établissement et notamment des professeurs, des surveillants qui peuvent apporter un dialogue et des psychologues dont le rôle devrait être accru pour développer la pédagogie et travailler sur la responsabilisation des élèves. Le professeur doit également conduire l'élève à savoir faire à la fois une recherche documentaire en bibliothèque et sur internet.

Thème 3 : L'AIDE APPORTEE A L'ELEVE

Constats :

- La pratique du redoublement en seconde est en diminution. Il n'est souhaitable que lorsque l'élève en fait la demande.

- L'absentéisme est une forte préoccupation des chefs d'établissement. Ce phénomène souligne la démotivation des élèves, leur décrochage. La lutte contre l'absentéisme est une nécessité.

- Les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel ne sont pas suffisamment préparés pour entrer dans l'enseignement supérieur. Les élèves manquent d'outils méthodologiques. L'idée que la continuité est évidente entre le bac professionnel et le BTS est fausse.

- Un enfant en difficulté scolaire connaît généralement une situation sociale compliquée. L'élève est suivi dans son lycée par un professeur, il l'est également par un éducateur, par une association pour l'accompagnement à la scolarité. Une coordination entre les acteurs est nécessaire pour un suivi efficace des élèves.

Thème 3 : L'AIDE APPORTEE A L'ELEVE

Propositions :

- Le redoublement en seconde

- **Eviter le redoublement en seconde** sauf s'il est accepté par l'élève. Présenter le redoublement aux comme une solution et non une sanction. Penser le redoublement autrement : **valider les matières qui ont été acquises** et ne repasser que celles où l'on est défaillant.

- L'aide à l'élève en difficulté pour une remise à niveau appropriée

- **Améliorer l'accueil des élèves** lors de leur arrivée au lycée. Améliorer la relation 3^{ème} – 2^{nde} en mettant en place des rencontres entre professeurs de collège et professeurs de lycée.

- Organiser un **suivi de l'élève pendant deux mois** en portant attention à son travail et à ses méthodes de travail. Mettre en place, dès la seconde, une aide spécifique pour consolider les savoirs ou rattraper les retards. Poursuivre l'effort du socle commun de compétences en seconde. Mettre en place des enseignements de méthodologie dès la seconde.

- **Proposer des modules de soutien** pour ceux qui sont un peu faible dans une matière afin d'éviter le décrochage des élèves les moins motivés ou en difficulté et, par voie de conséquence, les risques d'absentéisme.

- Lutter contre l'absentéisme en **renforçant les équipes « Vie scolaire » et médico-sociales** dans les établissements. Accompagner tous les élèves grâce à l'équipe éducative (psychologue, assistante sociale, médecins...). Former les enseignants à ces nouvelles compétences.

- Valoriser **le tutorat** entre les élèves plus âgés et les plus jeunes.

- Augmenter **le nombre d'heures de soutien et d'accompagnement et les intégrer dans la dotation annuelle.**

- Poursuivre **les stages de langues** qui sont bien vécus.

- Accompagner **les élèves titulaires d'un bac professionnel** dans l'enseignement supérieur par une remise à niveau en Maths/Sciences physiques, nécessaire pour leur réussite.

- Choisir le **modèle d'accompagnement** que l'on souhaite : accompagner l'élève en le faisant progresser selon ses compétences (système nordique) ou accompagnement identique pour tous les élèves (système normatif à la française).

- Développer l'accompagnement éducatif en apportant **une définition claire des contours des missions**. Les dispositifs ont des résultats quand il y a pluridisciplinarité et quand le rôle de chacun est bien défini et reconnu par les autres équipes, notamment quand de nouveaux acteurs interviennent dans les établissements scolaires.

- L'égalité des chances

- **Réserver des moyens aux établissements en situation de difficulté** afin qu'ils puissent mettre en place des projets en petits groupes, des expérimentations. Ne pas attribuer la dotation globale horaire uniquement en fonction des effectifs mais en fonction des projets d'aide et de soutien.

- Introduire de la **souplesse et de la différenciation** dans la gestion des élèves aux profils et capacités différentes. Adapter les dispositifs d'aide pour chacun. L'objectif devrait être **que chacun aille à son excellence**.

- Tirer les élèves vers leur projet et **leur redonner l'estime d'eux-mêmes**. Donner des notes qui tiennent compte de la progressivité de l'effort et de l'assiduité : donner une appréciation positive plutôt que des remontrances.

- Réintroduire **les classes de niveau** : les élèves qui ne sont pas au niveau peuvent être demandeurs d'un meilleur encadrement.

- **Développer les internats** avec des bourses pour encadrer le jeune en difficulté.

Thème 4 : LA RESPONSABILISATION DES LYCEENS

Constats :

- A l'exception de certains élèves particulièrement investis, il est généralement difficile de responsabiliser les lycéens.

- L'investissement des lycéens à la vie de l'établissement, à la mise en œuvre de projets sont autant d'éléments qui les amènent à découvrir le sens des responsabilités.

- L'engagement des lycéens au sein de l'établissement permet de développer le sens civique, de donner corps à des initiatives culturelles, sociales ou sportives.

Thème 4 : LA RESPONSABILISATION DES LYCEENS

Propositions :

- **Former les délégués de classes** à leur engagement au sein de l'établissement.
- **Valoriser les initiatives des jeunes par un document officiel** qui peut être soit un rapport d'activité mettant en valeur ce que fait l'élève dans son engagement social, local ou international, soit un dossier d'actions positives qui serait joint au livret scolaire pour les délibérations du bac, soit un certificat attestant de l'engagement du jeune.
- Prendre en compte les **composantes autres que celles liées aux disciplines**. Reconnaître les pratiques où le jeune est plus actif. Favoriser les jeunes qui veulent entreprendre. Valoriser les actions positives. Donner une place aux **initiatives personnelles**.
- **Dédier un temps spécifique à un évènement** pour donner de la cohérence aux projets collectifs spécifiques.
- Former les lycéens à l'esprit critique, les **former à la vie civique par l'apprentissage des règles de la citoyenneté** ainsi que par la connaissance et l'analyse de l'actualité (décryptage des médias, analyse de l'information).
- Traiter les élèves comme **des adultes en devenir**.
- Améliorer la vie scolaire au sein des établissements et **créer des lieux** : maison des lycéens, par exemple.

AUTRES SUGGESTIONS

- Le rôle primordial du primaire et du collège

- Redonner le sens de l'exigence dès le primaire ; encourager les apprentissages par la répétition.

- Réformer le collège avant de réformer le lycée ; Les questions soulevées sont la conséquence de la situation au collège : il faut réfléchir à l'articulation entre le collège et le lycée.

- L'autonomie des établissements

- Donner de l'autonomie aux établissements. Responsabiliser les chefs d'établissement qui doivent disposer d'une autorité sur les enseignants exerçant dans leur établissement et de plus de latitude dans la gestion des moyens leur permettant d'accompagner la réalité du lycée.

- Mener certaines expériences dans les établissements et les étendre si elles sont concluantes.

- La valorisation des bonnes pratiques

- Etablir un Code des bonnes pratiques des établissements afin que les chefs d'établissements et les professeurs s'en inspirent

- Encourager le sentiment d'appartenance à un lycée et créer un esprit de corps.

- Relations avec les parents

- Organiser une prérentrée des parents pour rencontrer l'équipe enseignante, remplir les fiches administratives, alerter les professeurs sur les problèmes de l'enfant, récupérer les livres scolaires. Lors de cette prérentrée les parents immigrés pourraient plus facilement être intégrés.

- Créer une Maison des Parents pour que les familles puissent s'épauler les unes les autres.

SYNTHESE GLOBALE

CONSTAT CRITIQUE

Thème 1 : L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Les emplois du temps en classe de 2^{nde} sont lourds, les programmes chargés, les journées mal-équilibrées, les enseignements mal-répartis dans la journée ou dans la semaine. Les élèves mal-préparés à la charge plus importante de travail sont en plus « assommés » par les journées lourdes et fatigantes.

- Les classes avec des effectifs trop importants (+ de 30 élèves par classe) sont néfastes pour la réussite des élèves. Les professeurs n'ont pas le temps de s'arrêter pour les élèves en difficulté : ils font cours à la classe mais ne s'occupent pas des élèves.

- Il existe une grande étanchéité des filières (déséquilibre et manque de passerelles entre les enseignements généraux, technologiques et professionnels) qui se double d'une hiérarchisation caractérisée par une domination de la filière S et une dévalorisation de la filière L.

- L'identité de la filière L est problématique : elle accueille non seulement les élèves qui la choisissent par goût mais également les élèves qui ne peuvent aller dans une autre filière d'enseignement général.

- Au sein de la filière S, le poids des mathématiques s'est affaibli devenant insuffisant. Le label du bac S ne préjuge en rien du potentiel de l'étudiant pour suivre un cursus jusqu'au niveau bac+5. En université, le flux d'étudiants, leur niveau de connaissances, leur capacité de réflexion sur un problème de mathématiques est en chute libre. Les notions d'abstraction et de réflexion commencent à faire défaut et au lycée, de moins en moins d'élèves choisissent la spécialité mathématiques en terminale S. A très cours terme, c'est la recherche en mathématiques qui risque de s'effondrer. Il est donc indispensable de donner aux élèves une meilleure formation en mathématiques.

- Les titulaires du baccalauréat S s'orientent vers différentes voies qui ne sont pas nécessairement les études scientifiques (un étudiant sur deux qui entre à ULM Lettres est titulaire d'un baccalauréat S). Cela correspond au fait que les meilleurs étudiants choisissent cette filière, indépendamment de leur vocation, dans la mesure où l'on considère que l'on y apprend mieux à travailler et qu'elle offre plus de débouchés.

- L'enseignement des langues vivantes est inadapté aux attentes du monde contemporain. La pratique de l'oral est insuffisante. Pour les langues rares, le système est injuste (enseignement commun et épreuves différentes selon les sections).

- Le niveau de maîtrise de la langue française est insuffisant et devient un critère de sélection entre les élèves.

- Le problème de la formation se situe dans la capacité qu'ont les élèves à assimiler des concepts et à structurer leur raisonnement. Les lacunes des lycéens sont sensibles dans la pratique d'exercices écrits, dans le commentaire de texte, dans la maîtrise de la langue, dans la rigueur du raisonnement. Ils juxtaposent alors qu'ils devraient enchaîner et articuler.

CONSTAT CRITIQUE

Thème 2 : L'AIDE APPOREE A L'ELEVE

- La perte de repères à l'arrivée en seconde liée à la transition abrupte entre le collège (élèves encadrés et surveillés constamment ; entrées et sorties du collège très réglementées) et le lycée (autonomie importante immédiate ; grande liberté de circulation) est souvent évoquée. Les élèves sont peu préparés au collège à l'apprentissage de l'autonomie, parfois difficile à gérer sans abus et de façon responsable pour de nombreux élèves.

- Une somme de travail plus importante est demandée au lycée, les méthodes sont nouvelles (prise de notes, dissertation, commentaire ou analyse de texte...). La pression est forte de la part des professeurs mais il manque des explications claires, transversales et régulières pour répondre aux attentes.

- La disponibilité et la proximité, des enseignants notamment, sont plébiscitées lorsqu'elles existent (la plupart du temps : initiatives individuelles). Plus d'écoute, plus de suivi individualisé permettent aux élèves de se structurer avec plus d'assurance, tout en appréhendant progressivement l'autonomie. Les professeurs ne doivent pas être présents au lycée juste pour enseigner aux élèves, mais également pour les aider à grandir et à construire leur vie « positivement » (pas uniquement en mettant la pression sur les points négatifs et les difficultés).

- Malgré les initiatives pour donner de l'autonomie aux élèves, il existe toujours une forte demande d'accompagnement de leur part. A l'exception de certains établissements où les lycéens revendiquent leur autonomie comme une attitude naturelle, cette dernière demeure difficile à instaurer.

- L'absentéisme est une forte préoccupation des chefs d'établissement. Ce phénomène souligne la démotivation des élèves, leur décrochage. La lutte contre l'absentéisme est une nécessité.

- Un enfant en difficulté scolaire connaît généralement une situation sociale ou familiale compliquée. L'élève est suivi dans son lycée par les équipes éducatives ou médico-sociales, il l'est peut-être également par un éducateur ou par une association. Un manque de coordination entre les acteurs nuit au suivi efficace des élèves.

CONSTAT CRITIQUE

Thème 3 : L'ORIENTATION AU LYCEE, CHOISIR ET CONSTRUIRE SON PROJET

- Le problème de l'orientation tout au long de la classe de 2^{nde} a été très souvent soulevé : les conseils sont donnés par des personnes (Conseillers d'Orientation Psychologues – COP -) qui ne connaissent pas les élèves et qui sont peu disponibles dans les établissements. Les COP savent où trouver les informations sur les filières, dire dans quelles matières « il faut être bon » pour faire S ou L, mais souvent il y a méconnaissance sur l'ensemble des possibilités offertes après l'obtention du bac (filières rares et spécialisées, débouchés professionnels).

- Il existe un manque d'investissement de la part des élèves de 2^{nde} dans le processus d'orientation : problème d'identification des filières et de connaissances des options, mais surtout problème d'imaturité (15 ans pour faire un choix est trop jeune). Les élèves n'ont pas réellement conscience des enjeux liés à leur choix et aux efforts de réflexion et de travail qu'il faut faire en classe de 2^{nde} pour bien choisir.

- Le problème idéologique de la suprématie de la série « S » au détriment des autres, et notamment de la filière « L » a été très souvent évoqué. Le choix massif de la filière « S » s'explique par une volonté de garder en post-bac un large éventail de possibilités de poursuite d'études (la construction du projet d'orientation se trouvant ainsi différée de 2 ans). Le choix de la filière se fait donc la plupart du temps en fonction des résultats en 2^{nde} plus qu'en fonction d'un réel projet réfléchi et abouti.

- Les élèves hésitent à choisir la filière « L » en fin de 2^{nde} sans connaître le contenu ou les compétences attendues en Philosophie (option lourde, fort coefficient à l'examen).

- Le conseil de classe est ressenti comme un « couperet », surtout au 3^{ème} trimestre. Il n'accorde pas assez de confiance ou de poids à la parole et au projet personnel de l'élève.

- Les filières professionnelles ne sont que rarement choisies, alors que bon nombre d'adolescents se retrouvent en seconde générale avec un niveau limite voire non adapté.

CONSTAT CRITIQUE

Thème 4 : LA PREPARATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- La réflexion sur le projet d'orientation démarre en milieu de terminale au moment où les futurs bacheliers se plongent dans les révisions intensives pour l'examen : c'est insuffisant et trop tardif.

- Une angoisse forte des lycéens s'exprime (nombreux avis concordants) à l'idée de se projeter après le bac (souvent vécu comme un aboutissement à part entière) dans la sphère universitaire perçue comme une nébuleuse complexe et peu porteuse de réussite.

- L'information sur les poursuites d'études existantes et envisageables après l'obtention du bac fait cruellement défaut. La participation aux différents salons ou portes-ouvertes, la distribution de brochures ne sont pas suffisantes et satisfaisantes dans la mesure où les élèves se trouvent souvent seuls (pas de préparation ou de reprise par les équipes pédagogiques auprès des élèves) et ne savent pas traiter les nombreuses informations collectées.

- On note un déficit d'articulation entre la filière choisie au lycée et les poursuites d'études post-bac. Vision à court terme, difficile de se projeter après l'examen et de construire efficacement son projet faute d'identification des différentes possibilités de formation dans l'enseignement supérieur, ni surtout des débouchés professionnels ad hoc (à nuancer pour les poursuites d'études après un bac technologique en BTS : les lycéens évoquent la continuité logique de leur projet entre leur option au bac et la spécialité de BTS concordante).

- Il existe un manque criant de lisibilité sur la diversité des parcours envisageables après le baccalauréat, et notamment à l'université. L'orientation est dominée par l'idéologie des hiérarchies entre les formations : la classe préparatoire fait modèle pour l'enseignement du lycée par son type d'enseignement et ses programmes axés sur les matières scientifiques.

- L'entrée dans les filières sélectives (BTS et Classes préparatoires aux grandes écoles – CPGE – notamment) apparaît pour de nombreux élèves comme une suite logique de leurs études dans l'enseignement supérieur : outre un enseignement « plus conséquent » qu'à l'université (organisation de l'année et des emplois du temps de façon plus étoffée, donc ressentie comme plus sérieuse).

- Les lycéens en baccalauréat professionnel ne résistent pas en études supérieures.

- Les conseillers d'orientation qui peuvent aider les élèves dans leur recherche d'orientation, n'ont ni les moyens de connaître toutes les possibilités, ni le temps de remplir leur mission avec l'efficacité attendue. Les établissements relaient donc peu et mal les informations relatives à l'orientation.

CONSTAT CRITIQUE

Thème 5 : LE LYCEE CADRE DE VIE ET LA RESPONSABILISATION DES LYCEENS

- Les options ou les clubs favorisant l'épanouissement personnel des élèves dans les lycées ne sont pas assez développés dans les établissements. Si davantage de projets de ce genre existaient, les élèves pourraient donner plus de sens à leur journée au lycée en s'y sentant mieux (réel lieu de vie, pas seulement passage obligatoire) et s'accrocher à leur scolarité en dépit de leurs difficultés éventuelles.

- Les lycées ne disposent aujourd'hui d'aucun lieu de vie dédié aux élèves à proprement parler : le lycée est encore trop largement vécu (bien que la situation varie selon les établissements) comme un lieu dans lequel on reste le moins possible.

- Les instances lycéennes (rôle des délégués élèves au conseil de classe, des élus lycéens au Conseil d'administration de l'établissement, du Conseil pour la vie lycéenne, du Conseil académique pour la vie lycéenne...) ne sont pas bien identifiées (ni par les élèves, ni par les enseignants), ou alors pas assez prises au sérieux, ou pas entendues. Les élèves ont le sentiment d'être représentés par nécessité, mais sans responsabilités ni réels champs de compétences à investir. Le lien et la communication entre les différentes instances dans lesquelles les lycéens sont représentés sont insuffisants (CVL / CAVL / CNVL).

- A l'exception de certains élèves particulièrement investis, il est généralement difficile de responsabiliser les lycéens.

PROPOSITIONS

Thème 1 : L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Organiser dans l'emploi du temps dès l'entrée en seconde des **cours de méthodologie** adaptée (prise de notes, méthodes de dissertation, organisation de son travail...), pour tous les élèves. Ces cours donnés par les enseignants ou des assistants pédagogiques, entre septembre et la Toussaint par exemple (temps d'adaptation requis) permettraient d'**explicitier clairement les attentes et les exigences** des enseignants.

- Organiser l'emploi du temps hebdomadaire sur cinq jours pleins, de façon à **équilibrer les journées**, en proposant les cours d'enseignement général le matin, et les options l'après-midi.

- Prévoir chaque jour (de milieu à fin d'après-midi en général) des **plages horaires intégrées dans l'emploi du temps permettant aux élèves de faire leur travail scolaire** (dans les Centres de Documentation et d'Information, par exemple, pour accéder aux ressources documentaires ou informatiques aisément, ou en salle d'études).

- **Renforcer les langues** : l'anglais, qu'il faut développer dès le primaire, mais également une seconde ou troisième langue. L'apprentissage linguistique doit être doublé d'un apprentissage de la culture du pays. **Systematiser les demi-groupes en cours de Langues Vivantes**, plus adaptés à un apprentissage de l'oral.

- **Renforcer l'identité des filières d'enseignement général** :

- Restaurer la réalité de la filière scientifique, avec des matières renforcées notamment en mathématiques. Séparer la série S en deux branches, l'une mathématiques et physique l'autre chimie et biologie.

- Renforcer la filière L par des options : mathématiques, langues, langues anciennes.

- **Opter dès la seconde pour un tronc commun d'enseignements et des modules permettant aux élèves de changer de parcours** (choix majoritaire des élèves et des parents). Le tronc commun comprendrait au moins les Mathématiques, le Français, les Langues vivantes, l'Histoire et Géographie. Les modules seraient capitalisables et évalués en fin de période. Ils devraient permettre d'éviter les redoublements en 2nde. Des modules de soutien devraient pouvoir être mis en œuvre.

- **Conserver l'organisation des cours à l'année** de préférence à la semestrialisation.

- Introduire **l'économie dès la seconde pour tous les élèves** et reconnaître **l'Education civique, juridique et sociale** comme une discipline à part entière.

- Développer **les options artistiques et culturelles** pour favoriser l'épanouissement individuel des élèves. Donner une place aux **activités périscolaires dans la vie de l'établissement**.

- Donner **plus de place à l'enseignement technologique et professionnel** et conserver, au sein des enseignements professionnels et technologiques spécifiques, **l'équilibre entre les matières générales et techniques**.

- **Maintenir le baccalauréat**, référence nationale.

PROPOSITIONS

Thème 2 : L'AIDE APPOREE A L'ELEVE

- **Affecter 25 élèves maximum par classe**, ce qui permettrait de créer des relations différentes avec les enseignants en développant une façon de travailler plus interactive. Le dépistage des élèves en difficultés serait plus rapide et permettrait par conséquent une prise en charge de ces difficultés plus adaptée, évitant de fait un décrochage ou un échec (redoublement) de l'élève.

- **Eviter le redoublement en seconde** sauf s'il est accepté par l'élève. Présenter le redoublement aux élèves comme une solution et non une sanction. Penser le redoublement autrement : **valider les matières qui ont été acquises** et ne repasser que celles où l'on est défaillant.

- Prévoir chaque jour (de milieu à fin d'après-midi en général) des **plages horaires intégrées dans l'emploi du temps permettant aux élèves de participer à des cours de soutien** (petits groupes de travail organisés et encadrés par les enseignants).

- Déterminer dans l'emploi du temps des enseignants (et pas uniquement les professeurs principaux) des **plages horaires identifiées de « permanence » à disposition des élèves** qui souhaitent les consulter (questions relatives au cours, suivi individualisé, conseils sur le travail et l'orientation, temps de parole favorisant la perception globale de l'élève).

- **Renforcer les équipes médico-sociales et Vie Scolaire** affectées dans les lycées. La présence accrue des infirmières, assistantes sociales et conseillers principaux d'éducation permettra aux élèves en souffrance de trouver rapidement une réponse adaptée ou un début de prise en charge, l'objectif étant de permettre à l'élève de se trouver dans les meilleures conditions possibles de travail.

- Développer l'accompagnement éducatif en apportant **une définition claire des contours des missions**. Les dispositifs ont des résultats quand il y a pluridisciplinarité et quand le rôle de chacun est bien défini et reconnu par les autres équipes, notamment quand de nouveaux acteurs interviennent dans les établissements scolaires.

- Développer les pratiques favorisant **l'interdisciplinarité**, à l'exemple des TPE. Réduire les cours magistraux et renforcer les projets transdisciplinaires. Conserver les TPE et les faire en deux ans ou développer un travail en équipe en terminale. **Capitaliser les compétences par projet** en plus de l'évaluation par disciplines du baccalauréat. Valoriser les qualités personnelles des élèves.

- **Généraliser les stages intensifs de révisions** (sur le modèle des stages gratuits d'anglais oral) pour éviter le recours onéreux aux instituts privés de cours particuliers, et ainsi permettre à tous les élèves de bénéficier de remise à niveau sans discrimination.

- **Réserver des moyens aux établissements en situation de difficulté** afin qu'ils puissent mettre en place des projets en petits groupes, des expérimentations. Ne pas attribuer la dotation globale horaire uniquement en fonction des effectifs mais en fonction des projets d'aide et de soutien.

- Introduire de la **souplesse et de la différenciation** dans la gestion des élèves aux profils et capacités différentes. Adapter les dispositifs d'aide pour chacun. L'objectif devrait être **que chacun aille à son excellence**.

PROPOSITIONS

Thème 3 : L'ORIENTATION AU LYCEE, CHOISIR ET CONSTRUIRE SON PROJET

- Renforcer la **mission de service public que constitue le CIO**. Développer des **équipes professionnelles de conseillers d'orientation**, aider les conseillers d'orientation à s'adapter aux nouvelles demandes et **former les professeurs principaux et les enseignants à l'orientation**.

- Créer un **conseil d'orientation** qui rassemblerait proviseur, proviseur adjoint, CPE, professeurs, élèves, parents et CIO (une demi-journée banalisée par classe). **Avoir un référent** au sein de l'établissement qui coordonne les activités d'orientation.

- **Rendre obligatoire un rendez-vous d'orientation** pour tous les élèves au cours de l'année de 2^{nde}, si possible entre le premier et le second trimestre. Cet entretien sur la construction du projet de l'élève peut être mené par le COP ou le Professeur principal, selon que l'élève désire obtenir des renseignements techniques sur les poursuites d'études et les filières, ou qu'il souhaite établir la pertinence de son projet selon ses capacités.

- **Instaurer dans l'emploi du temps de 2^{nde} des heures de vie de classe axées sur l'orientation**. Heures encadrées de façon transversale par les enseignants, les Conseillers d'Orientation Psychologues, les Conseillers Principaux d'Education, d'anciens élèves devenus étudiants, des enseignants d'universités...).

- Permettre un « **droit à l'erreur** » en début de 2^{nde} dans le choix des options (organiser un mois « test » avant changement éventuel d'option par exemple, ou période de découverte des différentes options en septembre, permettant aux élèves de faire un choix en connaissance de cause à l'issue de cette période).

- **Instaurer des passerelles** plus souples entre les filières au début de la classe de 1^{ère}, et réinstaurer la 1^{ère} d'adaptation pour les élèves qui passent du professionnel au technologique.

- Apprendre à tous les élèves à réfléchir et **proposer une poursuite d'étude en filière « L » en connaissance de cause** par la création d'un cours obligatoire de philosophie dès la classe de 2^{nde}, quelle que soit la filière envisagée à l'issue du cycle.

- **Associer étroitement les parents** sur l'avenir des enfants, rencontrer les familles pour aider à leur orientation.

PROPOSITIONS

Thème 4 : LA PREPARATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Commencer l'information** et la réflexion sur la construction du projet d'orientation **dès la classe de 1^{ère}**. Utilisation des heures de vie classe, encadrées de façon transversale, pour amorcer cette réflexion.

- Mettre en place en terminale des **modules de préparation aux études universitaires** : découverte du système universitaire, explication du fonctionnement de la faculté, décryptage des différents parcours de formation, présentation des filières, des débouchés, des conditions d'obtention des diplômes, conseils méthodologiques (organisation de son travail personnel, lectures et recherches...).

- Développer des partenariats proposant une **semaine d'immersion à la l'université, en classe préparatoire ou en IUT/BTS**, pour les lycéens qui le souhaitent, afin de construire un projet en connaissance de cause. **Des professeurs de l'enseignement supérieur ou des étudiants** pourraient également intervenir dans les classes de lycée (dès la 1^{ère}) pour **présenter les spécialités, filières, diplômes et débouchés**.

- Créer un portail permettant de visualiser toutes les offres de formation des universités afin de disposer d'un lieu où l'on puisse avoir toutes les références, de la licence au Doctorat. **Développer un système d'université en ligne** avec mise en ligne des cours et permettre aux lycéens d'y accéder afin de prendre connaissance des contenus.

- Instaurer un **stage en entreprise, association, ou fonction publique** dès la classe de 1^{ère} pour les élèves volontaires. Lien/articulation du projet en maturation avec le monde du travail, ancrage de la réflexion et des enseignements théoriques dans une réalité professionnelle. Créer une **bourse aux stages** et permettre la réalisation de ces stages hors temps scolaire (assouplir les procédures actuelles de convention de stages).

- **Améliorer le dialogue entre le système éducatif et les entreprises** : que les entreprises expliquent ce qu'elles attendent et que l'Education nationale ait une idée claire de ce que les entreprises souhaitent et peuvent proposer. Organiser une coordination pour les PME, qui sont très intéressées pour proposer des stages mais ne sont pas organisées pour faire l'information au sein des établissements

PROPOSITIONS

Thème 5 : LE LYCEE CADRE DE VIE ET LA RESPONSABILISATION DES LYCEENS

- **Sensibiliser les équipes pédagogiques et administratives à la représentation lycéenne**, et donner une responsabilité plus importante aux instances de la vie lycéenne et à leurs élus.

- **Former tous les délégués de classe** à leur engagement au sein de l'établissement. et créer dans chaque établissement un bureau de travail et de réunion pour les élus des CVL. **Promouvoir le lien entre les instances** (CVL / CAVL / CNVL).

- Engager un travail de communication pour **informer tous les élèves sur le rôle, la composition et les attributions des différentes instances lycéennes**, dès le début de l'année, à un moment clairement dévolu à cet effet (à intégrer au programme d'Education Civique Juridique et Sociale ou d'Histoire-Géographie par exemple), essentiellement en classe de seconde mais également en 1^{ère} et terminale.

- **Valoriser par une note** ou une appréciation portée au bulletin l'engagement des lycéens dans la vie de l'établissement.

- Prendre en compte les **composantes autres que celles liées aux disciplines**. Reconnaître les pratiques où le jeune est plus actif. Favoriser les jeunes qui veulent entreprendre. Valoriser les actions positives. Donner une place aux **initiatives personnelles**.

- **Dédier un temps spécifique à un évènement** pour donner de la cohérence aux projets collectifs spécifiques.

- Former les lycéens à l'esprit critique, les **former à la vie civique par l'apprentissage des règles de la citoyenneté** ainsi que par la connaissance et l'analyse de l'actualité (décryptage des médias, analyse de l'information).

- Créer, ou redynamiser, des salles de **Foyers des élèves et salles d'études**, permettant aux lycéens de disposer de lieux de vie, de travail et de repos au sein de l'établissement. En somme, faire du lycée un véritable lieu de vie auquel les lycéens peuvent s'identifier et dans lequel ils se sentiront mieux.

Conclusion

A l'issue de cette consultation, dense par le nombre de personnes rencontrées et intense par la qualité des débats, les lignes de force se dégagent pour dessiner le lycée du XXIème siècle.

Les lycéens parisiens ont pris part avec entrain à cette grande consultation et ont fait preuve de sérieux et d'investissement dans la démarche en participant aux débats et réunions dans les établissements, en les organisant même parfois. Les élus de la vie lycéenne ont apprécié le fait d'être sollicités, en première ligne, pour amorcer et participer à cette consultation.

Néanmoins, concernant le fond et la forme de la consultation les élèves ont souvent fait preuve d'une méfiance initiale, en amont de la tenue des réunions, et formulé certaines réserves à l'issue de celles-ci.

D'une part, la brièveté des délais impartis pour l'organisation de la consultation des lycéens est l'obstacle majeur rencontré dans la plupart des établissements pour sensibiliser tous les élèves sur les thèmes de réflexion proposés et ainsi favoriser la participation du plus grand nombre.

D'autre part, les élèves restent dans l'ensemble très dubitatifs sur l'applicabilité d'une nouvelle réforme dans un climat de réduction confirmée de postes peu propice à une réelle réorganisation judicieuse et efficace du lycée. Ils reconnaissent en revanche la bonne volonté du Ministère de l'Education Nationale quant à l'organisation d'une consultation large avant de proposer un deuxième projet de réforme.

Enfin, la quasi-totalité des lycéens a tenu à souligner qu'ils resteront très attentifs sur les suites données à leurs réflexions et propositions. Ils estiment, sans refonte révolutionnaire de la structure du lycée ou remise en cause totale des principes pédagogiques, que les débats ont fait émerger des propositions d'aménagements cohérents et nécessaires, issus des malaises lycéens évoqués les plus souvent dans les réunions de consultation.

Cette vigilance a été relayée par les élus lycéens du Conseil Académique à la Vie Lycéenne : associés depuis la phase initiale de la mise en œuvre de la consultation, sensibilisés sur le sujet du lycée de demain et partenaires évidents de la réflexion sur ce thème, ils souhaitent que le fruit de la réflexion des élèves parisiens et des lycéens en général soit réellement pris en compte dans l'élaboration du nouveau projet de réforme. Bien qu'empreintes de leur réalité de jeunes urbains parisiens, les problématiques et les propositions recensées dans ce rapport peuvent en effet être approfondies et déclinées dans le cadre du fonctionnement général du lycée.

La qualité et la pertinence des contributions des lycéens parisiens sont le signe d'un intérêt très vif sur le sujet du lycée. Les élèves sont idéologiquement très attachés au lycée (ainsi qu'à l'examen du baccalauréat) dans l'ensemble mais ils perçoivent bien que des changements sont nécessaires. Les lycéens d'aujourd'hui souhaitent faire du lycée de demain un réel lieu de vie et d'apprentissage permettant aux élèves de renforcer leurs connaissances, de s'ouvrir au monde (options artistiques et culturelles, stages en entreprises...) en bénéficiant d'un accompagnement individualisé et attentif les amenant progressivement au meilleur choix et à la réussite.

Les réserves exprimées par les élèves ainsi que les attentes qu'ils placent dans le lycée de demain sont identiques chez les adultes.

Si tous, à l'exception de quelques uns, ont souhaité que leur contribution soit prise en compte, il n'en demeure pas moins que les questions persistent. Comment, en effet, mener une si large consultation dans des délais aussi brefs ? Comment envisager une réforme du lycée alors que la réduction de postes risque de compromettre sa faisabilité ? Comment, enfin, comprendre que l'on consulte alors que parallèlement des expérimentations sont lancées dans une centaine de lycées de France et certaines à Paris ?

L'ensemble des partenaires, également, a tenu à insister sur la nécessité de donner des suites pratiques à cette consultation et a émis le souhait qu'elle ne reste pas vaine.

En effet, compte tenu de la mobilisation des acteurs, de l'intérêt que tous ont manifesté pour que la réforme soit concluante, les réponses devront être à la hauteur des attentes.

Par ailleurs, maintes fois, il a été signalé que la réforme du lycée ne pourrait se faire sans penser le collège et sans l'articuler avec l'université.

Il a également été souligné que les aspirations pour un meilleur accueil, une formation plus adaptée des élèves ne peut s'envisager sans un accroissement de l'autonomie des établissements et une plus grande liberté du chef d'établissement.

Faire du lycée un véritable lieu de vie où les élèves auront plaisir à se retrouver pour acquérir des savoirs mais aussi se préparer à la vie d'adulte, bâtir un lieu pour lequel les acteurs (qu'ils soient chefs d'établissement, enseignants, membres de l'équipe éducative, parents, élus locaux, partenaires associatifs et économiques) aient conscience d'œuvrer pour une éducation adaptée au monde du XXIème siècle : telles sont les ambitions exprimées par l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'académie de Paris.

Annexes

Annexe 1 : Liste des interlocuteurs	p. 103
Annexe 2 : Outils support de réflexion	p. 107
Annexe 3 : Points de convergence de Juillet 2008	p. 109
Annexe 4 : Lettre de mission de Richard Descoings	p. 116
Annexe 5 : Affiche créée par l'académie	p. 118

LISTE DES INTERLOCUTEURS RENCONTRES

Les chefs d'établissement :

- Etablissements publics

- Olivier Minne, Proviseur du lycée Hélène Boucher, 20^{ème} arrdt
- Alain Anton, Proviseur du lycée Henri Bergson, 19^{ème} arrdt
- Jean-Louis Tétrel, Proviseur du lycée Honoré de Balzac, 17^{ème} arrdt
- Bernard Mahoux, Proviseur du lycée Edgar Quinet, 9^{ème} arrdt
- Marie-Ange Henry, Proviseur du lycée Jules Ferry, 9^{ème} arrdt
- Eric Rubio, Proviseur adjoint du lycée Jules Ferry, 9^{ème} arrdt
- Gérard Tisseront, Proviseur du lycée Rabelais, 18^{ème} arrdt
- Athéna David, Proviseur adjointe du lycée Rabelais, 18^{ème} arrdt
- Michel Pantèbre, Proviseur du lycée Turgot, 3^{ème} arrdt
- Michel Terreyre, Proviseur du lycée François Villon, 14^{ème} arrdt
- Evelyne Donez, Proviseur adjointe du lycée François Villon, 14^{ème} arrdt
- François Butet, Proviseur du lycée Diderot, 19^{ème} arrdt
- Joël Vallat, Proviseur du lycée Louis le Grand, 5^{ème} arrdt
- Geneviève Perrot et Guy Vallette, Proviseurs adjoints du lycée Louis le Grand, 5^{ème} arrdt
- Jean-Claude Roussel, Proviseur du lycée Jacques Decour, 9^{ème} arrdt

- Etablissements privés

- Nathalie Brassart, Directrice du Lycée l'Initiative, 19^{ème} arrdt
- Elisabeth Zeboulon, Directrice générale de l'école active bilingue Jeannine Manuel, 15^{ème} arrdt

Les syndicats :

- Syndicats de chefs d'établissement

• SNPDEN – Paris

- Chantal Collet, Proviseur du lycée Montaigne

• ID – Paris

- Monique Khayat, Proviseur du lycée Paul Bert

• SGEN-CFDT

- Armelle Nouis, Proviseur du lycée Lazare Ponticelli
- Véronique Schmauch, Principale du Collège Mozart
- Christophe Hespel, Proviseur du lycée Jacquart

- Syndicats des enseignants

• SNALC

- Manuelle Gobert, professeur de mathématiques, lycée Louis Armand
- Hélène Grandière, professeur d'Economie – gestion, lycée Edgar Quinet
- Catherine Léon, professeur de mathématiques, collège Gustave Flaubert

Les responsables d'orientation

- Françoise Bertrand, Conseillère technique du recteur, Chef du Service académique d'information et d'orientation
- Michel Muller, Directeur du CIO des Enseignements supérieurs
- Danielle Pourtier, Directrice du CIO Médiacom

Les organisations confessionnelles :

• Enseignement catholique de Paris

- Jean-François Canteneur, Adjoint au Directeur diocésain
- Christian Staquet, responsable 2nd degré-Formation continue pour l'enseignement catholique

• Fonds Social Juif Unifié

- Patrick Petit-Ohayon, Chef du département de l'Enseignement du Fonds Social Juif Unifié (FSJU)

Les élus parisiens

- Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative
- Flora Saladin, collaboratrice de Colombe Brossel en charge du 2nd degré
- Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris chargé de la vie étudiante
- Arnaud Magnin, Directeur de cabinet de Didier Guillot
- Jean-Baptiste Menguy, Vice-président Commission Education

Les fédérations de parents d'élèves :

• La PEEP de Paris

- Virginie Hagemeyer, Présidente du Comité de Paris
- Corinne Tapiero, Vice-présidente de la PEEP Paris

• La FCPE de Paris

- Michel Sangam, Président
- Françoise Brugière, Secrétaire générale
- Philippe Baudoin, Administrateur
- Marie Hélène Notis, Administrateur

• L'APEL de Paris

- Jérôme Malcouronne, Président
- Pascale de Lausun, Vice-présidente URAPPEL Paris
- Isabelle Guillemain, responsable secteur Ouest
- Guillaume Delpit

Les Grandes Ecoles et l'Université :

• L'Ecole Normale supérieure

- Sophie Fermigier, Directrice des Etudes littéraires
- Olivier Abillon, Directeur des études Scientifiques

• Les universitaires

- Monsieur Jean-Robert Pitte, Membre de l'Institut, Président de la Société de Géographie, ancien Président de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV
- Monsieur Daniel Jore, Directeur du Centre universitaire des Saints-Pères
- Monsieur Patrick Porcheron, Directeur des formations à l'Université Pierre et Marie Curie Paris VI / Paris Universitas
- Monsieur Alain Ghozi, Professeur à l'Université Panthéon Assas – Paris II, directeur du CIO de Paris II

Les partenaires associatifs et économiques

• L'Union départementale des Associations familiales (UDAF) de Paris

- Mériadec Rivière, Président
- Marcelle Bernon, Vice-présidente responsable du département Education- Formation.
- Xavier Caro, Directeur général

• L'Association de la fondation étudiante pour la Ville (AFEV)

- Khalid Mouala, délégué territorial

• L'Association TALENS

- Arnaud Riegert, Président
- Muy-Cheng Peich, Trésorière
- Marie Darrason, animatrice

• L'Association Initiadroit

- Lucile Rambert, Présidente

• Les sociétés savantes et l'association femmes et mathématiques

- Véronique Slovacek-Chauveau, Vice-présidente de femmes et mathématiques
- Stéphane Jaffard, Président de la Société Mathématique de France
- Edwige Godlewski, Déléguée pour l'enseignement - Société des Mathématiques appliquées et industrielles
- Avner Bar-Hen, Président de la Société française de Statistiques
- Jean-Louis Piednoir, élu au groupe enseignement de la Société française de Statistiques

• L'Association jeunesse et entreprise (AJE)

- Anthony Stone, Délégué général (à compter du 1^{er} juillet 2009)

- **Le Réseau National des Entreprises pour l'Égalité des chances dans l'Éducation Nationale**

- Alexandre Varlet, Président

- **Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise**

- Yves Perrot, Président

- **Le Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France**

- Etienne Dessus de Cerou, Président

- Monique Monin, ingénieur, ancienne responsable

- Suzanne Mathieu, ingénieur, également membre de *femmes ingénieurs*.

- **L'Union nationale de Professions Libérales**

- Olivier Aynaud, secrétaire général

- Chirine Mercier, chargée d'études

- **La Chambre des Métiers et de l'artisanat de Paris**

- Laurent Luce, Chef de bureau de la formation et apprentissage

Académie de PARIS

Consultation sur « le Lycée de demain »

**Document support d'animation (discussion / réflexion)
pour les lycéens**

Thème 1 : « L'entrée au lycée »

- Un nouveau monde: attentes, craintes et espoirs des élèves par rapport au lycée et au baccalauréat à leur arrivée en classe de 2^{nde}
- Les difficultés: adaptation et appropriation de l'environnement scolaire, rythmes et méthodes de travail, difficultés scolaires et prise en charge de ces difficultés (actuelles et idéales)
- Lutter contre l'échec: accompagnement des élèves, soutien personnalisé, écoute et conseil...

Thème 2 : « Le lycée: cadre de vie »

- L'accueil, le lien élèves / adultes de la communauté éducative (actuel et idéal)
- Le lien « aînés / cadets » entre élèves, le tutorat, le parrainage
- Les instances lycéennes, la participation des élèves, l'engagement des lycéens
- Les besoins et les modes d'expression
- L'initiative personnelle ou collective en faveur de l'amélioration du lycée cadre de vie

Thème 3 : « Choisir et construire son orientation au lycée »

- Élaborer un projet: la connaissance de soi (évaluation des capacités, rôle du conseil de classe, attentes des parents), l'identification des filières et la compréhension de leur contenu
- Personnalisation des parcours: appétences particulières (dès la seconde et jusqu'au Bac) et socle commun de compétences et de culture générale
- Comment favoriser souplesse et diversité des parcours, et les passerelles entre les filières

Thème 4 : « Se préparer pour l'enseignement supérieur »

- Un nouveau monde: attentes, craintes et espoirs des élèves par rapport à l'entrée dans l'enseignement supérieur, telle qu'ils la perçoivent en qualité de lycéen
- L'autonomie, la confiance en soi, l'organisation de son travail, l'apprentissage des méthodes de travail (seul, en groupe, recherche documentaire)
- L'articulation lycée / enseignement supérieur, la connaissance des filières et des conditions d'obtention des diplômes

Consultation sur « le Lycée de demain »

Document support d'animation pour les acteurs et partenaires adultes du monde éducatif

Thème 1 : L'organisation des enseignements au lycée

- Les parcours : les filières, la déspecialisation des parcours, les passerelles, l'équilibre entre les enseignements généraux et technologiques, le socle commun de connaissances...
- Le temps : les modules, le temps pour les cours, pour le travail sur projet, pour l'approfondissement, la remise à niveau, l'accompagnement éducatif...
- L'existant : la seconde de détermination, le baccalauréat.

Thème 2 : La préparation à la poursuite des études

- L'orientation : l'information, les relations avec les universités et/ou les entreprises, les relations avec les familles...
- L'autonomie : l'acquisition de l'autonomie, la recherche documentaire, le travail en équipe, les relations élèves – professeurs...

Thème 3 : L'aide apportée à l'élève

- Le redoublement en seconde
- L'aide à l'élève en difficulté pour une remise à niveau appropriée
- L'accompagnement, le soutien, le conseil aux élèves qui décrochent ou sont démotivés
- L'égalité des chances

Thème 4 : La responsabilisation des lycéens

- L'engagement des lycéens au sein de l'établissement : l'appropriation des différentes instances dans lesquelles siègent les élèves (notamment CA, CVL...)
- L'initiative personnelle et collective, la mise en œuvre de projets.